



LE VIEILLISSEMENT DES MIGRANTS

Situation en Midi-Pyrénées

Etude-action réalisée dans le cadre du :

Programme Régional pour l'Insertion des Populations Immigrées

DRASS et ACSE Midi-Pyrénées

RAPPORT FINAL

Octobre 2007



LE VIEILLISSEMENT DES MIGRANTS

Situation en Midi-Pyrénées

Rafai Kadija

Mantovani Jean

Observatoire Régional de la Santé de Midi-Pyrénées

Duchier Jenny

Gayral-Taminh Martine

Unité INSERM U 558 :

« Epidémiologie et analyses en santé publique ;
risques, maladies chroniques et handicaps »

Sommaire

Introduction : contexte et démarche de l'étude-action	1
La documentation sur la question des « vieux migrants »	9
Bibliographie	15
Les notions de la culture	23
PARTIE I - LES MIGRANTS : de la migration à l'enracinement...	26
I – MIGRER	29
1- Contexte de l'immigration, projet et devenir	
Un projet de vie, quelle place dans l'immigration ?	29
2- Les différentes conditions et modèles de migration	29
L'émigration conjugale ou familiale	30
L'émigration politique	30
Entre migration politique et migration économique	31
Emigration économique	32
Anciens combattants	32
Des trajectoires plus atypiques	33
3- Rester « ici » ou retourner au pays » ?	33
Dans la longue durée familiale	33
Les « doubles résidents » dont la famille est restée « au pays »	34
II - LE TEMPS PASSE	35
1- Le temps de la mutation	35
De la migration à l'enracinement	35
2- La question de l'exil	36
3- Mise à distance de la famille	36
4- Enracinement	37
5- Trajectoires types de l'enracinement familial	39
6- Sentiment vis à vis de la France	40
7- Les discriminations	41
8- Faux problème de l'intégration	41
9- La question de l'identité	43

III- VIEILLIR	46
1- Processus du vieillissement : de nécessaires révisions identitaires	46
2- Les vieux migrants	47
Au regard des situations de santé	47
Face à l'accès limité aux services	48
La question de la réticence	49
Entre modèle familial et modèle de l'autonomie individuelle	49
3- Idéaux du vieillir	50
Autour des valeurs de l'autonomie	50
Dans la communauté	52
Dans une famille profondément enracinée	52
4- Conditions de statuts	53
IV- HABITER	55
1- La difficile définition du « chez soi »	56
2- « Double résidence et secondarité »	56
Une situation à double ressort	56
Les multi propriétaires	57
Les «quasi propriétaires» en Midi-Pyrénées et propriétaires «au pays»	57
Les habitants précaires	58
3- Les habitants des foyers	59
V- LES SITUATIONS QUI POSENT QUESTIONS	61
Les moins visibles, les moins accessibles	62
Les familles	62
Les femmes seules	62
Les hommes seuls en habitat vétuste privé	63
La « secondarité » ou double résidence des hommes seuls	63
Quel soutien « informel » auprès des doubles résidents sans familles sur place ?	63
Les anciens combattants	63
Précarisation et difficultés précoces de santé	64
Les difficultés de logement	64
HISTOIRES DE MIGRANTS AGES	65

PARTIE 2 - LES ACTEURS ET LES SYSTEMES

104

Synopsis des organisations rencontrées	105
1- Rappel de la démarche	106
2- Mobilisation des acteurs	106
Une question qui concerne aujourd'hui un nombre significatif d'intervenants divers	107
Les vieux migrants : des situations jusque là peu visibles qui se révèlent aux intervenants	107
Différences circonstances et « facteurs » participent à la mobilisation des acteurs	109
3- Les limites de l'implication des acteurs	111
Le regard des acteurs reste centré sur des situations « à la marge »	111
Des dispositifs peu accessibles	111
Des « guichets » généralement peu sollicités	112
Des services «normés» peu à même de considérer les situations hors norme.	112
Quel mandatement des acteurs ?	113
Les segmentations	114
4- Quelques exemples d'ébauches de dispositifs interactifs	115
5- Regard des opérateurs sur les vieux migrants. Stéréotypes et contradictions	116
Difficultés de lecture	117
La figure du « maghrébin » seul, marié avec enfants aux pays d'origine	117
Les moins « visibles »	117
Le registre «déficientaire»	118
Points de vue contradictoires	119
6- Des figures marquantes dans un registre plus objectivé	120
7- Quelques notions importantes de la condition du vieillir des migrants « isolés »	121
Conditions d'habitat	121
Des ruptures biographiques précoces	122
Quel soutien informel aux « sans familles » ?	122
Demande et non demande	122

CONCLUSIONS ET ORIENTATIONS

124

Action de droit commun ET action spécifique	125
Les besoins de l'intervention de droit commun	126
Les obstacles sur le versant des vieux migrants	127
Quelle action spécifique ?	128
Réseaux de proximité et dimension régionale	130

ANNEXES

132

Introduction

Contexte et démarche
de l'étude action

INTRODUCTION

1 - La démarche

• Contexte de l'étude action

La Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales (DRASS) et l'Agence de Cohésion sociale et d'Egalité des Chances (ACSE) de Midi-Pyrénées ont souhaité engager un travail d'investigation et une réflexion à caractère opérationnel concernant les situations des personnes migrantes vieillissantes. La démarche s'inscrit dans le cadre du **Programme Régional pour l'Insertion des Populations Immigrées (PRIPI)** et s'intéresse à une composante sociale mal connue, en particulier en Midi-Pyrénées, et jusque-là peu visible des dispositifs publics : Les migrants vieillissants.

L'objectif de ce travail est donc d'améliorer la connaissance des situations et des phénomènes qui les sous-tendent ainsi que de tester les ressources et les besoins de ces personnes, et de préciser les orientations d'une action sociale à visées multiples : interventions publiques spécifiques et de droit commun, mobilisation des opérateurs et des dispositifs, formation et sensibilisation des acteurs...

L'Observatoire Régional de la Santé de Midi-Pyrénées a été chargé de coordonner l'investigation et d'animer un collectif scientifique constitué de différents chercheurs de l'ORMIP, de l'INSERM U558 : *Epidémiologie et analyses en santé publique, risques, maladies chroniques et handicap*. Université P. Sabatier, et du CIRUS-CIEU (Centre Interdisciplinaire d'Etudes Urbaines – Université action)

L'objectif du rapport est d'engager une réflexion. Il s'adresse surtout aux opérateurs de terrain qui se sont révélés en cours d'enquête particulièrement concernés par la question des migrants vieillissants, et en premier lieu aux participants du Comité Technique initié en parallèle de l'étude. Il s'est donné des objectifs à plus long terme de sensibilisation et de mobilisation plus large des acteurs et des institutions concernées, notamment en direction :

- des travailleurs sociaux et de leurs structures de rattachement (action sociale de secteur, CRAM/CPAM, MSA, CCAS, CAF...),
- des bailleurs sociaux (foyers, logement social...),
- des services et instances de soutien aux personnes vieillissantes (services à domicile, instances de coordination gérontologique...),
- des structures associatives qui portent une action préoccupée par la question de l'immigration et celle du vieillissement,

- de façon plus générale, à l'ensemble des personnes et instances qui assurent déjà, ou qui sont susceptibles d'assumer, un rôle de médiation auprès des migrants vieillissants, professionnels ou non.

• Questionnement

La question du vieillissement des migrants se situe à la croisée de plusieurs champs d'investigation relevant des sociologies de la précarité et des inégalités sociales d'accès aux droits communs, des processus de ségrégation sociale, de l'immigration, du vieillissement comme processus individuel et de la vieillesse comme objet de politiques, et donc d'une sociologie des organisations autant que des approches centrées sur les individus. L'invisibilité de cette population en Midi-Pyrénées rend particulièrement nécessaire un effort de connaissance préalable à toute action adaptée par une phase exploratoire d'envergure. S'il apparaît nécessaire de faire une place plus large à cette question sur l'agenda régional, la dimension Midi-Pyrénées (8 départements contrastés en matière de recours ancien à la main d'oeuvre immigrée), et les faibles moyens disponibles, imposent de faire des choix de méthode, ceux de la commande, a limité l'investigation sur trois sites urbains. Notre questionnement s'est articulé autour de trois axes principaux :

- sur les conditions d'insertion des personnes migrantes âgées de 50 ans ou plus, et notamment sur leurs conditions de logement et d'habitat au sens plus large, d'accès aux droits et aux services, d'inscription sociale, relationnelle et « urbaine ».
- sur les trajectoires individuelles, familiales, résidentielles et sociales des personnes.
- sur leurs conditions d'accès à la santé, c'est-à-dire, au sens large du terme, sur leur situation en matière d'autonomie/dépendance, de problèmes de santé, d'accès aux soins et aux aides formelles (notamment au plan gérontologique).

• Sites d'enquête, types d'habitat

Les moyens disponibles ne permettant pas de réaliser une étude circonstanciée sur les situations des migrants vieillissants dans leur multiplicité (milieux urbains et milieux ruraux des huit départements de la région). L'investigation a été limitée à quelques **sites tests** choisis dans trois départements de Midi-Pyrénées : la Haute-Garonne, les Hautes Pyrénées et le Tarn et Garonne qui présentent différents types d'habitat urbain dans les trois villes de **Montauban, Tarbes et Toulouse** :

- 1) foyers et autres formes de logement « spécifique » (trois foyers sur Toulouse, les autres villes n'étant pas dotées de ce type de formule),
- 2) espaces de logement social,
- 3) espaces de logement privé de centre ville.

Concernant la ville de Toulouse, il a été décidé de faire plus particulièrement porter l'enquête sur trois secteurs : Empalot, les quartiers Nord, Bagatelle-Faourette, en restant ouverts aux opportunités d'information susceptibles de se présenter sur d'autres sites en cours d'enquête¹.

- **Méthodologie**

Documentation de la question

L'étude s'est donnée pour premier objectif de réaliser une recherche bibliographique à des fins de contextualisation de recherche (locale, nationale et internationale), d'informations techniques (quelles actions publiques, quelles définitions, quels opérateurs... à l'échelle nationale). Ce volet a été complété en cours d'enquête par une analyse des documents recueillis auprès des différentes structures contactées (données constituées, rapports d'activité,...).

Phase de pré enquête

Rencontres avec les responsables et animateurs des institutions sociales compétentes, des associations qui interviennent dans ce champ, des services aux personnes susceptibles d'intervenir auprès des migrants vieillissants (services personnes âgées, gestionnaires de l'OPA, autres services sociaux). Avec un questionnement particulier sur la mobilisation des services de droit commun auprès de ces publics et sur les besoins d'intervention spécifiques, et avec les bailleurs. L'objectif de cette phase a été de poser les bases d'une analyse des positionnements institutionnels de la question des « vieux migrants » en Midi-Pyrénées, de réaliser un premier tour d'horizon des interventions de terrain au contact de ces publics. Nous avons appliqué en cela une méthode de repérage progressif des actions et des acteurs d'abord centrée sur les structures les plus visibles dans ce champ (et de leurs responsables) pour entrer en contact avec les intervenants de terrains, au contact direct des vieux migrants, et de préciser les sources d'information disponibles et les moyens mobilisables pour un recueil complémentaire de données (enquêtes réalisées, rapports d'activité).

Enquêtes qualitatives sur sites : analyse organisationnelle

Le volet d'analyse des organisations de proximité sur les différents sites retenus s'est attaché à la réalisation d'un ensemble de **monographies de terrain** en considérant l'action professionnelle (analyse des organisations en présence, ressources et limites des dispositifs existants), les interventions « intermédiaires » (actions professionnalisées ou non d'acteurs en situation de médiation entre publics et structures (acteurs militants, interprètes, porte-parole...), les formes

¹ Nous avons ainsi été amenés à étendre le périmètre « Bagatelle-Faourette » en direction du Grand Mirail.

éventuelles ou potentielles d'un soutien informel aux vieux migrants (quels réseaux familiaux ou extra familiaux ? Animés par quelles personnes ?)

A la rencontre des migrants vieillissants

L'enquête par entretiens auprès des migrants vieillissants a été engagée sur des bases qui en ont garanti la faisabilité, elles ont eu aussi pour objectif de tester les conditions d'une enquête, et de la mener en fonction des opportunités ouvertes par la médiation des intervenants professionnels tout en permettant de mieux en mesurer les limites (nous y reviendrons plus bas) : les médiateurs ont fait parfois défaut pour permettre à l'équipe d'établir la relation d'enquête sur des bases « viables » (de reconnaissance et de confiance...). Les personnes les plus accessibles ne sont généralement pas les personnes les moins à même de se produire face à l'action publique.

Ce volet a comporté des attendus multiples d'analyse des relations qu'entretiennent les migrants vieillissants (relations de parentèle, de proximité, aux opérateurs professionnels, aux bailleurs, etc.), de tests des ressources et limites des dispositifs formels et des réseaux informels. Il s'agit de mettre les connaissances acquises à ce niveau au service d'une analyse des besoins d'une intervention organisée auprès de ces publics, et d'intégrer les différents points de vue « endogènes » des personnes vieillissantes, partant de récits de vie recueillis en entretiens individuels souvent au domicile des personnes. L'objectif à ce niveau a été atteint, une quarantaine d'entretiens ont été enregistrés ainsi que des rencontres individuelles suscitées hors domicile, de mettre une étude de biographies individuelles de vieux migrants au service d'une meilleure connaissance de leurs conditions collectives d'insertion sociale, notamment dans une perspective de formation des acteurs et d'orientation d'une action plus adaptée.

Echantillon de l'enquête auprès des migrants âgés

Le projet d'enquête a fait le pari initial de ne pas enfermer l'investigation auprès des immigrants âgés sur des prototypes du « vieux migrant ». Le « recrutement » d'enquête tient aux relations que nous avons établies dans un premier temps avec divers intervenants de terrain, professionnels ou bénévoles. Ces acteurs s'inscrivent dans différents registres :

- représentants de l'action sociale municipale ou de secteur, en charge de l'accompagnement personnalisé des personnes en difficulté,
- intervenants associatifs mandatés par les collectivités locales, prestataires de services auprès des « personnes âgées »,
- acteurs de l'animation socioculturelle de proximité, médiateurs, représentants ou simples « passeurs » non professionnels.

La constitution de l'échantillon est donc restée nécessairement dépendante de la ou des représentation(s) qu'ont ces acteurs de la problématique des « vieux migrants », et des contacts

qu'ils ont eux-mêmes pu établir avec des personnes représentatives de cette composante sociale. On peut ainsi penser que les situations les moins visibilisées ne nous ont pas été données à voir. Nous avons effectivement rencontré des difficultés à établir un contact avec :

- les familles d'origine immigrée qui vivent dans les conditions les plus précaires,
- les femmes au sein de ces familles,
- les plus âgés parmi les immigrants de cette période.

Nous avons régulièrement proposé à nos intermédiaires un même profil des personnes que nous souhaitions rencontrer :

- immigrants arrivés en Midi-Pyrénées après 1945, seuls ou en famille, originaires de tous pays, et dont les trajectoires sociales s'inscrivent en milieu urbain ou plutôt en milieu rural,
- âgés de plus de 55 ans, ou conjoints d'une personne ayant dépassé ce seuil d'âge, « représentatives » de la question sociale des « vieux migrants ».
- Notre corpus final² est constitué d'entretiens auprès de femmes et d'hommes d'origines très diverses : guinéenne, sénégalaise, centre-africaine, espagnole, portugaise, marocaine, algérienne, tunisienne, ...

On notera que certaines composantes de l'immigration de la génération des « trente glorieuses » ne sont pas représentées dans notre échantillon : italiens, européens de l'est et du nord,... Avant analyse des données qualitatives constituées, le corpus apparaît cependant très diversifié entre :

- hommes et femmes,
- habitants permanents en Midi-Pyrénées, « doubles résidents », et pratiquants réguliers d'une « secondarité »³ résidentielle,
- habitants des foyers⁴, du parc de logement social, ou du parc privé plus ou moins vétuste,
- personnes qui vivent seules, en couple, où dans une famille plus large, individus et familles relevant de la définition des « plus démunies » et individus ou familles qui ont connu des trajectoires d'ascension sociale plus marquées,
- personnes en plus ou moins en bonne santé, selon leurs propres définitions, individus plus ou moins porteurs d'une demande à l'égard des services en présence.

Enquête par questionnaires « ouverts » auprès des acteurs professionnels des secteurs géographiques non considérés

Ce volet complémentaire, réalisé par enquête postale, s'est adressé plus particulièrement aux associations et collectivités locales susceptibles de s'être mobilisées dans la définition de publics de vieux migrants, à l'interface entre les différents champs concernés (action

² Que la convention initiale situait à 30 personnes, mais que nous avons élargi depuis à environ 45 entretiens.

³ Au sens de : Membrado M. (1998), « Processus de vieillissement et secondarité », in Yerpez, J. (ed.), La ville des vieux. Recherche sur une cité à humaniser, Editions de l'Aube Collection Territoire.

⁴ Structures destinées à l'origine aux « travailleurs immigrés », dans lesquelles les retraités s'avèrent aujourd'hui de plus en plus nombreux

interculturelle, lutte contre l'exclusion, action gérontologique). Il a eu pour vocation de mieux situer les expériences étudiées sur sites dans le contexte régional.

Comité de suivi et comité de pilotage

Un volet essentiel de la démarche a consisté à mobiliser l'animation d'un comité de suivi de l'étude action, réunissant les personnes ressources et référents de terrain (acteurs associatifs, professionnels, médiateurs potentiels) définis en phase initiale et en cours d'investigation. Le travail de ce comité s'est déroulé sous forme de rencontres régulières (tous les deux à trois mois) organisées autour des résultats de l'étude, de façon à en orienter les phases successives.

Un **comité de pilotage**, réunissant les représentants des institutions compétentes, assure en outre le cadrage de la démarche. L'objectif général de la démarche d'étude est celui d'une mise en débat de la question des vieux migrants sur la base de l'information recueillie.

2- Quelques données de contexte régional

• Aperçu démographique

Toute approche statistique du sujet amène à prendre la mesure d'un décalage majeur entre l'effectif des personnes recensées comme « immigrées » (en l'occurrence, des personnes d'origine et de nationalité étrangère)⁵ et les diverses sources documentaires qui considèrent sous l'intitulé des « vieux migrants » des personnes essentiellement d'origine maghrébine. Cette approche statistique de la population des migrants vieillissants rend compte de l'inaptitude des données quantifiées à rendre compte des situations de migrants dans leur diversité.

L'atlas des populations immigrées Midi-Pyrénées⁶ nous indique qu'en 1999 la population immigrée totale s'élève à 173 606 personnes pour la région Midi-Pyrénées (pour une population totale en Midi-Pyrénées de 2 552 125) soit 6,8% (contre 7,4% pour la France).

En 1999 en Midi-Pyrénées, dans la tranche d'âge 45-64 ans, le nombre des femmes immigrées est voisin de celui des hommes (49% ; N= 50 375), et supérieur dans la tranche 65 ans et plus (55% ; N=50 941). Dans les deux cas, elle est toujours plus élevée que la moyenne nationale (45% et 54% respectivement), indiquant en Midi-Pyrénées une surpopulation féminine dans ces tranches d'âge.

⁵ Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. A l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

⁶ Source Insee, recensement de la population 1999, exploitation complémentaire

Concernant l'origine géographique, les immigrés des pays non européens constituent 61,6% de la population immigrée totale en Midi-Pyrénées : l'Afrique réunit 50 818 personnes dont 9 225 d'Afrique noire (5,3%), et l'Asie 11 019 personnes (6,3%). Parmi les maghrébins soit 41 593 personnes (24% au total) 29,2% sont des algériens, 20,4% des marocains et 33,0% des tunisiens qui ont 55 ans et plus. Les asiatiques sont représentés majoritairement par les vietnamiens (22,1% des asiatiques) et les laotiens (16,3%). Parmi eux 25,2% des vietnamiens et 14,6% des laotiens ont 55 ans et plus. Mais ces chiffres illustrent la forte diversité des communautés géographiques de personnes âgées peu ou pas visibles, notamment les femmes et certains groupes asiatiques et d'Afrique noire.

• **Description du contexte régional**

Il se heurte à la complexité et aux incertitudes de la problématique. Il n'est pas de dispositif ad hoc et les structures et acteurs contactés sont confrontés à la question à des titres très divers qui intéressent :

- ♦ l'action sociale institutionnelle, contrainte dans les découpages hérités des deux phases de la décentralisation entre compétences des Départements, des Caisses d'Assurance Maladie, des Communes, de l'intercommunalité comme l'indique le rôle des travailleurs sociaux, et notamment de la MSA et de la CRAM, légitimé auprès des personnes âgées de moins de 60 ans est significatif, rencontré au cours de l'enquête..
- ♦ l'action institutionnelle, dans des rapports encore plus contraints de définition des compétences.
- ♦ l'action associative est ciblée :
 - sur les « publics » de migrants, sans distinction d'âge,
 - sur les situations de précarité sans distinction ni d'âge ni d'origine géographique,
 - sur la situation des personnes vieillissantes dans leur ensemble.

L'action associative reste relativement dense dans l'agglomération toulousaine où elle constitue une ressource importante malgré les difficultés rencontrées (cessations d'activité, problèmes budgétaires...)

On verra que le site de Montauban est aujourd'hui exemplaire d'un travail engagé sous l'égide du CCAS et dans le rapprochement entre les intervenants de cette structure, des associations locales (AMAR, réseau SAMIRE...) et différents travailleurs sociaux (dont de la MSA), seul exemple d'ébauche de dispositif « de ville ». Dans les quartiers toulousains considérés par l'étude en cours, d'autres formes de dispositifs apparaissent et notamment :

- autour des deux CLIC des quartiers d'Empalot et de St Cyprien,
- un Atelier Santé Ville dans les quartiers Nord, se donne la question des vieux migrants pour objet d'une démarche concertative.

LA DOCUMENTATION SUR LA QUESTION DES « VIEUX MIGRANTS »

La recherche documentaire et l'analyse bibliographique critique ont constitué un objectif transversal de l'étude. Il s'agissait de mobiliser le plus largement possible les sources de la recherche en sciences humaines et sociales, des études de terrain, de la documentation technique et réglementaire, en cherchant particulièrement à préciser les différents apports au croisement entre approches centrées sur l'immigration, sur le vieillissement, sur la précarité... susceptibles d'alimenter une réflexion à venir. Nous nous sommes particulièrement attachés :

- à l'analyse des définitions et formes de catégorisation des populations⁷ « publics »⁸ contextualisation de recherche (nationale et internationale),
- à mettre l'expérimentation en cours ou finalisée à l'échelle nationale (quelles actions menées, selon quels ciblage et définitions de publics, par quels opérateurs...), au service de la réflexion sur les besoins nationaux.
- de faire la part (que l'on savait limitée de prime abord) de la production régionale.

L'enquête de terrain a ainsi intégré les documents recueillis auprès des différentes structures contactées (données constituées, rapports d'activité,...). Au stade de la production de ce rapport la documentation constituée représente un volume qu'il serait difficile de présenter ici de façon détaillée. Nous nous sommes attachés à en extraire les références qui nous sont apparues les plus marquantes, le plus souvent parmi les plus récentes, en fonction de choix nécessairement arbitraires. Le recueil des sources sera poursuivi au-delà de la présente étude.⁹

Principaux enseignements du volet d'étude documentaire **Rapide historique**

Les premiers travaux et interventions diverses concernant les « vieux migrants » se situent significativement au début des années 90. Peu nombreuses à ce moment-là, elles sont essentiellement le fait de l'action associative, en lien avec quelques chercheurs. La « production » documentaire qui s'est ensuite régulièrement accrue confirme la sensibilité croissante de la question. On assiste depuis peu à une augmentation sensible du nombre des publications comme des opérations d'études et de recherches, de colloques. L'ensemble traduit l'importance croissante que prend la question des vieux migrants en même temps qu'un

⁷ Au sens statistiques.

⁸ Nous utiliserons souvent les guillemets pour parler des publics de vieux migrants au sens de l'action sociale, gérontologique ou socioculturelle, dans la mesure où il reste le plus souvent à faire la preuve que cette composante sociale

⁹ L'essentiel des documents exploités sera dorénavant accessible au centre de documentation de l'ORMIP-Unité INSERM 558. 37, allées Jules Guesde. Toulouse.

tournant qualitatif. De façon schématique : les premières publications se donnaient surtout une fonction d'interpellation du politique (en l'occurrence de l'Etat) en se limitant le plus souvent à présenter certains profils de migrants âgés comme nouveaux prototypes de l'exclusion ; la phase suivante a vu se différencier un peu le propos, entre problématiques historiques, sociologiques, psychologiques, de santé publique... et professionnelles (travail social, action contre les discriminations...) ; il faut attendre les dernières années pour voir enfin apparaître les résultats de travaux plus systématiques et à portée plus fondamentale.

Sur l'ensemble de la période, le corpus reste toutefois beaucoup centré autour de certaines thématiques d'origines diverses :

- l'exil, le caractère indécis d'une vie entre « ici » et le pays d'origine, le manque d'intégration, les barrières de la langue et de la culture,
- la situation du travailleur précaire, l'immigré exploité puis rejeté, soumis à des tâches particulièrement dures et dangereuses,
- les conditions particulièrement défavorables de l'immigré vieillissant au plan de la santé, de l'accès aux droits et aux institutions, aux services, aux soins... autour de la figure du travailleur migrant prématurément vieilli, usé et malade,
- les discriminations touchant particulièrement les immigrants maghrébins, les manifestations de racisme...
- les situations de mal logement, l'indignité des foyers ou dans l'habitat indigne urbain ou rural, souvent victime des marchands de sommeil,
- la marginalité de personnes peu en mesure de porter une demande, peu autonomes, les difficultés qu'elles éprouvent à porter une demande,
- l'isolement des individus, le déficit de ressources relationnelles de proximité,

Des limites rarement dépassées

Défauts d'articulations

Nous le posons au stade du projet : la question sociale des « vieux migrants » se situe à la croisée de différents pôles d'intérêt : inégalités sociales et discriminations, immigration, vieillissement... Mais les entrées sur cette « population » restent durablement marquées par les découpages entre disciplines, professions, univers de l'action militante, comme par les segmentations institutionnelles. On constatera notamment que les sciences humaines de « l'exclusion » sont peu présentes sur le terrain des « vieux migrants », et surtout que la gérontologie sociale a tardé à se pencher sur cette question, alors qu'il apparaissait depuis longtemps que l'accessibilité des dispositifs du « maintien à domicile » était peu assurée en direction des migrants âgés.

Il faut en effet attendre la dernière décennie pour voir apparaître les premiers travaux qui font de la question des vieux migrants un test significatif en vue de l'adaptation des dispositifs publics, et notamment des dispositifs de proximité, à la diversité des situations de personnes et de groupes sociaux. Le processus de décentralisation, malgré ses perspectives de développement d'une action « au plus près » des habitants, n'avait guère concouru jusque là à attirer l'attention sur cette composante sociale, dont les spécificités étaient supposées se dissoudre soit dans l'assimilation, soit dans le « retour au pays » des retraités de l'immigration.

Tendances misérabilistes et culturalistes

L'exposé rapide des grandes thématiques qui animent la bibliographie l'aura déjà suggéré : les « vieux migrants » y sont le plus souvent présentés sur un mode essentiellement « déficitaire » : sous la forme d'archétypes de l'individu « sans », isolé, victime d'une immigration subie... Leur avancée en âge se cultive souvent au carrefour des statuts sociaux de la vieillesse, de l'altérité et de la pauvreté, en faisant appel à demi mots aux figures triviales qui s'y attachent, du « petit vieux », du « pauvre vieux », de l'étranger abusé et dépendant...

On peut penser que les écrits ont atteint leurs objectifs de sensibilisation et à l'interpellation des acteurs et des politiques, de dénonciation des conditions structurelles qui ont participé au déclassement des individus et des entités sociales concernées, de légitimation de la question sociale. Mais, comme les images, et en faisant parfois appel aux mêmes ressorts, ils n'ont pas toujours anticipé l'ambiguïté qui s'attache au traitement misérabiliste des situations de précarité. Le traitement de la question des « vieux migrants » rejoint ici celui de la question des SDF, des « errants », des Tziganes... Dénoncer le scandale de la situation des plus démunis s'expose à les désigner à la stigmatisation.

Le traitement déficitaire de la question des « vieux migrants » ouvre par ailleurs souvent un débat, sur lequel nous reviendrons, qui porte sur la dimension « culturelle » de leurs parcours de vie. La controverse reste rarement explicitée¹⁰ : au nom de la « lutte contre les discriminations » elle situe la question des vieux migrants entre deux conceptions antinomiques de la culture :

- l'une considérant que les différences qui distinguent certaines trajectoires de vie des normes en vigueur tiennent par essence à la culture originelle, nationale ou ethnique, des personnes concernées. Les acteurs sociaux devraient donc s'ouvrir à LA culture de leurs interlocuteurs,
- l'autre affirmant au contraire les « cultures réelles », qu'il n'y a de culture que dans les interactions et que les migrants de longue date se situent nécessairement à la croisée de divers mondes sociaux qui s'entrecroisent, et nécessairement acculturés à cette condition, pour s'être engagés très tôt dans l'émigration, pour avoir construit tout ou partie de leur vie d'adultes dans la condition de l'immigré...

¹⁰ Voir toutefois Saïd Bouamama : La diversité culturelle et la dérive culturaliste. Document de travail. IFAR. 2007.

L'impression qui ressort de la production documentaire, notamment d'origine associative ou professionnelle, est que les conceptions culturalistes qui s'attachent à la première définition restent souvent prégnantes.

Déficit de prise en compte du point de vue des migrants

La plupart des sources documentaires semble traduire avant tout la difficulté qu'éprouvent les acteurs à rendre compte du point de vue des personnes concernées, de leurs valeurs et modèles de référence, de leur expérience de vie, de la part de contrainte, et de la part de choix qui ont participé à leur immigration vers la France et à la trajectoire sociale qui s'en est ensuivie ... Il en va de ce que ce que nous venons d'évoquer d'une imagerie au service des reconstructions de la figure et de la « mémoire » de l'immigrant. Mais le propos renvoie surtout à un fonds catégoriel très ancré dans notre contexte actuel de société, auquel la notion même de « vieux migrants » ne saurait échapper lorsqu'elle qualifie encore de « migrants » des personnes qui ont passé l'essentiel de leur vie en France et dont certaines ont été naturalisées... Les diverses définitions tenant aux segmentations administratives croisent les distinctions d'origine géographique, les hiérarchies de statut social et de ressources ...

En creux, la connaissance apparaît déficitaire sur ce qui a trait aux conditions vécues des rapports « communautaires » (y compris familiaux), à la société d'origine et à la société française... Les études centrées sur les relations de soutien « informel » aux plus âgés restent par exemple peu nombreuses, qu'il s'agisse de qualifier le statut de la vieille personne au sein de la famille, les ressources relationnelles sur lesquelles peuvent s'appuyer les hommes réputés « isolés » sur leur lieu d'habitat en France, les pratiques de la double résidence à l'âge de la retraite... données pourtant indispensables pour une adaptation de l'offre de soutien professionnalisée.

Focalisations et invisibilisations

On constatera aussi que la plupart des sources disponibles, à l'exception de quelques publications récentes majeures, n'apportent guère d'attention à qualifier et à représenter les situations d'immigrés vieillissants dans leur diversité.

Le propos se focalise essentiellement sur une des figures marquantes : celle des personnes qui s'inscrivent de longue date, et en particulier au-delà de l'âge de la retraite, dans la « double résidence » entre lieu d'origine et lieu de séjour en France, comme anciens travailleurs saisonniers ou de statut plus assuré, hommes d'origine maghrébine, souvent mariés, mais dont conjoint et enfants sont « restés au pays », d'autres inscrits dans des relations plus distendues à la famille d'origine, mais régulièrement qualifiés comme « isolés » et en mal d'insertion sociale (sinon d'intégration)...

Cet archétype tend à occulter les multiples autres composantes sociales des « migrants vieillissants » leurs situations et trajectoires sociales :

- celle des femmes, pourtant majoritaires au plan statistique à l'échelle régionale. Les études qui s'intéressent au statut des « vieilles migrantes » sont remarquablement peu nombreuses, malgré un veuvage important et souvent précoce,
- celle des couples et familles élargies : les rares sources ne sont guère en mesure de préciser le statut des conjoints et des enfants, ni la part que prennent les uns et les autres dans le soutien aux plus âgés,...
- celles des migrants souvent d'origine géographique plus lointaine (Afrique subsaharienne, Asie du Sud Est...),
- celles des arrivants européens de la même période (Espagnols, Portugais, Italiens...), dont le statut de « migrants » n'est guère plus questionné, sinon à travers quelques monographies dont l'initiative revient au pays d'origine ou aux enfants de migrants.

Les conditions de l'habiter sous le même régime

Le nombre de références qui ont trait aux anciens foyers de travailleurs immigrés et à la situation de leurs nombreux résidents âgés est symptomatique. Derrière la figure de l'homme isolé « double résident » se profile une problématique essentiellement centrée sur la part la plus visible du phénomène : les personnes hébergées dans les « foyers ».

L'abondante littérature cultive parfois la contradiction, notamment dans l'indécision qu'elle laisse planer entre :

- une définition de la situation dans les foyers comme « paroxysme » de l'indignité faite aux vieux migrants¹¹,
- une définition de ce type de formule comme offrant une alternative au logement normé, particulièrement recherchée à la fois pour le faible coût des loyers proposés et pour la souplesse qu'elle offre aux personnes les plus mobiles¹².

On notera comme précédemment que les autres conditions d'habitat des migrants vieillissants en milieu urbain, et plus encore en milieu rural, apparaissent nettement sous-informées. Il en va notamment de l'habiter dans le parc privé vétuste, sinon « indigne », et aux questions qui à l'aptitude des dispositifs préventifs correspondants à se porter à la rencontre des vieux migrants. Il reste de même longtemps difficile de restituer les parcours des plus précaires dans l'ensemble plus large des trajectoires résidentielles de migrants, et notamment au regard des trajectoires

¹¹ Source

¹² Pour ce qui concerne le contexte midi-pyrénéen, voir : In Situ Consultants 2001. « L'attractivité du produit offert (...) ne se limite pas aux caractéristiques du logement ou au paiement d'une redevance qui inclus les charges et services annexes. (...) Pour une partie des résidents, le fait de pouvoir s'absenter pour des périodes parfois longues ou répétées sans risque de perdre son logement est un atout important ». In Situ. 2001. D'autres parlent des foyers en tant que « bulle sociale ».

d'ascension sociale qu'ont pu connaître certaines personnes et familles. La focalisation sur les situations les plus immédiatement repérables comme synonymes de grande précarité fait obstacle à la compréhension de ce qui fait leur caractère spécifique.

Déficit d'analyses des organisations

Nous insisterons sur un dernier point : notre recherche est restée quasiment improductive au plan des travaux d'analyse organisationnelle. L'analyse des systèmes d'offre gérontologiques est notamment dans ce cas : les « vieux migrants » n'ont pas à ce jour justifié une analyse de l'offre de service d'aide et de soins aux plus âgés, et les études et recherches existantes considèrent rarement sur cette catégorie de population. La question de l'accès aux droits occulte souvent celle de l'accessibilité de l'offre publique et privée de soutien ou d'accompagnement. Ce constat soulève des interrogations sur l'état des lieux de l'action coordonnée, entre interventions sociales et actions d'insertion (logement, citoyenneté, statut des retraités...), dispositifs gérontologiques et services de santé. Les besoins de « transversalisation » et de coordination de l'action de prévention et d'aide aux personnes ont depuis longtemps été mis en évidence. On sait qu'ils ne sont généralement que très partiellement satisfaits, et particulièrement lorsqu'il s'agit de publics atypiques, telles qu'apparaissent certaines composantes de la population âgée immigrée.

La question des vieux migrants apparaît souvent contrainte dans le champ des controverses idéologiques, entre approches culturalistes (les vieux migrants non intégrés parce que non reconnus dans leur culture), structuralistes (les vieux migrants comme victimes du système socio-économique d'exploitation des immigrés), humanitaires (Les vieux migrants comme victimes de l'histoire de la (dé) colonisation), etc.

Les sources documentaires disponibles ne suffisent pas à lever une certaine ambiguïté caractéristique de ce thème, et notamment entre approches misérabilistes et approches plus pragmatiques, ces dernières souvent en manque d'informations sur la condition de vieillissement des migrants, considérant le vécu et le point de vue des migrants eux-mêmes. Les contributions écrites se sont jusque là peu attachées à développer les connaissances et l'information nécessaires pour orienter l'action publique fondée.

Nos constats nous inclinent à penser qu'il existe un important besoin de formation des professionnels à la question des immigrés vieillissants, mais aussi que la ressource documentaire se montre encore souvent insuffisante.

BIBLIOGRAPHIE

1 – Problématiques générales

1. Vieillesse. Questions de gérontologie

(réticence, déprise, soutien formel et informel)

- Clément S, Mantovani J. Les déprises en fin de parcours de vie. *Gérontologie et Société* 1999 ; 90:95-108.
- Caradec V, De Singly F. *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*. Paris : Nathan ; 2001.
- Clément S, Lavoie JP. *Prendre soin d'un proche âgé : les enseignements de la France et du Québec*. Ramonville Saint Agne: Erès; 2005.

2. Migrations. Questions d'identités

(exil, interculturalité, altérité, intégration)

- Sayad A. *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*. Paris : Ed de Boeck ; 1991.
- HCl. *Rapport du Haut Conseil à l'Intégration*. Paris ; 2001
- Richard JL. *Les Immigrés dans la société française*. Paris : La Documentation Française ; 2005.
- Vilchien D. Les nouvelles orientations de la politique d'intégration en France. *Santé, Société et Solidarité* 2005 ; n°1:79-85.
- Attias-Donfut C. *L'enracinement : enquête sur le vieillissement des immigrés en France*. Paris : Armand Colin, 2006.
- Blanchard P. *Sud Ouest, Porte des Outre-mers : histoire coloniale et immigration des Suds, du Midi à l'Aquitaine*. Toulouse : Milan, 2006.
- *Immigration choisie, précarisation subie*. *Ecartés d'Identité* 2006 ; n°109.
- Bruno A-S. Les identités nationales à l'épreuve de la décolonisation et de la migration. *Revue Française des Affaires Sociales* 2007 ; 61 n°2 :113-135
- Coulangeon P. Les loisirs des populations issues de l'immigration, miroir de l'intégration. *Revue Française des Affaires Sociales* 2007 ; 61 n°2 :83-111.
- Fogel F. *Mémoires mortes ou vives*. *Ethnologie Française* 2007 ; 37 n°3 :509-515.
- Bouamama S. Le paradigme intégrationniste et l'occultation des inégalités. *Revue ZAAMA* 2007 ; n°7.
- Bouamama S. *La diversité culturelle et la dérive culturaliste*. Document ronéoté IFAR 2007.
- Bouamama S. *Les centres sociaux à l'épreuve de l'égalité*. Mémoire d'une expérience de

lutte contre les discriminations racistes. Lille : IFAR, ACSE ; 2007.

- Schnapper Dominique. Qu'est-ce que l'intégration ? Paris : Ed Gallimard ; 2007

3. Précarité. Questions d'accès aux droits, à la santé, aux soins et aux services

(exemples : demande et non-demande, rapports aux institutions, aux professionnels, etc.)

- Paugam S. Les formes élémentaires de la pauvreté. Paris : PUF ; 2005.
- Bonnet D. A propos d'une maladie des origines : ethnicité, catégorisation et identités en santé. In : Chauvin P, Parizot I, Revet S, editors. Santé et recours aux soins des populations vulnérables. Paris : Inserm ; 2005. p. 277-294.
- La santé des personnes âgées. BEH Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire 2006 ; n°5-6.

2 - Les « Migrants vieillissants ». Documentation générale

1. Documentation institutionnelle

Textes législatifs et réglementaires

- Loi sur l'immigration : Loi n° 2006-911 du 24 juillet 2006 relative à l'immigration et à l'intégration publiée au Journal Officiel du 25 juillet 2006.
 - b. Commentaires des textes
 - c. Rapports
- IGAS. Inspection générale des affaires sociales. Rapport sur les immigrés vieillissants, présenté par Françoise Bas-Théron et Maurice Michel. Paris ; 2002 novembre.
- HCI. La condition sociale des travailleurs immigrés âgés, avis à Monsieur le Premier Ministre. Haut Conseil à l'Intégration le 17 mars 2005. Paris ; 2005.

2. Données descriptives

a) Données statistiques, démographiques

- Tribalat M. Une estimation des populations d'origine étrangère en France en 1999. Population et Sociétés 2004 ; 59(1) : 51-82.
- INSEE. Les immigrés en France. Paris : Insee ; 2005.
- INSEE. Atlas des populations immigrées : Midi-Pyrénées. Les Dossiers de l'Insee 2005 ; n°127 : 62p.
- Tavan C. Les immigrés en France : une situation qui évolue. Insee Première 2005 ; n°1042 : 4p.

b) Approches qualitatives « Vieillesse et immigration »

- Samaoli O. Les immigrés dans la vieillesse. *Gérontologie et Société* 1991 ; n°56 : 167-173.
- Desrumaux G. Les nouveaux visages de l'immigration vieillissante. *Ecart d'identité* 1998 ; n°87 : 12-18.
- Samaoli O. Considérations gérontologiques autour de l'immigration en France. *Gérontologie et Société* 1999 ; n° 91:79-91.
- Sayad A. Vieillir... dans l'immigration. *Migrations Santé* 1999 ; n° 99/100 : 7-22.
- Vieillir dans l'immigration : une vieillesse à part ? *Vie Sociale* 2005 ; n°3 : 107p.
- Berrat B. Le vieillissement des immigrés : vieillesse ordinaire ? Vieillesse spécifique ? *Vie Sociale* 2005 ; n°3 : 13-22.
- Lampert S. Migrants âgés : ni d'ici ni d'ailleurs : une vieillesse en pointillé. *Le Journal de l'Action Sociale* 2006 ; janvier : 8-11.
- ORIV Observatoire régional de l'intégration et de la ville d'Alsace. Des itinéraires de migrants algériens vieillissants. *Les Cahiers de l'Observatoire* 2002 ; n°35 :161p.

3. Les « Migrants Vieillissants »

1) Lieux, habitat et logement, conditions de l'habiter

a) Les foyers

- Bernardot M. Le vieillissement des migrants dans les foyers. *Les séminaires de l'Adri. Hommes et Migrations* 1999 ; n°1219.
- Charbit T. Le vieillissement des travailleurs immigrés logés en foyers. *ADRI Le point sur...* 1999 : 11 p.
- Cheridi D. Accès aux droits et aux soins dans les foyers de travailleurs migrants. *Ecart d'Identité* 2000 ; 94 : 33-36
- Bernardot M. Le vieux, le fou et l'Autre, qui habite encore dans les foyers ? *Revue Européenne des Migrations Internationales* 2001 ; 17(1) : 151-164.
- Ridez S, Favier F, Colvez A. Précarité des Maghrébins vieillissant dans les foyers Sonacotra. In: Joubert M, Chauvin P, Facy F, Ringa V, editors. *Précarisation, risque et santé*. Paris : Inserm ; 2001. p. 241-251.
- UNAFO. Du foyer de travailleur migrant à la résidence sociale : quelles mutations ? *Ecart d'Identité* 2001 ; 94 : 80p.
- Rahal Mohammedi H. Les migrants isolés âgés dans les foyers. *Quelles perspectives ?* Rennes : ENSP ; 2002.
- Poisson MA. Les foyers, vecteurs d'intégration ? *E et H : Economie et Humanisme* 2004 ; 368 : 49-51.

- Gallou R. Les immigrés isolés : la spécificité des résidents en foyer. *Retraite et Société* 2005 ; n°44 : 108-147.
- Gallou R. Le vieillissement des immigrés en France. Le cas paroxystique des résidents des Foyers. *Politix* 2005 ; n°72 :57-77
- Hmed C. Les immigrés vieillissant en foyer pour travailleurs ou les habitants de nulle part. *Retraite et Société* 2006 ; n°47 : 138-159.
- Brohmi H. Pour une approche interculturelle des populations migrantes originaires du Maghreb. Dijon : CASNAV, 2006.
- Bernardot M. Le grand âge en foyer de migrants : nouvelles figures, nouveaux enjeux. *Dire le monde social. Les sociologues face aux discours politiques, économiques et médiatiques.* 2^{ème} Congrès de L'Association Française de Sociologie Bordeaux : AFS ; 2006

b) Conditions de l'habiter hors foyers

- Gallou R. La situation des hommes âgés vivant seuls : résultats et conséquences des politiques de l'immigration et de l'habitat. *Vie Sociale* 2005 ; n°3 : 23-48.

c) Formes de l'habiter (milieu urbain, milieu rural)

- In Situ Consultants. Le logement des populations immigrées dans le pôle urbain toulousain. Toulouse ; 2001.
- FASILD. L'intégration des immigrés en milieu rural en régions : Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence Alpes Côte d'Azur, Bourgogne. Note de cadrage, novembre 2004.

d) Quelles formules d'accueil et d'hébergement ?

- Benattig R. L'accompagnement social : éléments d'analyse sur les réalités et le devenir de pratiques professionnelles et sociales actuelles, études de cas dans le logement et le vieillissement. Rapport du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Direction de la population et des migrations. Paris : CRESI ; 1999.

e) Trajectoires résidentielles et secondarité

- Lechien M-H. Aller et venir faute de rentrer. *Plein Droit. La revue du Gisti* 1998 ; n°39 : 15-19.
- Bolzman C, Fibri R, Guillon M. Emigrés - immigrés : vieillir ici et là-bas. *REMI : Revue Européenne des Migrations Internationales* 2001 ; 17(1) : 1-197.

2) Statut de travail, de non travail et de retraite (y compris les anciens combattants)

- Attias-Donfut C, Gallou R, Regnard C, Wolff F-C. Passage à la retraite des immigrés. Premiers résultats de l'enquête Seniors. Paris : CNAV ; 2004.

3) Composantes « invisibles » de la « population » des migrants vieillissants

a) Les femmes migrantes

- Carrère V. Et les femmes ? Plein Droit. La revue du Gisti 1998 ; n°39 : 27-29.
- Aggoun A. Vieillesse et immigration. Le cas des femmes kabyles en France. Retraite et Société 2002 ; n° 37 : 212-233

b) Les migrants vieillissants d'origine non maghrébine

- Martinez Veiga UM, Munoz MC, Fernandez Asperilla AI. Situations d'exclusion des immigrés espagnols âgés en Europe. Paris : FACEEF ; 2001.

4) Droit et accès aux droits (y compris les formes de discrimination)

- Hamadache N. L'accès des immigrés âgés aux droits et prestations sociales. Gérontologie et Société 1999 ; n°91 : 65-77.
- Dumortier J-B, Coquelle C, Relli A. Immigrés citoyens : faciliter l'accès aux droits. Lille : COPAS ; 2001.
- Beque M. Le vécu des attitudes intolérantes ou discriminatoires par les personnes immigrées et issues de l'immigration. Drees, Etudes et Résultats 2005 ; n°424 : 8p.
- ODTI. Le Guide du retraité étranger 2002, 118p

5) La question de la santé

a) Etats de santé

- Fassin D. Repenser les enjeux de santé autour de l'immigration, in Santé : le traitement de la différence. Hommes et Migrations 2000 ; n° 1225 : 13-22.
- CAREPS. Situation et besoins en matière de santé des migrants vieillissants. Rapport n°439 du Centre Rhône Alpes d'Epidémiologie et de Prévention Sanitaire. Grenoble ; 2004.
- Attias-Donfut C, Tessier P. Santé et vieillissement des immigrés. Retraite et Société 2005 ; n°46 : 90-129
- ORS Languedoc-Roussillon. Etats de santé et accès aux soins des migrants en France. Analyse et synthèse bibliographique. Montpellier ; 2006.

b) Accès et non accès à la santé

- Mizrahi A, Mizrahi A, Wait S. Accès aux soins et état de santé des populations immigrées en France. Paris : CREDES ; 1993.
- Bonnet D. A propos d'une maladie des origines : ethnicité, catégorisation et identités en santé. In : Chauvin P, Parizot I, Revet S, editors. Santé et recours aux soins des populations vulnérables. Paris : Inserm ; 2005. p. 277-294.

6) *Gérontologie des migrants*

a) Relations « informelles » (lien familial, solidarités extrafamiliales...)

- Attias-Donfut C, Tessier P, Wolff F-C. Circulations migratoires et flux financiers. Economie et Statistique 2006 ; n°390.
- Attias-Donfut C, Wolff F-C. Les liens affinitaires des alter egos ? Aspects de la sociabilité des personnes nées hors de France. Retraite et Société 2005 ; n°44 : 50-78.

b) Formes de médiations et profils de médiateurs (médiations informelles, interprétariat, etc)

- Bousquet T. Travailleurs migrants : établir un terrain d'entente et de compréhension. Bulletin d'Information de la Mutualité Sociale Agricole 2005 ; n°59 Décembre : 19-24.
- Marongiu O. La prise en charge des migrants vieillissants d'origine Maghrébine dans le foyer Fontenoy à Roubaix. Constats et propositions. D'Un Monde à L'Autre. Roubaix ; 2002

c) Rapport aux professionnels et à l'offre de services (demande, réticence...)

- CRAM. Migrants : isolement et vieillissement. Quelle aide à domicile possible ? Les Cahiers de la CRAM Rhône Alpes 2001 ; n° 10:1-62.

d) La question du mourir

- Vieillir et mourir en exil. Immigration maghrébine et vieillissement. Lyon : Presses Universitaires de Lyon ; 1993
- Vieillir dans l'immigration : mourir en France. La Lettre du FAS 1994 ; n°41.
- Sayad A. La double absence. Paris : Seuil ; 1999.
- Chaïb Y. L'émigré et la mort. Aix en Provence : Edisud ; 2000.

7) *Mémoire et paroles de vieux migrants*

a) Rendre compte du point de vue « endogène » Mémoire et récits de vie

- Benguigui Y. Mémoires d'immigrés : l'héritage maghrébin. Paris : Canal Plus ed, 1997.
- Laulanie M. Récit de vie sociale croisé de Monsieur Coulibaly, sa femme Tiguidé et sa fille

Sissako : les représentations du retour au pays des immigrés vieillissants. Mémoire de Maîtrise en Sciences de l'Education et Sciences Sociales. Paris : Université Paris XII ; 2005.

4. Expérimentation et action sociale hors région Midi-Pyrénées

1) Réflexion d'ensemble : spécifique ? Droit commun ?

- Emsellem S. Des itinéraires de migrants algériens : quelles nécessaires modifications de l'action sociale pour une meilleure prise en compte des immigrés âgés ? Rapport pour l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville-Alsace. Strasbourg : ORIV ; 2002.
- Emsellem S. Etat des lieux de la situation des personnes âgées en Provence-Alpes-Côte d'Azur : CREOPS ; 2006.
- ORS Languedoc-Roussillon. Etats de santé et accès aux soins des migrants en France. Analyse et synthèse bibliographique. Montpellier ; 2006.

2) Etudes finalisées

- Sieira-Antelo M, Desmartin-Belarbi V, Ridez S, Ledesert B. Conditions de vie et état de santé des immigrés isolés de 50 ans et plus en Languedoc-Roussillon : rapport 2ème phase, enquête en population. Montpellier : CESAM migrations santé, ORS Languedoc Roussillon ; 2003.
- CAREPS. Situation et besoins en matière de santé des migrants vieillissants. Rapport n°439 du Centre Rhône Alpes d'Epidémiologie et de Prévention Sanitaire. Grenoble ; 2004.
- ORSAS. L'accès aux droits et aux services sanitaires et sociaux des populations immigrées vieillissantes de l'agglomération nancéenne. Etude réalisée pour l'Office Nancéen des Personnes Agées (ONPA) et la ville de Nancy par Abdelali Fahime. Nancy ; 2005.
- APUR Atelier Parisien d'Urbanisme. Les migrants âgés à Paris. Diagnostic - évolution et préconisations. Paris : APUR, 2006/03, 74p

3) Expérimentations et interventions diverses

- Pitaud P. L'accès des migrants âgés aux services : L'exemple du centre ville de Marseille, extrait d'une recherche action. La retraite dans la trajectoire migratoire. Migrations Santé 1999 ; n° 99/100:77-96.

4) Interventions en Midi-Pyrénées

a) Etudes, recherches, analyses

- Pons M. et alii In Situ Consultants. Le logement des populations immigrées dans le pôle urbain toulousain. Toulouse ; 2001.
- In Situ Consultants. Résidence sociale "Le Fronton". Diagnostic social. SONACOTRA

Région Sud-Ouest. Toulouse ; 2001.

- Serra Santana E. L'éternel retour ou l'impossible retour « Migration et vieillissement ». Une étude sur les migrants âgés d'origine maghrébine et portugaise de Toulouse. Rapport final, septembre 1993.

b) Expérimentation, textes programmatiques

- Collectif interculturel Toulouse Midi-Pyrénées. Vent de libertés. Toulouse : Encre de Garonne, 2005.

c) Comptes-rendus, rapports d'activité

- CCPS. Colloque Immigration et Vieillesse, l'impossible retour ? 10 janvier 1997.
- Comité médico-social pour la santé des migrants. Rapport final. Diagnostic Action SONACOTRA 2001.
- SONACOTRA. Guide méthodologique sur le vieillissement. DDS, février 2003.
- Association Vivre Mieux. Rapport d'activité, 2004.
- Maison de quartier de Bagatelle. 30 ans de vie.
- Maison de quartier de Bagatelle. Rapports d'activité 2003, 2004, 2005.
- CCPS. Bilan de l'action 2004 auprès des foyers SONACOTRA de Toulouse.
- CCPS. Rapport d'activité 2004.
- Santé Migrants. Bulletin trimestriel 2000-2005
- Association Partage Faourette. Diagnostic de développement durable des quartiers de Papus, Tabar et Bordelongue. Avril-juin 2005.
- Qui fait quoi ? Guide destiné aux opérateurs des quartiers Nord. Mairie de Toulouse, Mission du Développement Social, décembre 2005.

LES NOTIONS DE LA CULTURE

Les formes d'analyse et de traitement de cette question empruntent aussi souvent à différentes dimensions très liées entre elles, qui ont trait à la culture, à l'identité et à l'intégration. Une partie de la documentation rend compte de ce phénomène, mais aussi, l'enquête le confirmera plus loin, les logiques et postures des intervenants associatifs, des professionnels de terrain, comme des acteurs institutionnels. Comprendre les conditions de vieillissement des personnes d'origine immigrée demanderait de considérer et protéger leur culture et modes d'identification au sens de leurs origines nationales ethno-culturelles, de caractériser leurs situations et parcours de vie « interculturels », entre deux cultures : celle de leur pays d'origine d'une part et la culture française de l'autre...

Ces tendances conduisent à relancer sans cesse la controverse qui porte sur la « définition de la culture ». En empruntant à Saïd Bouamama : « *Deux approches s'affrontent sur le thème de la culture, avec bien entendu des enjeux énormes en termes de « grille de lecture » de la réalité et en terme d'orientations pour l'action. La première est une approche « essentialiste » et/ou « substantialiste » qui appliquée sur l'objet culture peut s'appeler du « culturalisme ». Pour cette approche, chaque « culture » se caractériserait par un « noyau dur » qui la différencierait des autres cultures. Au-delà des mutations historiques, un invariant existerait indépendamment des évolutions des contextes et des cadres sociaux. Les porteurs d'une culture seraient donc « essentiellement » différents, indépendamment de leurs contextes d'existence. »¹³*

Cette conception conduit à poser les migrants âgés comme étant essentiellement demeurés tributaires des valeurs du corps, des valeurs et modèles de la santé, du vieillir, de la vieillesse et de la mort qui se distinguent de celles qui sont en cours dans le pays d'accueil, souvent considérés comme d'essence religieuse.

« *La seconde approche considère les cultures comme des réalités en mouvement. Issues des besoins de l'existence humaine les cultures évoluent donc en fonction de ceux-ci. Depuis que l'homme est sorti de l'isolement des groupes humains sans contact entre eux, l'histoire est (...) surtout celle des interactions entre ces groupes. Par conséquent, une culture donnée est depuis ce moment le résultat des interactions avec les autres cultures. C'est dans l'interaction avec l'autre et avec les autres que se construisent les différences et le sentiment de différence ».*¹⁴

Cette seconde conception est donc dite « interactionniste ». Dans ce sens, la culture peut apparaître comme un fonds commun de la vie courante, à laquelle les personnes et groupes sociaux marquent un fort attachement, mais comme le constatait déjà G. Bataille dans le Brésil des années 60, dont ils peuvent être amenés à changer parfois très rapidement, en fonction des évolutions du contexte de société.

¹³ Bouamama S. La diversité culturelle et la dérive culturaliste. Document ronéoté IFAR 2007.

¹⁴ idem

L'équipe d'étude se revendique d'une sociologie ou anthropologie interactionniste qui se défie des tendances à enclaver les individus et les groupes dans des catégories préconstruites « exogènes ». Celle-ci s'attache à faire la part d'une « culture réelle » qui prend en compte les relations dans lesquelles s'inscrivent des individus plus ou moins fortement affiliés à une famille, à un groupe social, à une communauté. Dans un contexte historique marqué par les processus d'autonomisation individuelle l'analyse de l'identité demande à définir la culture comme ne relevant pas strictement de l'origine nationale et ethnique, mais de multiples autres dimensions : la culture est aussi affaire de trajectoire sociale, d'âge et de cycle de vie, de genre,...

Mais l'étude s'est d'autant plus attachée à considérer la culture, l'identité et l'intégration sous l'angle des interactions que nous étudions la situation de migrants âgés ou très âgés :

- Que leur statut d'immigrés situe depuis le moment de leur migration dans un rapport privilégié aux valeurs, modèles et idéaux du pays d'accueil, valeurs du travail, de la solidarité, de l'autonomie individuelle et familiale... qui reflètent l'image qu'ils avaient de la France dès avant leur décision d'immigrer.
- Que l'immigration a souvent répondu, quels que soient les « réseaux » dans lesquels se sont inscrits les néo-arrivants, dans la perspective d'une individuation dont les modèles sont à rechercher plutôt dans le regard que les « partants » ont porté sur les trajectoires des précurseurs et des migrants des générations antérieures.
- Qui vivent en Midi-Pyrénées depuis plusieurs décennies (parfois depuis plus de 50 ans)
- Qu'ils s'inscrivent depuis ce temps dans des rapports complexes d'interférence avec des composantes sociales différentes de celles de leur communauté d'origine.

Des personnes souvent très jeunes, ou de jeunes couples, ont pratiqué l'immigration dans un esprit d'« aventure » qui n'était pas celui de tel ou tel « pays » d'origine mais celle d'un « air du temps » animé par les valeurs du progrès économique et social, d'une époque où être « moderne » passait déjà de plus en plus par être « mobile », se faire entrepreneur de sa propre vie, se faire soi-même, ne pas hésiter pour cela à changer de contexte et de monde relationnel, mettre à distance les anciennes appartenances communautaires, et les cultures qui s'y attachaient... Les immigrants des Trente Glorieuses n'ont pas effacé d'un trait le contexte de société dont ils sont originaires, mais leur culture est avant tout celle de l'émigration. Ceci constitue une quasi définition de l'immigration de cette période d'opportunités et d'ouverture. On verra plus bas que les vieux migrants d'aujourd'hui ont fortement adhéré et adhèrent toujours fortement à ces principes, y compris parmi ceux qui sont représentés comme les plus indigents.

L'approche culturaliste de l'intégration reste contrainte par la vision figée de la culture et de la nation, et enferme la notion d'intégration entre deux modèles. Le modèle assimilationniste veut que l'étranger ne puisse être reconnu comme intégré que pour autant qu'il se montre complètement acculturé aux normes dominantes du pays d'accueil, qu'il ne puisse plus être

reconnu comme différent. Le modèle interculturel prend partiellement le contre-pied du précédent. D'essence humaniste, il milite pour la reconnaissance des cultures en tant que telles, dans leurs différences, et pour leur cohabitation.

L'approche interactionniste se tient à l'écart de cette controverse. Elle s'interroge sur les conditions « réelles » d'intégration des personnes et des groupes sociaux, sur leurs diverses formes d'implication, d'insertion ou de participation sociale.

Nous préférons tout au long de ce rapport questionner les conditions d' « insertion sociale » des personnes, que leur degré d' « intégration ». Nous nous intéressons avant tout aux conditions dans lesquelles les migrants âgés se sentent ou non aujourd'hui, « ici » partie prenante du contexte local, des systèmes relationnels dans lesquels ils sont impliqués entre un « ici » du quartier, du village, de la ville où ils sont résidents et « le pays » d'origine, qu'il ne faut pas plus entendre au sens de la nation, mais au sens du village, de la région, des communautés de proximité.

Notre propos n'est pas ici de clore une analyse théorique. Il consiste à bien marquer l'importance que revêtent ces questions dans l'approche pratique et opérationnelle des enjeux liés aux migrants âgés.

PARTIE 1

Les migrants

Les migrants vieillissants de la période des Trente Glorieuses installés sur le territoire de Midi-Pyrénées regroupent une population très hétérogène de femmes et d'hommes, ruraux ou urbains toutes origines confondues : africains de Guinée, du Sénégal, de Centre Afrique, espagnols, portugais, maghrébins du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie, marqués par leurs conditions de migration et fortement enracinés localement. Les liens qui les unissent à leur pays d'origine restent prégnants et ponctués d'allers et retours plus ou moins fréquents, en particulier au moment de la retraite qui font de leur vieillesse : une vieillesse mobile. La plupart continuent à pratiquer la double résidence avec bonheur afin d'entretenir le plus longtemps possible une pratique de « secondarité »¹⁵. Certains bien que rares, parmi ceux qui ont encore de la famille ou une maison au pays, attendent alors la retraite pour un retour définitif afin de recomposer avec l'unité familiale une vie continue, afin de se ré enraciner. Des parcours professionnels fait de ruptures, un déclassement social, un divorce ou encore la construction d'un nouveau projet de vie sont autant des raisons qui ont poussé les personnes rencontrées à déclarer vouloir repartir au pays originel. L'après retraite est vécue pour certains comme une seconde vie, où chacun, chacune donne de ce temps en dehors du monde du travail pour un investissement personnel divers (bénévolat, engagement associatif, membre d'un collectif, participant à la vie de quartier, entraide d'appartenance...). Certains ont connu des parcours plutôt chaotiques dans le travail caractérisés par des conditions pénibles, des accidents qui ont conduit très vite certains d'entre eux du statut de chômeur à celui de retraité. La plupart des migrants rencontrés disposent de petites retraites, de faibles ressources étriquées entre une vie ici pour subvenir aux besoins primaires et là-bas pour assurer le quotidien et l'urgence familiale qui s'étend parfois jusqu'à la famille élargie. D'autres ont connu de longues périodes de travail non déclaré, les documents nécessaires ont été difficilement conservés, ce qui a complexifié les reconstitutions de carrière et affaibli les montants des retraites perçues. D'autres encore vivent seules mais ne sont pas pour autant des isolés (femmes veuves, hommes avec un statut de pseudo célibataire...), et disposent de relations sociales relativement riches et de réseaux informels de solidarité, dont il a été difficile dans le temps qui a été celui de notre enquête de mesurer la teneur. La santé de ces « vieux migrants » est parfois altérée, affectée par une maladie chronique (diabète, hypertension, insuffisance respiratoire...) ou un symptôme aigu (blessure, accident du travail...) qui entraînent des difficultés dans la quotidienneté.

Certaines des situations que nous avons rencontrées font problèmes : elles concernent notamment les habitants des foyers d'anciens travailleurs immigrés qui demeurent dans une formule de logement très précaire inadapté au vieillissement où les résidents avancés dans l'âge continuent d'habiter soit par intermittence ou de façon continue depuis cinq, dix, vingt ans... jusqu'à la mort même ; les femmes veuves¹⁶ ou divorcées qui survivent avec de faibles revenus (pension de retraite

¹⁵ Au sens de : Membrado, M. (1998), « Processus de vieillissement et secondarité », in Yerpez, J. (ed.), La ville des vieux. Recherche sur une cité à humaniser, Editions de l'Aube Collection Territoire.

¹⁶ Dominique « J'étais accompagnée avec le RMI, maintenant coupé le RMI alors le complément, mais le RMI et la CRAM 360 euros, maintenant 500 euros, c'est un peu... mais maintenant monté le loyer, monté la charge, la charge, beaucoup la charge... il a cassé quelque chose à la maison, moi arrangé toute seule ! Moi

dérisoire du conjoint défunt pour seul revenu, RMI, minimum vieillesse...) et deviennent tributaires de l'assistance ; les hommes seuls qui ne vivent pas en foyer et dont certains occupent un habitat insalubre, un logement indigne et font l'objet d'une action de relogement («les relogés de Montauban») soumis de fait à un «double déracinement» ; les anciens combattants dont le film « Indigènes » a récemment ébranlé les consciences, mais pour qui un combat vers la réhabilitation de leur pension de retraite ne semble pas encore gagné. Nous ne manquerons pas d'évoquer tous ceux et celles qui ont été sujets le long de leur vie de discriminations comme un rappel de leur présence «illégitime» sur ce territoire.

Ces paroles de migrants nous a donné à lire l'histoire de leur expérience dans la durée de l'immigration et de leur insertion intégration, du temps passé jusqu'au temps présent... et dans une moindre mesure le temps futur.

I. MIGRER

Ce projet a reposé sur la démarche d'aller au devant de migrants vieillissants dans leur diversité d'origine et de contexte d'immigration et non de cibler telle ou telle catégorie de migrant définie par un ou plusieurs pays d'origine. C'est de cette diversité qu'il convient d'abord de rendre compte.

1 - Contexte de l'immigration, projet et devenir

Un projet de vie, quelle place dans l'immigration ?

Nos tout premiers constats nous rappellent à une évidence trop souvent perdue de vue, la démarche d'immigration « économique » s'inscrit le plus souvent comme un projet de vie « ordinaire », commun depuis toujours dans l'histoire des sociétés, et de la France en particulier. Une trajectoire d'émigration/immigration se construit au regard d'un modèle d'ascension sociale, dont les personnes sont convaincues de ne pas pouvoir être porteuse(s) d'un modèle d'ascension sociale, et avec la conviction que ce modèle (emprunté à ce que l'on sait de la société de destination) ne peut pas se réaliser dans la société d'origine. La ou les personnes engagent alors leur capacité d'autonomie au sens de l'indépendance, faisant valoir leur capacité à faire face, le succès de la démarche tient pour beaucoup à se rendre concrètement maître du modèle recherché. La migration n'est pas seulement un passage d'un pays à l'autre : le projet qui l'origine anticipe une acculturation (au moins partielle) à la société de destination, une révision identitaire de soi, entre culture et milieu social du lieu d'origine et du lieu d'immigration. L'immigration représente une transition plus ou moins marquée comme fin d'un moment du cycle de vie (la fin de l'enfance par exemple), qui ne suffit à définir de façon essentielle la personne dans la mesure où s'agissant des migrants âgés, d'autres transitions toutes aussi significatives ont jalonné leur trajectoire de vie (souvent la naissance des enfants, la retraite, parfois l'apparition d'un handicap...).

2 - Différentes conditions et modèles de migration

La diversité du fait migratoire incombe aux différents modèles et différents statuts de la migration. Ils sont notamment liés au contexte historique du rapport entre pays d'origine et pays d'accueil (on n'émigre pas n'importe où !), au contexte de la situation sociopolitique du pays d'origine (qui laisse ou non la porte ouverte sur un éventuel retour ou sur des allers-retours). La nature du projet de migration y participe aussi fortement : migration économique, politique, d'études... ainsi que les conditions de l'installation, individuelles, familiales, communautaires. Un réseau de connaissances et/ou un réseau parental, plus ou moins denses, constitué de plus ou moins longue date avant l'arrivée du migrant, est intervenu de fait dans la plupart des cas, à la fois à la gestation du modèle

et à l'accueil sur le site. Des précurseurs ont pu jouer un rôle analogue, ainsi parmi les personnes d'origine vietnamienne de notre échantillon venues faire des études à la suite de leurs parents. Notre corpus recouvre ainsi une diversité de cas de figure dont toute intervention doit faire la part.

Emigrations conjugales ou familiales

- ***L'épouse rejoint de plein gré son mari arrivé plus tôt*** : C'est l'exemple d'Alice qui rejoint à 20 ans son mari, maçon couvreur arrivé un an auparavant, lui-même ayant rejoint sa sœur, puis son frère. Mère de deux enfants, le projet migratoire se concrétise pour elle dans le travail (ménage). Le couple est devenu propriétaire d'un appartement, et leurs deux enfants le sont de leur maison. Le couple dit son fort sentiment de réussite, et de bien être : « *la France c'est un plaisir* ».
- ***Mariée et immigrée sans l'avoir souhaité*** : Anna est venue suite à un mariage arrangé rejoindre un mari émigré économique arrivé quatorze ans avant elle « *j'étais obligée de le suivre* », Elle dit avoir fait en France l'expérience de la solitude en tant que mère au foyer. Elle est veuve aujourd'hui, avec de faibles ressources et se dit partagée entre l'Algérie et la France : « *ici je me sens pas chez moi et là-bas pas tellement* ». L'exemple reflète les trajectoires contraintes qu'ont connues différentes femmes, ainsi que le sentiment souvent négatif qu'elles ont de leur existence d'aujourd'hui. Amandine a un parcours très comparable, venue auprès de son mari pour « *faire l'épouse* », elle dit avoir été longtemps tenue enfermée et non déclarée pour ses activités dans la petite entreprise familiale. Elle a divorcé récemment et vit avec le RMI en situation précaire de logement. On se reportera aussi à l'exemple de Dominique : son époux dont elle dit qu'il se comportait de façon particulièrement « autoritaire », est décédé depuis peu. On mentionnera aussi la situation de certaines femmes récemment « rapprochées » : l'épouse de Damien, par exemple, ou Thérèse arrivée en 2000 pour à la demande du mari malade. Veuve depuis deux ans, elle ne parle que très peu de français, et apparaît aujourd'hui dépendante de son fils, et toujours très peu insérée socialement.

Emigrations politiques

- ***Réfugiés politiques vietnamiens*** : leur situation tient beaucoup à la situation héritée de la décolonisation dans différents pays d'Asie et d'Afrique : Thierry, comme d'autres réfugiés politiques du Vietnam qui ont conservé la nationalité d'origine, a vécu et vit en France dans la pauvreté. Il a immigré à la fin de la guerre, mais non sans projet : « *la vraie raison du départ avec les enfants, (c'est) pour qu'ils puissent étudier* ». Mais il est très peu inséré à Toulouse, ne rêve que de repartir (« *je vis toujours avec mes souvenirs et, je pense que je vais retourner dans deux ou trois ans au Vietnam* »), mais son épouse est quant à elle définitivement ancrée « ici ».

Cet attachement aux valeurs de la réussite scolaire des enfants ne va pas sans rappeler une autre situation type : celle des jeunes vietnamiens venus séjourner en France pour y mener leurs études, et qui sont restés « ici ».

- ***Etudiants vietnamiens restés en France*** : ils suivaient une formation en France, ils sont arrivés entre les années 50 et 75, et ont été pris au piège d'abord du contexte de guerre, puis de la mutation politique de leur pays d'origine. Ils sont restés dans la région, où ils se sont plus ou moins tardivement installés en famille. La plupart ont longtemps retardé leur demande de naturalisation, et leur insertion professionnelle a souvent été partielle et difficile. Ils privilégient depuis toujours les relations d'entre soi.

Daniel est de ceux là, qui à la fin de ses études se place dans l'attente d'un retour au pays toujours différé. Il n'a guère de relations de sociabilité hors de la communauté d'origine, qui lui procure travail et réseau. Didier a connu un parcours professionnel plus riche, mais il est aussi dans ce temps suspendu, devant le constat que toute sa vie est désormais « ici », alors qu'il continue à se représenter comme « là-bas ». La trajectoire de Colette et de son mari, militants vietnamiens qui ont conservé leur nationalité d'origine, est également représentative, mais sur un versant de plus grand ancrage « ici », où ils sont désormais propriétaires de leur logement, où les enfants ont été élevés dans les valeurs de la famille, de la réussite scolaire, du travail. Ces derniers qui ont été placés au centre du projet de vie familiale, et l'ancrage des parents s'est fait à travers les enfants et petits enfants.

La plupart vivent en France depuis tellement longtemps qu'ils ne sont plus en mesure de se reconnaître dans les changements qu'ils ont connus depuis le pays d'origine.

- ***« Lettrés » des colonies d'Afrique*** : le père d'Olivier était enseignant en Guinée-Conakry. Lorsque le pays a basculé dans l'autonomie, les enfants se sont dispersés dans différents pays. Olivier a d'abord vécu au Sénégal, avant de venir s'installer à Toulouse avec sa famille. Il a trouvé à s'installer dans une vie entre militance et travail, au service du développement économique de l'Afrique et de son pays d'origine en premier lieu. Ses frères sont partis s'installer en Amérique du Nord, et sa vie est toute de mobilité. Il se représente comme résolument « ici », mais aussi comme citoyen du monde.

Entre migration politique et migration économique

« Boat peoples » vietnamiens des années 75-80. On vient de voir que l'exil contraint ne suffit pas à éclairer les raisons qui ont poussé les personnes et familles à immigrer « ici », qu'il y a un projet bien présent derrière l'émigration subie. C'est le cas de bien des migrants parmi ceux qui ont du partir sans espoir de retour au pays avant longtemps, celui des « boat peoples » notamment. Le parcours de Thierry est exemplaire : départ du Vietnam dans des conditions dramatiques, il échoue une première fois à « passer » avec sa famille, est emprisonné, avant d'arriver à Toulouse accueilli par une sœur depuis longtemps installée sur place. Dans son cas, l'émigration s'est imposée autant au plan politique qu'en termes de survie économique, avec un projet familial très présent autour d'un restaurant à Toulouse, de la réussite des enfants... Mais Thierry n'en conserve pas moins un fort sentiment de perte : *« ça a été dur de quitter (...) c'est les sentiments (...) tout ce que je connaissais au Vietnam c'était fini quand je suis arrivé ici ».*

Emigrations économiques

On ne s'attardera pas sur ce qui constitue le cas de figure le plus fréquent, tel que nous l'avons évoqué en introduction. Un projet initial de réussite sociale par le travail s'est le plus souvent concrétisé sous différentes formes (réussite individuelle, familiale...). Les formulations sont du type : « *nous ne sommes pas venus comme certains comme réfugiés politiques (...) nous sommes venus comme réfugiés économiques et de là on s'attendait pas qu'on va rester jusqu'à maintenant, ça fait 43 ans ou 44 ans (...) je suis venu en France pour travailler et gagner ma vie et aider ma famille* » (Antonin). Les migrants âgés portent aujourd'hui pour la plupart un regard très positif sur leur parcours de vie. Certains se définissent aujourd'hui comme ayant coupé les ponts avec les origines, et comme définitivement d' « ici » (par exemple, Olivia, Boris, Marcel, Sarah, Magali...). D'autres ont cultivé un double ancrage entre lieu d'origine et lieu de vie. Ils sont les plus nombreux, mais sous différentes formes que nous développerons au cas par cas :

Des formes d'ancrage « ici » qui se définit aujourd'hui comme essentiel. Mais les personnes continuent à pratiquer régulièrement les lieux d'origine, la famille, le village... Certains ont constitué un double patrimoine et la retraite est synonyme de fréquents séjours « au pays ». (Pierre et Denise, Katia) Des formes dans lesquelles le projet de migration a débouché sur une « double résidence », entretenue par des séjours longs au « pays ». C'est le cas de bien des travailleurs saisonniers, qu'ils aient travaillé dans l'agriculture (Albert par exemple, et de nombreux anciens saisonniers) ou dans d'autres secteurs d'activité (Alain, Olivier, etc...).

Ils représentent le fort contingent de ceux qui définissent aujourd'hui leur identité comme à la fois d' « ici » et de « là-bas ». La plupart ont aussi une vision positive de leur trajectoire, mais diverses situations apparaissent aujourd'hui problématiques pour des raisons que nous développerons plus loin. Frédéric et Gérard, frères de nationalité sénégalaise, représentent une exception sur laquelle nous reviendrons aussi, pour être pratiquement les seuls à se définir encore comme clairement de « là-bas », malgré l'attachement qu'ils expriment pour leur vie de commerçant à Toulouse.

Anciens combattants

Ils se sont engagés souvent très jeunes et pour des raisons économiques et ont eu souvent une seconde carrière. Mais ils se définissent eux-mêmes encore comme « anciens combattants », et en quête d'un statut et d'une reconnaissance qui fait question. L'exemple de Thibaud est particulièrement significatif : il s'est engagé à 16 ans, puis est entré « *dans l'administration* » marocaine à la fin de la guerre. Il réside exclusivement au Maroc jusqu'à la retraite et c'est alors seulement qu'il rejoint la France : « *j'ai été à la retraite et je suis venu ici en France* »... Pour faire valoir ses droits... Marcel, ancien militaire français installé en France, est retourné en Algérie pendant près de 30 ans, pour revenir lui-aussi tardivement vivre en France avec sa famille. D'autres, comme Antonin, ont suivi des parcours plus classiques portés par un projet d'immigration et d'insertion en France (Marcel, Antonin...). Ils se montrent généralement revendicatifs.

Des trajectoires plus atypiques

Pour finir ce tour d'horizon, certains parcours relèvent moins d'un projet déterminé que du hasard des rencontres : ainsi celui de Mathilde, venue en 1974 en vacances à Toulouse où elle a rencontré son futur mari... Celui de Yolande, venue récemment en France avec le soutien d'une communauté religieuse, alors qu'elle est atteinte du SIDA. Ces exemples rappellent toutefois le propos général : l'immigration est affaire de personnes mobiles et en mesure de s'autonomiser dans un contexte très différent de leurs origines.

3- Rester « ici » ou retourner au « pays » ?

Hors de quelques situations contraintes par le contexte politique, la possibilité reste toujours ouverte d'un retour définitif sur les lieux d'origine. Ceux qui apparaissent effectivement empêchés sont peu nombreux (Olivier, Thierry...), et ils ont construit un projet ferme d'« immersion¹⁷ » pluri-générationnelle par la réussite sociale des enfants, qui donne sens à leur émigration contrainte.

Dans la longue durée familiale

La situation de certains des ex étudiants vietnamiens se rapproche beaucoup de celle des exilés contraints, même si les obstacles à un retour au pays ne sont plus de même nature : ils sont arrivés très jeunes, ont tous ou presque suivi des études supérieures avant de vivre très longtemps (les plus anciens depuis plus de 50 ans) dans une certaine disqualification sociale et dans des relations privilégiées entre une famille fondée en France et/ou le groupe affinitaire de la « communauté ». Quelle que soit la part relative du subi et du choisi, les personnes et familles se sont fixées dans la durée et dans la lignée, et désormais sans véritables perspectives de retour, d'autant que la distance géographique ne facilite pas la mobilité entre « ici » et « là-bas ».

Il en va de même de la plupart des situations d'aujourd'hui héritières de la longue durée et en particulier de celles des immigrants économiques originaires du bassin méditerranéen. Dans le cas des espagnols, portugais ou personnes originaires d'un des pays du Maghreb, la faible distance relative entre lieu d'origine et lieu d'installation en Midi-Pyrénées a plutôt joué dans le sens du maintien de liens étroits avec le « pays ». Mais la plupart ont construit « ici » une vie familiale et un ancrage dans les relations de proximité (relations de voisinage, attachement au quartier de résidence, ...). La plupart des migrants âgés ont des enfants adultes qui ont eux-mêmes fondé leur famille « ici », et souvent des petits enfants. Quelles que soient les relations maintenues avec le lieu d'origine, la fréquence des allers-retours, le patrimoine qu'on y détient... il est devenu évident qu'il n'est plus question de revenir « au pays », sinon pour de courts séjours et dans un rapport qui situe de plus en plus le « pays » sur un plan secondaire.

¹⁷ Le mot est d'Olivier

Les « doubles résidents » dont la famille est restée « au pays »

Certaines situations apparaissent plus incertaines, ou du moins sont représentées comme telles. C'est le cas des anciens travailleurs pauvres qui ont pratiqué assidument le double ancrage, d'une part dans une famille et ou une communauté restée au pays, d'autre part sur le lieu du travail et des relations entre pairs. Le sens commun les destinait à revenir vivre au pays d'origine dès la cessation d'activité de travail, et les arguments qui plaidaient en ce sens pouvaient apparaître nombreux : faibles ressources de retraite, logement de travail inadapté au vieillissement et souvent difficile à conserver, faible insertion sociale et absence de soutien familial...). Peut-être certains ont-ils fait ce choix définitif et ainsi disparu de la scène midi-pyrénéenne... mais l'étude confirme que ces retraités apparemment « isolés » sont nombreux à souhaiter prolonger leur vie « ici » et que les perspectives qu'ils se donnent d'un retour définitif au pays semblent plutôt s'amenuiser avec l'avancée en âge.

Leur situation se caractérise le plus souvent dans l'entre deux, le double attachement, le non choix, l'indécision... Certains entretiennent l'option du retour définitif comme une possibilité ouverte, mais la plupart se situent clairement dans la perspective de continuer à cultiver le double ancrage.

La longue durée semble là-aussi avoir fait son œuvre, mais dans le sens d'un attachement à un style de vie « différent », fait des contraintes entre le contexte d'« ici » et celui de « là-bas » : autonomie individuelle d'une part, de l'autre un cadre de vie familial et communautaire ou le statut du migrant apparaît souvent de plus en plus en décalage, dans lequel celui-ci ne se représente plus guère comme habitant permanent.

Ce mode de vie des « doubles résidents » privilégie de fait les relations entre pairs d'âge et de parcours social, l'accroche aux conditions de vie « ici », aussi précaires peuvent-elles apparaître dans certains cas. Le projet de vie à la vieillesse si situé ainsi dans la continuité du projet migratoire.

Pour conclure, notre échantillon d'enquête ne comporte qu'un très faible nombre de personnes qui disent souhaiter revenir un jour vivre à titre principal sur leur lieu d'origine, et un nombre encore plus réduit (deux ou trois cas particuliers) qui semblent effectivement déterminées à le faire. Frédéric et Gérard sont de ces exceptions : commerçants internationaux, ils disent bien que leur devenir est dans un retour définitif dans leur village du Sénégal. *« ils disaient pas je m'en vais en France pour rester. On fait pas ça. Ils ont tout au pays, ils pensent retourner, c'est la façon des vieux, ils vivent avec ça. Le but c'est pas je vais en France pour rester »*. Mais ils ont déjà plus de 70 ans, et disent aussi combien le départ définitif sera difficile et demande à être préparé : *« qu'on ne peut pas rester dans un pays trente ans, ce n'est pas possible d'un coup de partir, (il faut) le faire petit à petit, rester 3 mois ou 2 et repartir au Sénégal, ça se prépare »*.

II- LE TEMPS PASSE

Penser l'expression « vieux migrants » débouche sur un paradoxe majeur, cette double catégorisation héritée du regard social porté sur les personnes posent dès lors deux questions, d'une part comment et pourquoi continuer à définir les personnes d'origine immigrée comme « migrants » alors que le fait migratoire appartient à un temps dépassé, et d'autre part pourquoi appeler « vieux » des personnes qui ne se perçoivent pas elles mêmes comme « vieilles ».

1- Le temps de la mutation

De la migration... à l'enracinement

Nous avons recueilli des histoires de vie qui ne font qu'une faible part à la migration et à la définition de soi comme « migrant ». Il est bien question parfois du temps de l'arrivée en France et de l'installation, mais ce que disent les migrants âgés de leur parcours insiste beaucoup plus sur la temporalité longue : la guerre, le travail, le logement, les relations de proximité, la vie familiale, le temps de la retraite... Lorsqu'elle est posée, la question de la fin de vie peut imposer de nouveau la « tyrannique question des origines » : où vais-je être enterré ? Rares sont ceux qui disent le souhait de reposer dans leur pays d'origine, et bien plus nombreux sont ceux qui explicitent le choix d'être enterrés sur le lieu de vie actuel, là où les enfants sont nés, où la famille s'est fixée et a grandi. La plupart disent aussi combien il est serait aujourd'hui difficile pour eux de se réadapter à un environnement social, culturel et politique devenu étranger avec le temps. Norbert : « *il y a un déséquilibre, les gens de là-bas c'est...ici j'ai l'habitude () Et là-bas, j'ai pas l'habitude, le caractère des gens là-bas, c'est pas le même, () Oui, ici je connais tout le monde, on parle de bien ou de mal, on s'en fout, on a l'habitude ; là-bas je peux pas parce que je connais pas beaucoup, toute la jeunesse qu'il y a maintenant, c'est pas la même, c'est pas comme...la génération de maintenant c'est différent* ». Denise : « *il y en a beaucoup qui s'en vont, ils partent, ils reviennent trois mois, mais ils viennent se faire soigner ici parce que, quand on est habitué, c'est difficile après... Le système, là-bas, est différent. Il est différent, c'est très difficile ; il y a un problème aussi avec les migrants de notre génération qui sont arrivés dans les années 70, la plupart ont des problèmes de santé, de dos...(...) on restera quand même (ici)*».

Les liens avec le pays d'origine restent marqués par la pratique des allers-retours de plus en plus fréquents au moment de la retraite. Les « jeunes retraités » migrants font preuve d'une mobilité que l'on connaît aux non migrants, parfois dans des conditions de transit peu sécurisées. Ils sont pour la plupart « **doubles résidents** » et rares sont ceux qui ont coupé tout lien avec le lieu d'origine. Antonin : « *à la retraite, après peut-être, on passera la moitié du temps comme on a ici nos enfants, nos petits-enfants j'ai tout ça, mais on partira là-bas trois mois ou comme ça* ». Les migrants se définissent d'abord comme intégrés et enracinés de longue date dans un village, un quartier, une

ville, un voisinage... en recherche de liens sociaux. Antonin, retraité algérien de 70 ans, ancien combattant : *« je suis citoyen français, je fais mon devoir civique comme un français »* (...) *« je vote, j'ai les papiers français, moi je veux voter »* () *« on est comme des français anciens »*. Norbert 73 ans : *« je suis citoyen toulousain j'ai grandi ici comme si j'étais né ici »*. S'inscrivant en tant qu'habitants « anciens » ces migrants font société, participent du local et du national de leur l'histoire et, s'inscrivent en tant que mémoires de la vie passé, du présent et de l'avenir.

2- La question de l'exil

Les personnes interrogées se réfèrent peu à la notion. Le silence se fait le plus souvent, lorsqu'on aborde la question de l'exil, moment à forte charge émotionnelle. De même, l'histoire migratoire a été peu ou pas transmise par les parents à leurs enfants. C'est un peu la part obscure de l'histoire individuelle. Les premiers moments de rupture font l'objet d'un fort ressenti, dans la mesure où pèse le soupçon permanent de la trahison. De nombreux auteurs ont mis en mots le poids de l'exil¹⁸, du déracinement. Certains évoquent aussi les émissions de radio ou les films. Anna : *« Parce que avant j'écoutais une émission, enfin des immigrés ici, c'était pas...on voyait la vie des immigrés ici, avant dans les années 60, 70, ça...(...) c'était une émission...de radio le soir (...) la vie des immigrés, comment ils vivent ici (...) que la vie est difficile, qu'ils vivent mal, ça m'a marquée quoi (...) en entendant, il y a des gens qui téléphonent, la famille qui pleure au téléphone (...) Ça m'a marquée et moi j'étais pas pour vivre ici, que maintenant les gens ils veulent venir pour vivre ici »*. Bernard : *« en 86 seulement tu te rends compte, quel exil je suis partie en 52. »*. Dominique : *« L'exil, c'est dur, c'est dur mais sinon hamdoulah, mais l'exil tu sais ! De rester toute seule, c'est dur, maintenant je me suis habituée un peu, quand je reviens de là-bas et que je rentre ici toute seule, je commence à pleurer toute seule !* Albert : *« C'est ça la vie ! L'exil ! L'exil c'est dur !* Anna : *« j'étais triste...parce que j'ai laissée la famille là-bas, déjà à l'aéroport ça c'était très mal passé, la famille que j'ai laissé là-bas et tout, j'étais triste...(...) Ça fait 30 ans que je suis ici, mais... »*.

3 - Mise à distance de la famille

L'incertitude domine tout au long de ces parcours de vie qui ont été finalement peu anticipés. Bien peu sont venus avec le projet arrêté de s'installer définitivement, et à vivre séparés de leur famille. Cette désintégration a produit des distances au sein de la famille, distendant les liens familiaux et amicaux et a demandé à celui qui a migré de reconstruire d'autres liens dans un autre environnement ou tissu social.

¹⁸ Slimane Azem « Algérie mon beau pays » source site tactikollectif. « En exil dès on jeune âge, j'ai préparé mes affaires pour mon premier voyage (...) Algérie mon beau pays, je t'aimerais jusqu'à la mort loin de toi moi je vieillis rien n'empêche que je t'adore (...) jamais je t'oublierais quelque soit mon triste sort... / « un jour j'ai rêvé / Que j'ai pris le bateau, je suis parti / Et vite je fus à la maison / Tous ceux que j'aime étaient contents / A mon réveil, j'ai retrouvé les ténèbres/ Hélas, c'était en exil que je dormais.../

Ces personnes ont fait le choix plus ou moins contraint de vivre séparées au moins une partie de l'année. Ces séparations successives et longues dans le temps ont participé à une révision de la place qu'occupait le migrant avant le départ. Cette place est sans cesse questionnée, à chaque départ, durant les longues absences. Nombre d'entre eux s'appliquent à maintenir les liens familiaux par la pratique d'allers-retours fréquents et font un fort usage du téléphone pour ne pas devenir seulement un « *pourvoyeur de ressources* ». Pour certains, les liens se sont radicalement fragilisés. Rachel : « *oui, il y a des fois, ça me... pour les gosses, comme a dit mon mari pour les gosses, ils appellent toujours au téléphone, téléphone, téléphone, ça fait...ça fait beaucoup de téléphone, oui mais quand on va là-bas, on est tranquille, il y a le manger à côté, il y a tous les magasins à côté et tout, il descend il parle...il y a tout, on a l'eau, on a l'électricité, on a le gaz de ville, il y a tout* ». Alain : « *Je téléphone 3 fois par semaine, le téléphone il est cher, j'ai toujours 20 euros par semaine de téléphone (...)* Je n'ai pas la vie que je veux (bis), si ma femme était ici on pourrait voyager ensemble, elle pourrait m'aider, psychologiquement en plus. Si je tombe malade qui va m'acheter quelque chose ? Personne, pas de frère pas de sœur rien. Les frères ils arrivent pas parce qu'il faut le visa... » (...) « *...on est en contact avec ma femme tous les 2 jours au téléphone* ».

Quelle vie peut-on construire dans la mise à distance de la famille ? Comment vivre ensemble séparés ? Les personnes parlent peu de ces petits arrangements privés du lien familial. Ce temps passé ailleurs prend fin après la décision d'un retour définitif, au moment de la retraite, ou suite à une rupture (chômage, maladie, invalidité, divorce...). Mais nous n'avons eu connaissance que de quelques rares exemples de personnes qui envisagent de revenir définitivement au pays, et de la part de migrants qui expriment un vécu particulièrement négatif de leur vie actuelle ici.

La plupart des personnes se déclarent installées ici, souvent en famille, de façon définitive, avec des enfants qualifiés comme « français nouveaux » par l'ancrage du sol. Parmi les personnes « seules » on constate également que la plupart font le choix de continuer à vivre ici même après la retraite faisant de la migration alternante leur choix de vie. Ils légitiment leur non retour par la nécessité de maintenir une présence administrative sur le sol français, de façon à préserver leur accès aux droits et acquis sociaux de leur travail avec le grand âge ce choix s'affirme avec la préférence des soins ici. Le veuvage, la perte des membres du groupe auquel on se sent appartenir vient questionner l'équilibre relationnel obtenu, le fragiliser. Certaines veuves âgées ne sont plus en mesure de rebâtir encore une seconde carrière, et connaissent alors des situations de précarité d'autant plus grandes si leur réseau relationnel est trop faible pour leur apporter le soutien nécessaire.

4 – Enracinement

Les catégories utilisées pour décrire les situations de migrants sont souvent celles du misérabilisme, et accumulent les stigmates du vieux, du pauvre et de l'immigré. Il est nécessaire de déconstruire ces catégories pour en reconstruire fondées sur la réalité sociale des personnes. Le premier constat

qui va en ce sens est celui de l'« enracinement »¹⁹ des migrants âgés. Notre échantillon en Midi-Pyrénées confirme que les « vieux migrants » sont enracinés localement. Ceci met à mal différentes « fausses notions » qui postulent sur le thème des « problèmes d'intégration des immigrés » :

- Les migrants âgés sont intégrés « ici »,
- La plupart ne repartiront pas définitivement dans leur pays d'origine.

On ne peut pas se satisfaire de qualifier **essentiellement** comme « immigrants » des personnes qui ont pour la plupart passé plus de temps « ici » que dans le pays d'origine. La plupart disent bien que du fait du temps passé, leur lieu de vie est aujourd'hui « ici », et que leur installation est définitive, même s'ils continuent à pratiquer la double résidence. Antonin : *« on a mis des racines, pourquoi on a mis des racines, parce qu'on a fait des enfants, on a fait 8 petits-enfants... alors c'est ça que ma femme elle dit à cause de mes enfants, mais moi c'est pas à cause de mes enfants, que si je veux par exemple de vivre là-bas en Algérie parce que j'ai un appartement, tous les deux, bien occupés, comme on dit grâce à dieu, mais je m'en vais pas, pas pour mes enfants, mes enfants ils sont grands et c'est tout ».*

Ceux-là se disent d'abord ancrés sur le territoire de leur quartier, de leur ville... où certains ont accédé à la propriété et participent souvent à la vie publique, de façon formelle ou informelle. Certains en tant que personne référente, militante, bénévole, déléguée syndical... Ils ont sur « la France » un regard généralement très positif qu'ils aient ou non demandé à être naturalisés. Leur enracinement est identitaire, non pas au sens de leurs origines, mais au sens de leur ancrage dans la vie locale « en France ». Pierre : *« ...la France c'est notre pays. Maintenant ça fait 37 ans qu'on est là. Moi, ça me fait mal quand j'entends les politiques parler de l'immigration, ça, ça me fait très mal parce que....bon.... à notre époque... ».* Magali : *« j'y suis allée beaucoup de fois, j'y vais quand j'ai envie mais après...c'est-à-dire qu'il y a tant d'années que je suis ici que on dirait que la France elle te dit «Viens», elle vous appelle, ça vous attire ».* Anna : *«j'ai les enfants ici, je ne serais pas tranquille, j'aimerais bien, j'ai les enfants ici, ils peuvent pas rentrer avec moi ».* Antonin : *«même ils sont grands, même ils sont mariés mais quand même...je serais pas tranquille et il y a les petits-enfants aussi. Nous, on reste ici... »* Mathilde : *« après tant d'années que l'on dit que l'on veut partir...il y en a beaucoup, il y en a beaucoup qui restent parce qu'ils ont des enfants (plus tard je ferai des) allers-retours, je reste un mois là-bas, deux mois ici ou deux mois là-bas, un mois ici mais...vivre là-bas et laisser mes enfants ici, je ne serais pas tranquille».*

Ceux qui ont demandé la nationalité française ont parfois pour cela effectué un véritable parcours du combattant. Alice : *« Oui, oui, mon mari il voudrait bien. Alors moi j'ai été chercher tous les papiers Mais bon il y en avait tellement de choses à remplir que j'ai abandonné parce que bon il faut savoir...et après j'ai dit bon tant pis (...) Oui, oui, je voudrais bien être comme nos enfants »* *«Oui, oui... mais bon ça donnait trop de travail les papiers, alors on a abandonné»* ou leur demande a été purement refusée. Alain : *« je suis coincé, je peux rien faire, en plus j'ai pas la*

¹⁹ Nous empruntons le terme à : Attias-Donfut C. (2006). *Enquête sur le vieillissement des immigrés en France. Enquête PRI Cnav*. Paris. Armand Colin.

nationalité française, au moment où j'ai demandé la nationalité française j'étais au chômage, ils m'ont refusé » (oui), maintenant que je veux demander la nationalité française, ma femme elle est au Maroc, ils m'ont dit non il faut votre femme ici, j'ai fait la demande pour ma femme, ils l'ont refusée » ; ou encore n'a pas abouti. Anna : « je suis décidée mais ils demandent beaucoup de papiers, mon grand-père, mon père et surtout l'acte de mariage, vous savez, avant il y en a qui font l'acte de mariage, il y en a qui font pas (...) c'est très difficile, enfin l'acte de mariage il est de ma belle-mère, ma belle-mère elle s'est mariée en 62, ça c'est un peu difficile (...) Non et en plus, la carte de mon mari elle est un peu en désaccord, alors ils donnent pas les papiers ».

5 - Trajectoire type de l'enracinement familial

Pierre et Denise ont quitté ensemble leur campagne portugaise en 1972. Il vient de passer plusieurs années de guerre coloniale. Ils suivent une filière d'immigration, et arrivent à Toulouse où ils ont de la famille. Il travaille d'abord dans l'agriculture, puis dans le bâtiment. Denise a d'abord vécu l'émigration comme un grand déchirement, mais ils font très vite un premier choix : demander la naturalisation, qu'ils obtiennent rapidement. Ils se situent dès lors dans une perspective toute orientée vers l'intégration et la réussite sociale « ici ». Ils suivent des cours, participent à la vie de plusieurs associations, achètent un pavillon en 1980 : « *c'est à nous de nous adapter au pays mais pas au pays à s'adapter à nous, en gardant nos racines* ». Mais Pierre est déclaré invalide en 1984 et se consacre dès lors au jardinage tout en apportant de l'aide aux voisins. Denise prend alors un travail d'aide soignante. Aujourd'hui tous les deux sont à la retraite, leur fils installé, le choix définitif est arrêté : « *on a décidé de faire notre vie ici* », « *à un moment donné il faut décider parce qu'on ne peut pas être partout* ». Ils attendent des petits enfants.

Il s'agit de la trajectoire type de l'enracinement des migrants familiaux, que bien d'autres ont suivi, comme Armand et Katia, Antonin et Rachel... Ils ne représentent pas le cas de figure le plus fréquent dans notre échantillon mais ce type de parcours l'est de fait dans la réalité : Armand et Katia sont venus s'installer dans le Tarn et Garonne en 1963, à la suite d'un premier séjour saisonnier d'Armand. A plus de 30 ans ils abandonnent leur village espagnol, leur petite exploitation agricole, et les travaux de journaliers dont ils vivaient pauvrement. Ils disent avoir été portés par le rêve de meilleures conditions de vie, avoir suivi l'exemple de quelques précurseurs organisés en réseau, avoir programmé leur départ, au moment où beaucoup d'espagnols pauvres émigrent vers la France. Ils partent d'abord « *à l'aventure* » avec leurs 5 premiers enfants, mais il devient rapidement évident que leur installation sera définitive. Ils n'ont pas de problème au plan des papiers, et engagent rapidement une trajectoire sociale ascendante : lui devient d'abord ouvrier agricole, puis maçon, avant d'intégrer une entreprise laitière. Ils deviennent progressivement multi propriétaires (leur logement, une maison au village d'origine, une résidence secondaire en France). Leurs 7 enfants se sont engagés dans des études longues et sont devenus cadres. Elle fréquente assidûment le réseau catholique local. Les enfants devenus grands, elle prend un travail de garderie

grâce auquel elle développe encore son ancrage local.

Les allers-retours « au pays » se limitent aux congés annuels. Devenus plus fréquents à partir de la retraite, dans la mesure où ils restent très mobiles, mais il est clair que leur vieillesse se passera au plus près des enfants et nombreux petits enfants, et leur choix est déjà fait d'être enterrés ici, auprès d'un des fils décédé.

6 - Sentiment vis à vis de la France

Les mots pour dire l'attachement à « la France » ont une connotation presque toujours très positive, qui montre que le « pays d'accueil » est devenu, avec le temps passé, le pays de références, quels que soient les liens entretenus avec le « pays d'origine ». Alice : *« ah la France pour moi c'est un plaisir »* ; Albert *« Elle est bien, bien, vraiment elle est bien ! »*. Pierre : *« Oui, je n'ai que du bien à dire de la France parce que c'est un pays qui nous a accueilli (...) je regrette une chose, c'est de ne pas pouvoir travailler plus longtemps parce que j'ai eu la malchance de tomber malade, j'aurais fait quelque chose de bien en France »*. Sarah : *« La France c'est le plus beau du monde, je te dis, la France elle recueille tout le monde, elle leur donne à manger »*.

Ce sentiment reste fort malgré les difficultés rencontrées, les discriminations²⁰ vécues ou manifestations racistes. Antonin : *« voilà, ils nous embauchent pas parce que nous ne sommes pas français, ils nous demandent la nationalité française, remplir un papier, demande embauche, monsieur vos papiers, la carte algérien, nationalité algérien, à l'époque encore on avait pas la carte de séjour, on avait pas la carte de résident, la carte algérien marche, on avait pas de passeport algérien »*. Ils sont nombreux à exprimer le sentiment d'une augmentation des actes discriminatoires et racistes par rapport à la situation de leur arrivée. Olivier : *« disons que des problèmes, d'adaptation, personnellement j'en ai pas eu, qui soient particuliers... mais on ne peut pas dire qu'on a pas été peu ou prou, heu victimes ou ressenti des problèmes de discrimination ou de racisme. Même si c'était pas comme on le dit aujourd'hui des discriminations fortes, comme on le voit peut-être plus aujourd'hui. (Dans les années 80) les discriminations ça se faisait pas trop sentir (...) à cette période là. Et notamment en termes de recherche d'emploi, en termes de logement, par exemple, ça ne se marquait pas comme on le voit aujourd'hui. Bon... Mais le racisme dont je parle c'est..., vous êtes un peu ce que le regard des autres vous transmet de vous... Il est vrai que des situations comme ça, on en a rencontré. Mais c'était pas disons quelque chose de déterminant, dans notre vie »*.

Les revendications formulées portent sur la question des droits, droit de circuler librement entre ici et là-bas sans obligation de durée de séjour limité par des contraintes administratives, droit à l'obtention d'un logement. La question des retraites des anciens combattants est relayée par

²⁰ « avec une simple carte d'identité algérien on passe ».

différentes associations et clairement posée par ceux que nous avons rencontrés en termes de reconnaissance de leurs droits et de leur dignité.

7 - Les discriminations

Au cours des entretiens, la question des discriminations a été rarement mise en avant par les personnes elles-mêmes. La discrétion s'impose et tourne parfois au déni. Il apparaît difficile pour les personnes de dénoncer les faits. Il semble que le traitement social de la question des discriminations reste trop insuffisant pour que les migrants se sentent légitimes à l'aborder et à dépasser la tendance ambiante à la négation. Face aux discriminations liées à l'origine ethnique, Antonin s'est investi dans l'activité syndicale ici (grève de mai 68 contre la discrimination des salaires) *« il y a(vait) 1 franc, 1 franc 50 de différence entre l'ouvrier algérien, maghrébin, mettez maghrébin en général et un maçon français (...) pendant le mois de mai 68 ça commence à calibrer les salaires ouvriers (...) c'est à dire l'égalité entre ouvriers »*. Mais il reste un cas pratiquement unique. Damien, après son mariage avec une Française se résout à devenir français après diverses expériences de discriminations administratives à l'accès au travail, *« oui on trouve beaucoup de privé hein, parce que à ce moment là j'étais pas je n'avais pas la nationalité française, j'ai du mal à trouver, j'ai postulé au, au B. 2 fois et, il m'a pas répondu, un jour j'ai rencontré un copain viet « où tu travailles ? » « mais B. » « comment se fait-il que moi j'ai postulé 2 fois et » « quelle nationalité tu es ? », « je suis encore vietnamien » « hé je te regarde, ils regardent même pas ta carte d'identité, allez me raconte pas hein », bon j'ai compris. Une fois je suis allé à Paris chercher le travail, pareil ! tout était prêt à signer lorsque ils m'ont vu venir « t'es pas la nationalité française ? non ici on n'embauche pas () y a pas mal de copains qui sont revenus les mains vides. on peut plus il peut plus travailler en France, on n'a pas d'expérience on n'a rien... ah je suis resté... finalement j'ai trouvé ce que je cherchais »*.

8 - Faux problème de l'intégration

Plus que le fait historique « ordinaire », c'est le regard social que l'on pose sur l'immigré qui en constitue la définition. Le contenu des entretiens ne permet pas de douter de l'intégration des immigrés enquêtés, personnes enracinées ici de puis des décennies. Les zones d'ombre héritées des politiques de l'intégration restent fortes, pour avoir toujours privilégié l'assimilation sur l'acculturation. La confusion repose sur la définition de ces personnes, *migrant « qui participe à une migration-Travailleur originaire d'une région peu développée, s'expatriant pour trouver du travail, ou un travail mieux rémunéré »*²¹. La définition reste réduite autour de la valeur travail²² et

²¹ Petit robert

²² « Un immigré, c'est essentiellement une force de travail, et une force de travail provisoire, temporaire, en transit. En vertu de ce principe, un travailleur immigré (travailleur et immigré étant ici presque un

sur la donne migratoire. Les immigrés sont très souvent assignés à l'approche « culturaliste », c'est-à-dire à une tendance à expliquer essentiellement les conduites des migrants en référence à leur « culture », conçue au sens ethnique. L'individu avec sa culture « réelle », telle qu'elle ressort des interactions dans lesquelles il a mené son parcours de vie, restent occultés, comme les mondes sociaux dans lesquels ils ont vécu. Les migrants rencontrés apparaissent surtout comme personnes plurielles avec des statuts sociaux, des rôles sociaux et familiaux complexes : pères, mères, grands-parents, citoyens, habitants,... entre ici et là-bas, dont la culture s'inscrit dans l'Histoire. Boris : « *Oui, la France c'était bien dans les années de Gaulle, quand de Gaulle a pris le pouvoir c'était en 58, il a pris son pouvoir en même temps que moi, parce que moi je suis rentrée en France au mois de juillet, j'ai passé maintenant 5 présidents, 5* » (...) « *Cinq présidents j'ai passé...le plus chic du monde, c'est la France* ».

En dépit de la complexité qui caractérise les situations, de la diversité des composantes vécues, les migrants restent renvoyés à leur invisibilité ou à leur « présence illégitime ». Ils sont peu reconnus en tant que public légitime. Parler des « migrants vieillissants » demande donc de considérer les situations, les trajectoires, les parcours de ces personnes qui relèvent de différentes communautés de travail, d'âges, d'origine, de goûts, d'idées, et de souvenirs... aussi distinctes que variables d'un sous-groupe à l'autre. Pour la plupart arrivés jeunes ou très jeunes, c'est le temps passé qui fait leur culture et aujourd'hui leurs conditions de vieillissement. Les habitudes prises, les choix de vie, les contraintes subies, les pratiques et les relations ont fini par donner forme à un parcours de vie.

L'accès à la langue est souvent posé comme condition d'« intégration » et la demande d'interprétariat est forte parmi les acteurs publics. Certes une médiation est parfois nécessaire, mais les migrants qui ne parlaient pas le français à l'origine ont su développer des stratégies, faire valoir des compétences, des ressources, un « capital social »... et une communication. Rachel « *non, non, je parle français, ne vous inquiétez pas, je parle français, j'ai pas été à l'école, ni en français ni en arabe, le kabyle c'était ma langue* ». Damien : « *elle aussi elle a des copines du travail, sortir avec pour apprendre la langue, surtout je lui dis c'est pas question de travailler, même si tu travailles pas on a de quoi vivre, c'est question d'intégration et apprendre la culture apprend à parler la langue plus ou moins correctement c'est ça qui compte (...)* elle arrive à se faire comprendre enfin, elle a fait beaucoup de progrès parce qu'elle a, elle est venue en France elle a appris le français à travers les associations tout ça les cours donnés dans les quartiers tout ça, puis des fois elle a même obtenu le certificat d'aptitude générale en langue là (rire) ».

L'étude nous montre à petite échelle que des personnes avec un niveau d'étude et d'éducation élevée dans leur pays ne satisfaisaient pas à une maîtrise totale de la langue. Thierry, un lettré : « *mais quand on vient ici, avec le problème de la langue, on ne continue pas pour enseignement, c'est pourquoi je fais (...)* Un petit commerce comme ça... (...) *c'est très très difficile pour parler*

pléonasmie), même s'il naît à la vie et à l'immigration, même s'il est appelé à travailler en tant qu'immigré, il reste toujours un travailleur qu'on définit et qu'on traite comme provisoire, donc révoquant à tout moment.» Abdelmalek Sayad, « Vieillir...dans l'immigration », in Vieillir et mourir en exil : immigration maghrébine et vieillissement, Presses Universitaires de Lyon, 1993.

français ».

La maîtrise de la langue du pays d'accueil apparaît comme signe de l'adhésion aux modèles en vigueur. Mais ne pas parler le français ne suffit pas à considérer que les personnes n'adhèrent pas aux modèles en vigueur dans le pays d'accueil. Des phénomènes de repli sur le groupe langagier apparaissent dans différents contextes migratoires. « La communauté » est souvent le lieu de relations et de liens durables et de « l'entraide d'appartenance », systèmes d'échanges, de soutien, fondés sur le don-contre-don. On voit par exemple fonctionner des systèmes de tontines au moment de rapatrier le corps d'un défunt dans le pays d'origine. Gérard : « *Voilà c'est comme ça. Ici parmi les Sénégalais, même s'il y a quelqu'un qu'on ne connaît pas, s'il y a un mort on fait une quête pour qu'il parte. Des fois il y en a qui n'ont pas de famille, il y a des Sénégalais qui sont un peu déroutés ce qui veut dire qu'ils ne fréquentent pas parce qu'ils sont alcooliques ça arrive des fois qu'ils ne fréquentent pas les lieux Sénégalais mais quand ça va mal, en tant que Sénégalais il y a une association bien qui l'aide pour qu'il parte* ». La solidarité se décline aussi dans le cadre d'associations culturelles ou culturelles de personnes de même origine, à vocation socioculturelle souvent, mais qui participent toujours d'un réseau peu visible de soutien et d'accompagnement individuel. Ces réseaux jouent notamment un rôle essentiel dans l'aide aux personnes fragilisées, malades ou handicapées, dans les petits services. Leur efficacité apparaît souvent conséquente, dans tous les milieux, et jusque dans les foyers.

9 - La question de l'identité

La question de l'identité des migrants est complexe et dépasse largement le contenu que lui assigne le culturalisme. En tant que « Personne illégitime »²³ et en situation sociale défavorisée le migrant se voit de fait contraint dans différentes définitions et renvoyé à son statut d'étranger. La définition de l'INSEE « *une personne immigrée est une personne étrangère née à l'étranger qui réside en France, qu'elle ait acquis ou non depuis la nationalité française* », s'attache au lieu de naissance et compte comme immigrées des personnes de nationalité française. Les personnes rencontrées ont bien sur un autre regard. Ainsi Didier, ne se voit pas comme immigré... « *Un immigré c'est quelqu'un qui cherche du travail, qui ne peut pas vivre dans son pays d'origine et qui vient ici, etc.* ». Des définitions, construits sociaux individuels et/ou collectifs portent en elles toute l'ambiguïté de ce que représente ceux qu'on continue de considérer comme des «immigrants». La question de l'identité mérite d'être mise en débat, elle est au centre d'enjeux sociaux, politiques, individuels et collectifs complexes. L'identité n'est pas une entité figée, elle est en interaction, en mouvement et demande à tous en fonction de leur âge, de leur trajectoire de vie, des relations engagées,... une permanente renégociation, différentes révisions identitaires à des moments clé du parcours de vie, une négociation avec soi et entre soi et les autres... L'enquête a montré que l'identité des migrants n'est pas « une » mais «plurielle».

²³ Abdelmayek SAYAD, *La double absence*, Paris, Ed. Du Seuil, 1999.

Certaines des personnes interrogées se définissent comme « immigrés », d'autres comme « étrangers », d'autres comme « citoyens français » ou citoyens « indigènes ». Antonin : *« pourquoi je vais être différent d'un citoyen élevé français et peut-être qu'il y a des français qu'on délaissé la France, peut-être je suis plus français qu'eux » (...)* oui, j'ai été blessé à l'Indochine, j'ai fait la guerre d'Indochine, mais quand je suis sorti de la guerre d'Indochine, je travaillais dans les entreprises de travaux publics en Algérie, quand je suis rentré en France je travaillais pour les français ; moi je trouve que pour mon pays natal, où je suis né, j'ai rien fait pour mon pays, je suis toujours pour la France, jusqu'à l'heure actuelle (...) là nous sommes des citoyens indigènes (...) – nous sommes des citoyens mais nous ne sommes pas des vrais citoyens français ». Les formules traduisent le rapport que les personnes vieillissantes entretiennent aux lieux (lieu de vie actuel, lieu d'origine), comment elles s'identifient aujourd'hui entre ici et ailleurs, selon quatre modalités :

- **D' « ici »** : de nombreuses personnes en sont venues à se considérer de plus en plus fortement et résolument comme d' « ici », à cultiver leur vie comme étant d' « ici » et très peu de « là-bas », même si certains liens ont perduré avec les proches restés au pays. Ces immigrés âgés se disent en adéquation avec leur projet migratoire et se considèrent de moins en moins comme relevant de la catégorie des « migrants ». C'est clairement « ici » que ces personnes vieilliront, dans les relations qu'ils ont construites entre famille et voisinage, qui constituent définitivement leur société de référence, avec laquelle ils sont en prise. Nous avons déjà montré ce que sont les exemples types de trajectoires d'enracinement familial. Des parcours plus contraints ont aussi abouti.
- **D' « ici » ET de « là-bas »** : la formule concerne les nombreuses personnes qui disent cultiver la double appartenance, souvent avec un certain bonheur. Elles s'identifient elles-mêmes comme bien insérées « ici », en des termes très proches de ceux des précédentes, mais aussi et à la fois comme ayant conservé des attaches fortes au « pays », au point de se représenter encore comme « de là-bas ».
- **De « là-bas »** : cette modalité est peu représentée. Elle s'inscrit dans une tonalité différente et plus négative. Les personnes qui se définissent comme exclusivement de « là-bas » sont celles qui considèrent leur condition d'inscription « ici » comme contrainte.

Thierry, ici depuis 27 ans, est venu en réfugié avec sa famille : *« il faut partir pour les études, c'est la raison, la vraie raison du départ avec les enfants, pour qu'ils puissent étudier »*, la plupart sont diplômés, ont une profession de cadre et ont fondé leur famille : ils sont « d'ici ». Mais la condition socio-économique du couple est restée très difficile et lui ne rêve que de finir ses jours dans sa maison natale *« je vis toujours avec mes souvenirs et, je pense que je vais retourner dans deux ou trois ans au Vietnam, j'y pense oui, mais ma femme ne le souhaite pas (...) peut-être à la retraite [de sa femme], en 2010, je retourne là-bas »*.

- **Ni d' « ici », ni de « là-bas »** : Quelques personnes s'expriment dans ce registre, de façon très négative, comme ne pouvant pas s'identifier de façon satisfaisante à leur condition actuelle, et

comme ayant perdu le sentiment d'être chez soi au pays. Anna : *« je pense plus tard, c'est encore la vie, j'aurais ma retraite, je fais des allers-retours, je reste un mois là-bas, deux mois ici ou deux mois là-bas, un mois ici mais...vivre là-bas et laisser mes enfants ici, je ne serais pas tranquille même ils sont grands, même ils sont mariés mais quand même... je serais pas tranquille et il y a les petits-enfants aussi (...) écoutez, pour vous dire la vérité, ici je me sens pas chez moi et là-bas, pas tellement (...) Ici, je me sens pas chez moi... Même après toutes ces années... Il y a quelque chose qui manque, je ne sais pas »*. Certaines femmes immigrées « malgré elles » expriment ainsi leur sentiment de ne pas être en phase avec la société « d'accueil », et de ne plus l'être avec la société d'origine. C'est un sentiment d'échec qui domine, et celui de ne pas avoir eu prise sur leur propre parcours de vie.

Dominique est ici depuis 31 ans. Elle dit combien être ici ou ailleurs est sans importance. N'ayant pas travaillé elle est peu socialisée, elle préfère communiquer en arabe, et n'a plus guère de relations avec son milieu d'origine, la plupart de ses parents étant décédés. Elle vit aujourd'hui repliée sur son logement, dans des relations de voisinage pauvre. Elle est « ici », mais ses ressources sont très limitées et elle n'a guère de perspectives.

Amandine est ici depuis 35 ans, parle de préférence en français, elle a quitté son pays dans l'espoir d'une vie sociale plus riche. Mais son mari en fait une aide familiale non déclarée et l'enferme. Elle est divorcée depuis 6 ans, mais avec des ressources minimales, une sociabilité restreinte et des relations à la famille d'origine limitées à quelques contacts avec sa mère. C'est ici qu'elle peut éventuellement espérer renouer avec son projet migratoire initial.

Ces exemples, non limitatifs, décrivent la condition de certaines femmes parmi les moins insérées, les plus pauvres, et dont les conditions de migration se sont révélées particulièrement défavorables, par des femmes en mal d'insertion, restent entre ici ou ailleurs, mais plutôt de nulle part.

III. VIEILLIR

1 - Processus de vieillissement : de nécessaires révisions identitaires

Vieillir n'est pas une maladie. Processus inéluctable auquel personne ne peut prétendre échapper, l'avancée en âge, avec ses cycles sociaux, impose de multiples **révisions identitaires**, à différents moments de la vie : la fin de carrière du sportif entre 30 et 40 ans, le « nid vide » des parents aux alentours de la cinquantaine, la ménopausée, la retraite, la disparition des ascendants,... autant de transitions²⁴ qui demandent renégociations avec soi, avec les proches familiaux et avec l'entourage plus large.

Le processus est anthropologique, au sens où il échappe aux distinctions d'origine culturelle, et reste marqué par le contexte de société, c'est-à-dire que ses manifestations formelles sont liées aux trajectoires de vie individuelles et sociales. Les personnes vieillissantes parviennent-elles à rétablir un équilibre alors confrontées à une transition difficile ? C'est souvent le cas des personnes qui parviennent à se recentrer sur leurs choix de vie et sur leurs relations essentielles. Deux grands modèles encadrent la réponse à cette question :

- un modèle centré qui place les liens familiaux comme essentiels : une personne qui a depuis toujours des liens étroits avec ses descendants trouve auprès d'eux le soutien qu'elle souhaitait obtenir.
- un modèle d'autonomie individuelle, auquel les personnes d'âge avancé se réfèrent de plus en plus souvent : elles cherchent d'abord à préserver leur « liberté », leurs capacités d'autodétermination, à rester indépendantes et à protéger l'indépendance vis à vis de leurs proches, y compris de leurs propres enfants.

Ces deux modèles admettent de multiples formes intermédiaires. Les modalités concrètes de la « déprise » des plus âgés se situent le plus souvent dans l'entre-deux : soutien familial dans le respect de l'indépendance des aînés comme des enfants, et continuité de vie des plus âgés privilégiant plutôt les relations entre pairs d'âge. Les vieilles personnes expriment souvent elles mêmes leur ressenti général, le sentiment de vivre ou non en phase avec leurs idéaux du vieillir. La recherche a souvent insisté sur diverses expressions entre sentiment d'isolement ou de convivialité, d'être utile ou inutile, de sécurité ou d'insécurité, de bonne ou de mauvaise santé. Y participent plus largement le sentiment d'avoir gardé prise sur son propre devenir, le sentiment qu'une transmission est à l'œuvre, ou au contraire le sentiment d'avoir perdu prise, d'être dépassé, d'être hors monde. Divers travaux ont montré que ces formes d'expression de soi sont significatives du rapport des plus vieux à leur existence au moment où l'enquête les sollicite, mais aussi qu'elles peuvent être constituées en véritables indicateurs : les personnes âgées qui développent un sentiment très négatif de leur existence, se montrent déprimées, anxieuses, sont souvent celles dont les conditions de vie et

²⁴ La notion a été développée par V. Caradec.

de santé tendent à se dégrader le plus rapidement. Différentes recherches épidémiologiques ont vérifié cette observation, notamment en termes d'espérance de vie.

2 - Les migrants âgés

Notre préoccupation première a été d'analyser en quoi les migrants, confrontés aux aléas du vieillissement, expriment un sentiment négatif ou positif de leur existence, en quoi ont-ils ou non le sentiment de parvenir à sauvegarder leurs choix de vie ? En quoi peut-on parler d'adaptations réussies, d'idéaux de vie sauvegardés, ou au contraire de remise en cause, de perte d'autonomie, de souffrance ?

Au regard des situations de santé

On peut penser que les résultats de l'enquête auprès des migrants sont marqués par les conditions de « recrutement » de notre échantillon qui compte plus de la moitié de personnes âgées de moins de 70 ans, et peu de plus de 75 ans. Cette répartition justifie que la grande majorité puisse dire aujourd'hui « *jusqu'à maintenant, j'ai pas beaucoup de problèmes* »²⁵. *Jusque là, ... je ne suis pas malade, mais après je ne sais pas comment, on verra (rires)*²⁶. Le vieillir est le plus souvent formulé sans tonalité dramatique, et même parfois sur le ton de la plaisanterie philosophique comme « *un mal nécessaire* »²⁷. Il reste néanmoins que notre ensemble de monographies présente de nombreuses situations de personnes qui ont connu de notables déboires de santé et de handicap à un âge très précoce : Alice, 54 ans, femme de ménage en invalidité déclarée et hors travail depuis un an. Alain, 56 ans, 35 ans de carrière en France dans l'hôtellerie, atteint d'une grave pathologie pulmonaire et dépressif. Yolande, 60 ans atteinte du SIDA, en situation de polyopathologies et sans ressource. Pierre, manœuvre depuis toujours, invalide à 52 ans (il en a 60 aujourd'hui). Thérèse, atteinte de diabète et de problèmes circulatoires à 60 ans. Magali, employée de maison, en arrêt maladie définitif à 52 ans, etc.

Les trajectoires de travail des immigrés pauvres sont souvent passées par des métiers pénibles, et leur santé est aujourd'hui souvent précaire. Pour autant, à quelques exceptions près, ces personnes diminuées ne se décrivent pas comme prématurément vieilles, tout au plus partiellement invalidées, atteintes de pathologies qui demandent des soins attentifs, sans que cela remette en cause leur rapport à l'existence. Ils se montrent pour la plupart peu enclins à dramatiser leur situation de santé. Les exceptions sont peu nombreuses mais elles méritent de s'y arrêter :

Alain a été hospitalisé d'urgence alors qu'il était de passage à Toulouse entre deux contrats de travail. Sa carrière s'est arrêtée là et le service social de l'hôpital lui a trouvé une place dans un

²⁵ Damien

²⁶ Bernard

²⁷ Daniel

foyer ADOMA. Son épouse vit au Maroc, et lui à Toulouse où il est soigné « *Je suis condamné à vie* », pour résumer des propos très négatifs sur sa situation actuelle et sur tout son parcours de vie tout entier. Après plusieurs décennies marquées d'abord par une ascension sociale, il ressent aujourd'hui à la fois les conséquences de son déclassement social et de sa mauvaise santé, et tire a posteriori un bilan très négatif de son expérience de migration en France.

A 65 ans, Thierry est retraité et originaire du Nord Vietnam, où il était interdit d'exercer son métier d'enseignant. Il s'est inscrit avec sa famille dans le flux boat people des années 80. En France, il n'a jamais retrouvé son ancien statut et se vit comme très isolé, y compris de ses pairs d'âge et d'origine. Nous l'avons déjà cité comme l'exemple de l'exilé qui n'a pas réussi un ancrage dans le pays d'accueil, avec le sentiment que « *tout ce que je connaissais au Vietnam c'était fini quand je suis arrivé ici* ». Sa santé demeure correcte, mais il porte lui aussi un regard très négatif sur sa vie : « *je vis toujours avec mes souvenirs* ».

Albert a quitté le Maroc pour la première fois il y a 42 ans pour devenir ouvrier agricole en France, et il fait depuis de fréquents allers-retours. A 67 ans, il a connu des problèmes de santé et a trouvé une place dans un foyer toulousain. Son épouse et ses nombreux enfants vivent au Maroc sans pouvoir compter sur eux pour s'occuper de lui... d'autant qu'il semble avoir fait le choix de rester en France avec le souci de faire valoir ses droits d'ancien travailleur à des soins de qualité. Il se dit pourtant très isolé ici : je n'ai « *personne, je n'ai pas de connaissance, ni de lien, ni d'ami ! Il y a des arabes qui se préoccupent de toi ? (ton coléreux) Il n'y en a pas ! Il n'y a que des coups bas !* ».

Face à l'accès limité aux services

La réticence à faire appel aux aides professionnelles du champ gérontologiques est patente chez un grand nombre de personnes. C'est le cas quasi général des personnes du Sud Est Asiatique. Bernard l'explique et explique que l'aide informelle répond au modèle familial vietnamien dans lequel il est impensable que les soins aux parents (aux vieux, les ancêtres) soient le fait d'étrangers « *non, seulement sa fille* ». On voit aussi ce trait comme très commun au sein des familles, toutes origines géographiques confondues. C'est vrai aussi de multiples personnes quel que soit leur statut matrimonial : par exemple, Olivia, veuve, qui fait venir sa fille adoptive en 98 du Maroc pour l'aider alors qu'elle souffre de maladie chronique, au moment où elle fait le choix d'une installation définitive.

Marcel est un peu l'exception. Il nous est présenté par le biais d'un service dont les responsables affirment eux-mêmes n'avoir que de très rares « clients » d'origine immigrée, et avoir bien peu accès notamment aux familles : c'est à la suite de son divorce et du départ de tous ses enfants que Marcel a accédé à un service à domicile, lui qui n'a jamais préparé un repas de sa vie. L'exemple situe un peu les limites du non recours, comme avec Thérèse, qui vit avec son jeune fils, celui de Norbert, veuf sans enfant.... Pour avoir travaillé dans le secteur Sarah n'a pas de difficulté à entretenir des relations avec les services. L'état de santé d'Alice justifie le recours aux services

sociaux auxquels elle n'a pas hésité à faire appel...

La question de la réticence

La réticence reste une question importante. Elle se justifie souvent par la faiblesse des ressources mais aussi par le sentiment de ne pas être légitime à porter une demande, une honte sociale à faire entrer un étranger chez soi... Un « complexe » a priori difficile à lever.

La réticence concerne l'ensemble des services mais peu les soins médicaux. Il est difficile de faire vraiment la part de ceux qui se soignent régulièrement et de ceux qui n'accèdent que tardivement aux soins dont ils ont besoin, mais il semble que faire appel au médecin ne pose pas de difficultés majeures. Les exemples semblent indiquer que les personnes ont peu de griefs envers les médecins et ont des relations en général assez satisfaisantes avec eux. Certains ont choisi un médecin traitant de la même origine géographique qu'eux, ce qui semble faciliter la relation de soins. Bernard : « avec un médecin français c'est trop compliqué ».

Entre modèle familial et modèle d'autonomie individuelle

L'exemple qui précède apparaît assez caractéristique de la situation d'entre-deux des « doubles résidents » et de l'incertitude grandissante dans laquelle ils se trouvent avec l'avancée en âge. L'enquête le révèle, très peu d'entre eux semblent résolus à repartir définitivement dans leur pays d'origine, ou après une période de l'ordre d'une quarantaine d'années, ils ne sont plus sûrs d'y avoir une place, ni d'y voir reconnue leur aspiration à l'autonomie. Revenir sur leur lieu d'origine serait faire le deuil du statut de l'émigré qui a passé le plus clair de sa vie à pourvoir aux besoins de ses proches. La situation actuelle de ces vieux migrants qui ont cultivé longtemps la double « appartenance » semble régulièrement pouvoir être située « entre deux modèles » :

- le modèle familial : faire venir des « aidants » familiaux en France ? Tellement improbable que cela s'avère impossible aujourd'hui. Repartir s'installer dans le « pays »²⁸ d'origine ? au risque de devoir renoncer à leur histoire personnelle.

- un modèle d'autonomie individuelle : prolonger en France aussi longtemps que possible une trajectoire de vie indépendante, aussi inconfortable soit-elle dans le contexte français ? Jusqu'à quand le corps suivra-t-il ? Pourra-t-on compter sur une solidarité entre pairs ?

La situation de « doubles résidents » n'est pas seule en compte, d'autres aléas peuvent participer à susciter l'incertitude qui ressort de divers entretiens, parfois accompagnée d'inquiétude :

- La situation actuelle de Thérèse renvoie à la même notion d'incertitude ou d'insécurité face à l'avancée en âge. Elle a rejoint avec son fils en bas âge son mari installé de longue date en France dans les années 90 à sa demande, dans le cadre du regroupement familial. Son fils aujourd'hui âgé de 21 ans est en quête d'insertion économique. Depuis le décès de son mari il y a deux ans, elle fait

²⁸ Les guillemets sont pour dire que le pays n'est pas la nation, mais le contexte local dans lequel s'inscrit la famille, le « pays » au sens étymologique.

quelques ménages mais se consacre pour l'essentiel à son fils, fait les courses quotidiennes sans toujours maîtriser le français. Elle suit des séances d'alphabétisation, contre l'avis du fils qui souhaiterait plutôt la garder confinée à domicile. Son devenir se jouera entre confinement et ouverture. A peine âgée de plus de 60 ans, sa santé est déjà altérée (diabète, problèmes vasculaires).

- Marcel, ancien militaire français avant la guerre d'Algérie, est d'abord reparti dans son pays avant de revenir s'installer à Toulouse avec sa famille dans les années 90. Mais sa famille l'a quitté : il a tout fait pour l'ascension sociale de ses enfants qui sont tous cadres, sont tous aujourd'hui et dispersés à des centaines de kilomètres du quartier de logement social où il vit. Mais il semble avoir usé pour cela d'un ton d'autorité qui a convaincu y compris son épouse d'aller s'installer avec un des fils à l'autre bout du pays. Sa fille la plus proche, installée à Lyon, lui a proposé de venir vivre dans sa villa familiale. Mais il s'y refuse : le « rapprochement familial » voudrait dire qu'il accepte de renoncer à son indépendance, aux relations de copinage qu'il a établi avec les habitants de son quartier... A 77 ans, il souffre d'une grave insuffisance respiratoire et fait de fréquents séjours à l'hôpital ou en maison de repos.

3 - Idéaux du vieillir

Autour des valeurs de l'autonomie

Les situations d'Albert et de Marcel ont un point commun essentiel : le modèle auquel ils se réfèrent n'a rien de « culturel » au sens de leurs origines rurales maghrébines, mais il a plus à voir avec ce que l'on peut observer chez les Français d'origine qui ont connu une trajectoire sociale de grande mobilité (anciens cadres de l'époque coloniale, fonctionnaires de l'état...), ou chez des notables africains exilés de leur pays d'origine au moment de la décolonisation (immigrés d'Afrique, du Vietnam...) dont notre enquête présente divers exemples. Quel que soit leur niveau de vie, ces immigrants se réfèrent pour la plupart à des modèles qui empruntent plus à ceux qui sont réputés en vigueur dans la société « d'accueil », modèles de l'autonomie individuelle et familiale en rupture qu'à ceux des sociétés communautaires dont ils sont issus.

Ce constat pourrait constituer une définition de l'émigration à l'époque moderne : les valeurs qui ont mobilisé les migrants ne sont pas celles qui prévalent en leur lieu d'origine, mais celles qui sont réputées avoir cours dans leur lieu d'implantation. Si on se reporte quelques décennies en arrière, au moment où Albert et ses pairs sont venus s'installer en France en toute précarité, l'émigration était une affaire d'hommes prêts à tenter « l'aventure »²⁹.

Hors des exemples précédents les personnes qui vivent seules et se définissent comme autonome vivent leur état de façon très positive.

²⁹ Armand et Katia emploient le terme.

Notre corpus comporte un petit effectif de femmes veuves ou séparées qui présentent un profil très homogène de personnes qui aspirent à la « tranquillité » et à l'autonomie. Le mari de Dominique, beaucoup plus âgée qu'elle, est décédé en 93 : « *moi ça fait 13 ans toute seule, que moi toute seule ! Je suis restée seule, débrouillée toute seule...* ». Elle connaît de sérieux problèmes de santé « *l'asthme, la tension, le cœur, depuis que mon mari est mort !* », mais il ne faut pas entendre par là qu'elle cultive le sentiment d'être isolée et dans l'insécurité. Comme Sarah et d'autres, elle cultive plutôt une vie indépendante : « avoir la paix », vivre « tranquille »...

Mais le cas est beaucoup plus fréquent chez les hommes même s'il y a peu de veufs : Norbert sans enfant affirme : « *je suis libre* » d'aller d'un côté à l'autre. La disparition de son épouse après 32 ans de vie commune ne s'est pas traduite par une crise majeure. Devenu plus mobile, il s'est recentré sur les relations d'une part avec le pays d'origine, et d'autre part dans les relations de voisinage.

Beaucoup sont sans famille, parfois depuis très longtemps. Ainsi nombre d'immigrants vietnamiens qui comme Bernard ont subi l'exil, contraints par la situation politique du pays d'origine, sont restés célibataires en lien étroit avec les « *copains* », (réseau composé pour beaucoup d'anciens étudiants). Les années, le temps a passé depuis le départ du pays originel, sans que cela ne vienne modifier le modèle d'autonomie avec lequel ils étaient en phase en arrivant en France. Le sentiment de vieillir ne s'impose pas : « *je ne sais pas comment, on verra (rires) (...) je n'y pense pas (...)* ». Damien est dans le même cas, seul de très longue date : « *comme moi je suis tout seul, ça... ça me va quoi, avec le temps... avec mon âge...* ». La perspective du grand âge et du handicap l'inquiète un peu, mais de façon toute théorique « *quand je serai malade, tout seul... alors c'est ça le problème* ». Daniel, en France depuis 51 ans et sans plus aucun lien avec la famille : « *il y a des moments où je me sens seul, mais il y a des moments où je trouve que tout va bien* ».

Boris est l'exemple type de l'homme que l'on pourrait qualifier d'isolé (il a pratiquement toujours vécu seul depuis son départ d'Algérie en 58). Mais il est depuis longtemps très impliqué dans la vie publique de son quartier. Il a créé une association puis une seconde : les hommes de son âge et quelques plus jeunes s'y retrouvent pour jouer aux cartes. Il se fait le porte parole des habitants dans les instances politiques de la ville.

Toutes ces personnes ont une vision positive autant de leur parcours d'immigration que de leur condition de vie et de vieillir. Et on note encore que les deux termes vont de pair : quels que soient les liens que certains entretiennent avec leurs origines, ils se vivent en phase avec « ici », et sans difficultés particulière devant les années accumulées.

On insistera sur le constat : les personnes qui se vivent d'abord en tant qu'individus indépendants et qui s'attachent à ce modèle jusqu'à un âge avancé ou très avancé, sont bien plus nombreuses que ne le voudrait un certain regard sur la « culture » des migrants. La culture des hommes et des femmes que nous venons d'évoquer est d'abord celle du vivre indépendant.

Dans la communauté

Les exemples qui renvoient à un modèle du vieillir dans sa communauté sont limités à quelques immigrants d'Afrique subsaharienne, d'origine sociale modeste, venus en France pour exercer un métier mais dont la famille est restée au pays. C'est aussi un petit ensemble très particulier dans le sens où il regroupe quelques uns des rares migrants pour lesquels il est clair qu'ils repartiront à l'âge de la vieillesse. « *Ils pensent retourner, c'est la façon des vieux, ils vivent avec* ». Le cas particulier de Yolande, qui a intégré une communauté religieuse qui la prend largement en charge pourrait se rattacher à cet ensemble. Le système d'entraide qui est très développé dans la communauté en France laisse une latitude très grande à s'installer dans le vieillir. Gérard et Frédéric qui ont plus de 70 ans font toujours de fréquents allers-retours entre la France et le Sénégal, pour rester le plus longtemps possible dans le double chez-soi : « *C'est pas facile un pays où vous avez vécu aussi longtemps, c'est pas facile parce qu'il y a aussi une partie de vous ici, c'est le problème* ». On peut penser que la « limite d'âge » sera celle de la perte de mobilité.

Dans une famille profondément enracinée

Les couples de notre échantillon sont très diversifiés mais se montre très homogène quant au schéma qui les structure en tant que couples indépendamment de leur origine géographique (portugaise, vietnamienne, espagnole, algérienne, guinéenne... Derrière la formule : « *on a mis des racines* »³⁰, c'est à un même idéal du vieillir en famille auquel tous font référence. La famille se cultive sur deux plans : ici et là-bas, et dans la pratique des fréquents allers-retours³¹. Pour tous on peut parler d'une insertion réussie entre lieu d'ancrage et lieu d'origine, mais le constat majeur est que toutes les familles couples ont en commun d'avoir adopté précocement le projet d'une installation définitive en France.

L'idéal « familialiste » fait une place essentielle au soutien par les conjoints et enfants. En accord avec les résultats de l'enquête auprès des acteurs, le soutien aux plus âgés est souvent considéré comme relevant « exclusivement » de l'intervention des familiers, au détriment des services professionnels (nous y revenons ci-dessous). Il s'agit bien d'un modèle familial, et non communautaire. Ce modèle est très proche de ce qui se pratiquait et se pratique toujours dans les pays et régions du sud de l'Europe (Espagne, Portugal, Italie...), et y compris dans le Sud-ouest rural français, longtemps tenu pour la région la plus « familialiste » de France. Le premier « aidant » est l'épouse, et c'est ce que confirment certains de nos couples. Aucune des personnes « en famille » ne présente un sentiment d'inquiétude face à la perspective du vieillissement. On peut toutefois s'interroger sur la pérennité du modèle parmi les enfants.

³⁰ Empruntée à Antonin

³¹ Moins fréquente toutefois pour le couple vietnamien pour des raisons évidentes.

4 - Conditions de statut

Nous l'avons déjà constaté à travers divers exemples, la condition du vieillir des personnes issues de l'immigration peut se lire au regard des conditions vécues tout au long du parcours d'immigrant comme un ensemble de repères objectivés (patrimoine constitué, état de santé, devenir des enfants...) face au bilan qu'ils dressent en termes d'ascension sociale plus ou moins réussie, ou d'échec. Notre propos est d'insister ici sur cette dimension dans la mesure où les inégalités devant le vieillissement sont liées aux inégalités sociales :

- La condition des exilés politiques africains ou vietnamiens de la période de la décolonisation constitue un cas particulier : issus de milieux socio familiaux souvent privilégiés, certains peuvent connaître un déclassement social significatif. Ils ont souvent suivi des cursus d'études supérieures qui leur ont permis de surmonter en partie leur situation de « piégés de l'histoire ». Ceux qui ont une descendance ont fortement investi dans leur réussite sociale en France, en conformité avec leur propre projet initial et la plupart ont cultivé les relations entre pairs, constitué des réseaux d'interconnaissances et de solidarité.
- L'exemple de Daniel, resté célibataire dans l'attente différée depuis plus de 50 ans d'un retour au pays maintenant définitivement impossible et retraité aux ressources très modestes, rend compte des situations de précarité que connaissent certains à l'âge de la vieillesse, dont le projet originel par les études « à la française » a tourné court. Même si les situations individuelles restent largement réductibles les unes aux autres, le parcours de Thierry présente des analogies, bien qu'il sorte d'un milieu de commerçants très aisés.

Les trajectoires de migrants « économiques » sont celles de la grande majorité. L'ensemble des résultats de notre enquête qualitative confirme ceux de la récente enquête statistique de la CNAV portant sur des effectifs beaucoup plus importants : pour leur grande majorité les immigrés âgés portent sur leur trajectoire de vie un regard plutôt positif, qui traduit souvent leur sentiment d'avoir su s'abstraire des conditions de grande pauvreté qui prévalaient dans leur région d'origine et d'avoir su prendre au bon moment le train des Trente Glorieuses. Le constat d'ensemble admet cependant des nuances.

- Nous avons limité le nombre de nos monographies consacrées aux personnes et familles qui se sont inscrites très tôt dans une trajectoire d'installation et d'enracinement sur leur lieu d'immigration. Les exemples ne manquent pas quel que soit le pays d'origine, notamment parmi les couples avec enfants de notre échantillon, certains devenus propriétaires en France et/ou dans leur pays d'origine, et ayant réussi à travers leurs enfants³². D'un statut modeste à l'origine, ayant connu des trajectoires de travail pénibles, les primo arrivants conservent un statut modeste mais sont assurés dans leur ancrage familial intergénérationnel : « *On crève pas de faim, on marche pas sur*

³² « *j'ai pensé, mes enfants sont tous petits si on continue comme ça, comment ils vont faire, il faut partir pour les études, c'est la raison, la vraie raison du départ avec les enfants, pour qu'ils puissent étudier* ». Thierry

l'or »³³. La décision initiale de venir travailler en France n'anticipait pas toujours une installation définitive sur le lieu d'immigration, mais beaucoup se sont inscrits dans l'emploi permanent et durable et ont « mis des racines ». Le regard qu'ils portent sur le temps passé, et la réussite des enfants, le regard des proches restés au pays d'origine, les relations tissées sur le lieu d'accueil... participent à entretenir le sentiment d'un parcours plutôt réussi.

Différents exemples montrent que ceux qui se sont établis durablement sur leur lieu d'immigration et cultivent aujourd'hui le sentiment d'être en phase avec leur système de référence ne s'inscrivent pas tous derrière un modèle « familial ». L'immigration a constitué pour certains le moyen de cultiver les valeurs de l'autonomie individuelle, en marge, en parallèle ou en rupture avec celles de leur milieu d'origine (Gérard et Frédéric, Boris).

Mais certains apparaissent dans une situation plus incertaine au moment de prendre leur retraite et au-delà. C'est le plus souvent sur eux que se concentre l'attention des médias : hommes qui ont poursuivi seuls en France des trajectoires de travailleurs précaires, saisonniers ou contractuels, qui ont été parmi les premiers précarisés par le chômage et/ou des problèmes de santé. La trajectoire d'Alain apparaît comme un prototype dans la mesure où, originaire d'un milieu social relativement aisé, il a suivi un parcours d'autonomisation individuelle en France, d'abord marqué par la réussite, qui s'est trouvé remis en cause dès la cinquantaine par un problème grave de santé. Dans ses prolongements actuels, l'enquête montre que ce type de mésaventure, peut être partagé par des personnes d'origine sociale plus modeste parmi les actuels habitants vieillissants des ex foyers de travailleurs immigrés notamment (les personnes concernées vivent parfois avec un fort sentiment de perte de statut)

La situation de certaines femmes apparaît quasiment en marge d'une problématique du « statut social », tant leur accès à l'autonomie semble leur avoir été longtemps refusé dans le contexte familial. Amandine veuve depuis peu a quitté l'Algérie où elle ne parlait que le français à l'âge de 19 ans, pour tomber sous la coupe d'un conjoint maltraitant dont elle a eu 6 enfants, avec lesquelles les relations sont difficiles. Elle aspire à vivre indépendante mais est sans ressource. Le mari de Thérèse après plusieurs décennies de travail en France, connaît aujourd'hui de graves problèmes de santé. Il a fait appel à la procédure du rapprochement familial pour que son épouse restée jusque là au pays vienne s'occuper de lui. Veuve Thérèse se retrouve seule avec son fils de 21 ans.

³³ Antonin et Rachel.

IV. HABITER

Nous préférons nous référer à la notion d' « habiter » qu'à celle d'« habitat », pour des raisons qui vont vite devenir évidentes. Evoquer « l'habiter » c'est non seulement considérer les conditions d'habitat en un lieu donné (la qualité du logement, le bâti, l'environnement urbain...) mais plus largement les modalités selon lesquelles les personnes habitent, éventuellement entre plusieurs lieux, selon lesquelles elles cultivent plusieurs milieux, voyagent, se déplacent, se montrent plus ou moins mobiles...

« *L'immobilité dérange le siècle* » disait le poète du XX^{ème}³⁴. Le philosophe Slaterdijk lui a répondu en qualifiant notre modernité comme portée par une « *utopie cinétique* » : la norme est à la mobilité. Il faut bouger pour vivre, se sentir vivre et être reconnu comme autonome.

L'étude de la condition de l'habiter des retraités, y compris des plus âgés, rend compte d'un phénomène croissant qui a pris corps avec l'exode rural, avec le développement des moyens de transports rapides (en particulier avec l'avènement de l'automobile pour tous),... et avec l'émigration/immigration. Concernant les générations actuelles de retraités, ces trois dimensions apparaissent indissociables. Il devient rare aujourd'hui de rencontrer des personnes d'âge avancé ayant toujours vécu sur leurs lieux de naissance, et celles-là sont souvent considérées, y compris par leur entourage familial, comme faisant partie des « demeures »³⁵. La recherche met l'accent sur l'importance croissante de la « secondarité »³⁶ des plus âgés, pratiques des résidences secondaires, de la double résidence ou de la résidence alternante. Elles se rapportent encore souvent aux relations qu'entretiennent les anciens actifs enracinés sur leur ancien lieu de travail avec leur milieu familial d'origine. Mais elles ont pris d'autres formes avec la « secondarisation » d'une grande partie des campagnes françaises, puis avec la vogue des retraites au Maroc ou ailleurs, l'arrivée des ressortissants des pays d'Europe du Nord dans les régions du Sud et de l'Ouest du pays... Ces pratiques ne cessent vraiment que lorsque la vieille personne perd toute mobilité, et cette rupture apparaît de plus en plus comme un des principaux marqueurs de la vieillesse, sinon de l'avènement du temps de la fin de vie.

³⁴ Léo Ferré

³⁵ du moins au sens étymologique.

³⁶ Voir MEMBRADO M. : Processus de vieillissement et secondarité in La ville des vieux, Joël Yerpez, ed de l'Aube, 1998, p95-106.

1 - La difficile définition du « chez soi »

On entendra donc avec prudence les formules qui parlent du « chez moi », du « chez nous », du « pays »... sinon comme des formes d'expression de soi à situer à mi chemin entre l'attachement que les personnes ont conservé à l'égard de leur milieu social d'origine et l'injonction faite à l'étranger de se référer à ses origines.

La question soulève souvent des difficultés « *écoutez, pour vous dire la vérité, ici je me sens pas chez moi et là-bas pas tellement, ici je me sens pas chez moi il y a quelque chose qui me manque, je ne sais pas* », dit Anna, qui a rejoint son époux à Toulouse il y a trente ans, et qui dit comme Boris son attachement majeur à son lieu actuel d'habitat : « *ah moi c'est dans mon quartier je me sens en sécurité, il y a des gens qui se plaignent mais moi, ici, c'est mon quartier* ». Rachel, arrivée en 63 « *On a la culture un peu là, un peu là-bas* », et Daniel, 70 ans passés, dont plus de 50 ans en France « *je comptais toujours rentrer au pays (le Vietnam) parce que je suis parti tout seul, alors j'ai laissé toute la famille là-bas* », une famille dont les plus âgés ou ceux de sa génération ont pour la plupart disparus. Les bouleversements sociologiques des 15 dernières années ont rendu les relations impossibles avec la nouvelle génération. Les exemples seraient multiples, mais les migrants tirent eux-mêmes de leur parcours une conclusion récurrente : nous sommes ici, nous sommes d'ici.

2 - « Double résidence » et secondarité

Ceux qui cultivent l'habiter mobile s'inscrivent majoritairement comme « doubles résidents » La formule désigne cette majorité de personnes qui habitent en Midi Pyrénées à titre principal, mais font des séjours durables dans leur pays d'origine. La double résidence, est la concrétisation de la double appartenance réelle ou fantasmée, l'ici et là-bas et en même temps « retour vers sa propre enclave ethnique » à l'âge de la vieillesse.

Une situation à double ressort

Nous avons vu que les représentations dominantes de la situation des vieux migrants empruntent le plus souvent à un paradoxe majeur constitutif du rapport à l'altérité. Le passé récent de Midi Pyrénées est celui d'un exode rural massif qui a vu de gros contingents de jeunes en quête d'ascension sociale partir « faire leur vie » ailleurs, en France ou à l'étranger. Les chroniques locales comme la littérature ont fait la promotion de l'émigrant qui a réussi, l'Américain originaire des montagnes d'Ariège par exemple, revenu passer ses vieux jours dans le village où il a vu le jour, une fois sa fortune faite en Amérique du Nord ou du Sud. L'imagerie de l'immigration renvoie tous les immigrés à la figure de l'immigré pauvre, en faisant abstraction de l'immigrant qui a réussi.

Nos données d'enquête sur la condition de l'habiter des « vieux migrants » proposent une nécessaire mise à distance de cette tendance constante du regard sur l'étranger. Elles permettent de dresser un tableau bien plus circonstancié.

Les multi propriétaires

En droit ancien, c'est la propriété d'un bien bâti qui fait le citoyen (au sens de l'habitant en titre de la cité). La génération des Trente Glorieuses a été celle de la grande vogue de l'accession à la propriété en villas et pavillons. Les données de l'enquête CNAV montrent que les « vieux migrants » d'aujourd'hui y ont participé, comme ils ont souvent accédé à la propriété urbaine en appartements. Parmi ceux-là, nombreux sont ceux qui sont doublement propriétaires, ici et là-bas, souvent dans le village d'origine. Armand et Katia sont de ceux qui pratiquent ainsi la « secondarité », « *on passe la moitié du temps maintenant en Espagne, on avait envie de ça, de... On avait gardé la maison, c'était la maison de mes parents* ». Le couple est en fait multi propriétaire, pour avoir aussi acheté une résidence de campagne en Midi-Pyrénées « *on a trouvé là-bas une maison en ruine, pour pas beaucoup d'argent, alors on l'a prise, et... on l'a réparée* ». Il s'agit là d'un parcours type des anciens du bâtiment. Dans le passé, devenir propriétaire « au pays » a peut-être participé à une spéculation sur un éventuel retour, mais la question ne se pose plus aujourd'hui : comme Pierre et Denise, la résidence principale est clairement devenue celle d' « ici », « *nous aussi on va, on va deux ou trois fois par an ou trois ou quatre, ça dépend ; mais on a décidé de faire notre vie ici* ». Nous nous arrêterons à ces deux exemples, mais on verra que ce cas de figure est bien représenté dans notre corpus.

« Quasi propriétaires » en Midi Pyrénées et propriétaires « au pays »

Le statut de locataire de longue date dans le parc social a souvent été décrit comme celui de « quasi propriétaire », de par la garantie de continuité qu'il concède à ceux qui respectent les règles de l'habiter « bourgeoisement » que précise le bail type, autant que par la garantie qu'il représente pour le locataire et ses intérêts. De fait, ces locataires se distinguent de ceux qui ont accédé à la propriété, sinon des ressources qui sont restées un peu plus faibles, mais surtout de l'attachement à « leur » quartier ou cité, où ils comptent parmi les « anciens » du lieu, et où ils ont établi des relations devenues essentielles entre pairs d'âge.

Antonin et Rachel sont arrivés à Toulouse en 1963 et après avoir connu quelques difficultés à se loger, ont intégré une cité de logement social à Toulouse, et ont conservé et constitué des biens « au pays » où ils séjournent 3 à 4 fois par an « *nous on est dans la cité, on habite au deuxième étage comme ici, j'ai toutes mes affaires là-bas... on a la culture un peu là, un peu là-bas* ». Mais ils disent eux-mêmes qu'ils sont aujourd'hui et définitivement habitants d'« ici » à titre principal³⁷. On trouvera d'autres exemples, mais on évoquera plutôt une rencontre non enregistrée, avec un vieil habitant bien connu d'une autre cité de logement social, où il vit avec toute sa famille, qui nous disait « s'être fait construire » une maison en bord de mer en Algérie, qu'il fréquente régulièrement et d'abord, ... pour le plaisir de la pêche aux crustacés.

Dans tous les cas, la maison « au pays », construite ou retapée, fait signe d'une réussite sociale qui

³⁷ Leur fils nous a même confié qu'il n'était plus question pour eux d'être enterrés ailleurs qu'« ici ».

reste « ici » bien peu lisible.

Mais l'arbitrage entre « ici » et « au pays » semble d'autant plus systématiquement tourner en faveur du « ici » au fur et à mesure que les personnes ont pris de l'âge. C'est encore parmi les personnes les plus jeunes et les moins assurées dans leur insertion sociale locale que le choix apparaît le plus indécis. Ainsi Mathilde, qui n'a pas encore 60 ans, et assure vouloir revenir définitivement en Espagne, recourt à des formules pour le moins peu claires « *ce n'est pas parce que c'est la campagne* » - « *je partirai là-bas, mais le temps que je peux faire les allers-retours... tant que je peux faire les allers-retours...* »³⁸. Le sentiment du vieillir semble participer pour beaucoup à la résolution de l'équation : les personnes installées « ici » de très longue date, c'est à dire souvent les plus âgées avec une santé plutôt fragilisée, sont de celles qui semblent avoir le plus clairement abandonné toute option d'un éventuel retour « *à un moment donné il faut décider parce qu'on ne peut pas être partout* ».³⁹

Des habitants précaires ?

L'autre grande composante des « doubles résidents » se situe parmi les habitants que la représentation exogène amalgame volontiers autour du spectre de la précarité : les habitants du logement vétuste privé et résidents des foyers. Il ne faut pas s'étonner que certains des habitants précaires, souvent d'origine rurale, détiennent des biens d'habitation dans leur village d'origine. Aussi modeste qu'apparaissent certaines carrières de travailleurs d'origine marocaine ou algérienne, en particulier parmi les saisonniers, leurs salaires ont souvent permis d'asseoir un patrimoine familial. Mais l'essentiel est de constater que la « population » des foyers et du logement vétuste est loin d'être aussi homogène qu'il peut en paraître. Alain n'est ni d'origine rurale, ni d'extraction pauvre, et les revenus de son métier de cadre de la restauration de luxe lui ont permis d'acquérir des biens immobiliers en milieu urbain.

L'autre constat important est qu'on ne peut pas parler d'un clivage de la « population » des migrants entre d'une part ceux qui se seraient parfaitement insérés et auraient « réussi » et d'autre part ceux qui seraient restés confinés dans leur pauvreté native. Les situations d'habitants « précaires » doivent plutôt être situées dans la continuité de celles que nous avons évoquées plus haut. Le principal argument en faveur de cette thèse tient à un constat d'enquête majeur : aussi « précaire » que puisse apparaître la situation des habitants du logement déclassé et des anciens foyers de travailleurs, la grande majorité d'entre eux, comme ceux qui ont suivi la voie du logement normé, affirment leur choix de « rester ici », malgré leur âge avancé, ou plutôt du fait même de leur vieillissement.

Nous illustreront encore ce propos en évoquant la situation et le parcours des résidents en foyers.

³⁸ Mathilde

³⁹ Katia

Les habitants des foyers

Nous avons rencontré différents résidents de quatre foyers toulousains⁴⁰, hommes âgés de 56 à 72 ans, dont certains dans les lieux depuis plus de 30 ans, et certains hors protocole d'entretiens enregistrés. Hors de quelques places récemment rénovées et dédiées à la perte d'autonomie, les foyers visités se montrent à la fois vétustes, exigus, mal entretenus, et dans l'ensemble parfaitement inadaptés au vieillissement d'une partie pourtant de plus en plus importante des résidents, d'autant que les représentants locaux du bailleur ADOMA (ex SONACOTRA) n'ont engagé aucun moyen pour une gestion sociale des sites. Le tableau d'ensemble a de quoi alimenter une définition de la formule comme « paroxysme » de l'indécence faite aux immigrés âgés.⁴¹

Mais les résidents rencontrés ont un regard sur leur situation qui apparaît bien plus différencié et souvent très décalé à l'égard de ce jugement.

Les plus anciens se définissent comme citadins de longue date et plutôt comme anciens travailleurs du BTP. Les autres sont arrivés au lendemain de leur retraite, ou suite à une rupture (accident du travail, maladie, licenciement, séparation...). Ils sont pour la plupart d'anciens actifs agricoles, précédemment logés par l'employeur, qui ont accédé à une (rare) chambre libérée, le plus souvent par cooptation. Le recrutement apparaît effectivement très marqué par les relations entre pairs d'âge et d'origine sociale et géographique, au point que chaque foyer présente des caractéristiques propres de peuplement.

Ces hommes, «célibataires» un temps, qui ont pour la plupart une épouse et des enfants restés « au pays » représentent aujourd'hui l'archétype du vieux migrant « isolé ». Certains tiennent à prendre de la distance vis à vis de cette position « *dans le foyer les personnes âgées sont plus nombreuses que les jeunes et il y a de la solidarité, de l'entraide « ça fait partie de notre culture », il n'y a pas d'isolement. Les résidents se rendent visite, discutent* »⁴², en écho aux relations de reconnaissance qui relient certains groupes de résidents. Mais la formule ne peut pas prétendre représenter l'ensemble des résidents âgés, souvent dans des relations plus complexes entre autonomie individuelle et affiliation à un groupe. D'autres résidents déplorent plutôt des relations de chacun pour soi, la méfiance réciproque entre individus et petits groupes de résidents qui se côtoient sans se fréquenter vraiment, en l'absence d'espaces dévolus à l'animation collective du lieu.

Les vieux migrants rencontrés expriment leur rapport au lieu dans trois registres distincts :

- Certains disent se satisfaire des lieux en l'état : un habitat en chambres individuelles certes minimal, mais satisfaisant au sens de la souplesse qu'il offre en matière de mobilité résidentielle, et qui garantit une certaine continuité de vie au delà de la retraite... Les formulations semblent refléter autant le faible niveau d'exigence des résidents concernés que leur crainte de voir une intervention publique venir remettre en question le fragile équilibre dans lequel ils s'inscrivent.

⁴⁰ Midi-Pyrénées compte sept foyers pour 511 places, concentrés à Toulouse.

⁴¹ Nous reviendrons sur le sujet dans le chapitre d'analyse organisationnelle.

⁴² Gérard

- D'autres, dans un registre très proche, se refusent même à s'engager à formuler une quelconque satisfaction ou insatisfaction. Gérard « *On pourrait aspirer à mieux (gêné), au foyer la chambre c'est une chambre quoi, l'espace laisse à désirer mais on se contente de ce qu'on a* » (Gérard), ce qu'il faut traduire : « on » est obligé de faire avec l'offre existante. Ceux-là se montrent particulièrement réticents à exprimer une quelconque protestation, et même pas une demande. Vivre en foyer depuis plus de trente ans ? « *ça va* » *il serait parti si ça n'allait pas* (traduction) « *il s'en fout* », « *ils n'en ont pas marre d'être ici* ». Le foyer « *c'est pas mal* » - « *au foyer la chambre, c'est une chambre, quoi, l'espace laisse à désirer mais on se contente de ce qu'on a* »⁴³.
- D'autres enfin se montrent plus revendicatifs, formulent leur insatisfaction, une demande. Ils se font volontiers porte-parole des anciens, des plus âgés, des plus démunis..., dans un rapport d'interpellation du bailleur et de ses représentants.

Le sentiment d'ensemble reste que hors de ces quelques « représentants » déclarés et reconnus, la plupart des résidents se caractérisent surtout par leur discrétion, leur réserve, leur réticence à rendre publique leur situation,... Il semble que ce soit la crainte qui domine face à la perspective d'une intervention institutionnelle qui viendrait remettre en cause leur condition de l'habiter.⁴⁴

Certains résidents de longue date ont fait du foyer un chez-soi, un espace bulle approprié qui participe pour beaucoup à une micro-économie de la double résidence : loyer peu onéreux, gestion peu contraignante, souplesse dans les rythmes de présence/absence, compatible avec les ressources parfois très limitées dont disposent certains. Habitants et gestionnaires confirment que la demande reste forte, en particulier de la part de migrants à la retraite qui souhaitent sauvegarder malgré l'avancée en âge ce qu'il faut bien reconnaître comme un choix de vie à part entière.

Les résidents interrogés (Gérard, Frédéric, Alain...), confirment bien leur attachement à ce mode de vie, qu'ils cultivent, comme la majorité des autres résidents valides, souvent depuis des décennies. Il s'agit bien d'une pratique de la double résidence entre le foyer et le lieu d'origine, avec ses allers-retours réguliers, très comparable à celle des propriétaires ou quasi-propriétaires, et marquée par le même double attachement « au pays » ET à la vie « ici », dont aucun des deux termes n'apparaît pouvoir être remis facilement en cause.

Il n'existe guère aujourd'hui d'alternatives accessibles au foyer pour les migrants âgés aux ressources les plus modestes (de l'ordre du minimum vieillesse), sinon dans certains segments du parc locatif le plus vétuste. Et le foyer offre ce que le logement privé ne garantit guère : un statut social, certes peu valorisé, qui n'est pas celui de l'habitant du logement social, et qui demande à être qualifié.

⁴³ Frédéric

⁴⁴ Peut-on faire le pari que les résidents verraient de façon positive la transformation des foyers en résidence sociale ou au contraire comme facteur d'insécurisation ? Si la réponse devait s'avérer plutôt positive, sous quelles conditions de mise en œuvre ?

De ce point de vue, la vie en foyer apparaît non pas comme synonyme d'enfermement ou d'isolement, mais comme une formule qui permet de sauvegarder ce choix de vie à double horizon relationnel : d'une part les relations familiales⁴⁵, de l'autre les relations entre pairs d'âge, qui ont vécu des trajectoires sociales parallèles de migrants, comme individus autonomes, attachés aux valeurs de l'indépendance individuelle et plus largement à celles de l'habiter en France.

La perte d'autonomie, la maladie chronique, le handicap... sont autant d'occasions de confrontation à ce choix de vie, à ses limites, qui reposent beaucoup sur la capacité à se déplacer, et pour les plus démunis, rarement dans les conditions les plus confortables (bus, fourgons...). Les vieux migrants sont alors confrontés à un difficile arbitrage : réintégrer la famille, au sein de laquelle ils peuvent éventuellement compter sur un soutien informel, ou demeurer au foyer d'où ils peuvent faire valoir leur droit travailleurs vieillissants à des soins de qualité. L'enquête confirme largement que l'arbitrage tourne le plus souvent au second terme : les vieux migrants en perte d'autonomie se définissent prioritairement comme habitants d' « ici ».

Mais c'est alors que le foyer laisse apparaître toutes ses limites : inadaptation du bâti, mais surtout absence d'accompagnement personnalisé des résidents, faible accessibilité pour les services médico-sociaux.

⁴⁵ Pour nous les plus difficiles à qualifier : les personnes interrogées sont peu disertes sur ce que sont devenus les rapports au sein de la famille après plusieurs décennies de double résidence. Il faut souvent bien plus qu'un simple entretien pour commencer à saisir dans quels rapports l'émigrant se situe aujourd'hui vis à vis des « proches » familiaux et communautaires.

V - LES SITUATIONS QUI POSENT QUESTIONS

En guise de synthèse de l'enquête auprès des vieux migrants, nous revenons rapidement sur différentes «situations type» qui nous semblent soulever des interrogations particulières, de nature à esquisser une réflexion en vue de la partie finale de discussion opérationnelle sur les besoins et les orientations opérationnelles. Nous nous donnons ainsi l'occasion non seulement de revenir de façon synthétique sur des composantes déjà évoquées, mais aussi de faire état de certaines situations spécifiques sur lesquelles nous ne nous sommes pas encore arrêtés.

L'exercice porte sur des « idéaux type », c'est à dire des profils réduits à une seule composante, qui ne peuvent prétendre rendre compte de la complexité et de la faible lisibilité des situations vécues, qui se caractérisent le plus souvent par la pluralité des problématiques rencontrées.

Les moins visibles, les moins accessibles

Nous commencerons par revenir sur les difficultés de l'enquête pour ce qu'elles nous ont appris de la visibilité et accessibilité de certaines composantes sociales.

Les familles

Il a été particulièrement malaisé de rencontrer certaines catégories de familles couples avec enfants, essentiellement car ces familles sont très peu connues des services. Beaucoup restent sans demande, notamment à l'égard de l'offre d'aides et soins à domicile, de l'APA... Les situations des plus âgés qui vivent en famille apparaissent ainsi souvent paradoxales : elles sont parmi celles qui se sont le plus fortement enracinées dans la vie locale, mais sans accéder pour autant aux services susceptibles d'intervenir dans le soutien aux personnes vieillissantes. Ce constat interroge d'abord le statut de l'épouse, à laquelle revient l'essentiel des tâches auprès d'un mari dépendant mais aussi de filles ou de belles-filles auprès de parents dépendants. Il interroge aussi les limites de la capacité des familles à apporter un soutien satisfaisant, notamment lorsque les difficultés de santé auxquelles sont confrontés les plus âgés se doublent de difficultés au plan social et pécunier.

Les femmes seules

L'enquête a mis l'accent sur la situation d'isolement de certaines femmes veuves qui ont longtemps vécues repliées sur l'espace domestique. Pour certaines, le veuvage ou la séparation ont ouvert sur une reconstruction identitaire plutôt réussie. Pour d'autres, parmi les plus discrètes, les plus réticentes à établir des contacts de voisinage et avec les acteurs publics, la rupture a pu être vécue dans un grand isolement, et parfois dans le dénuement.

Les hommes seuls en habitat vétuste privé

Hors des rares associations qui accompagnent des personnes locataires ou sous-locataire dans le parc privé, et de la situation de Montauban où cette problématique s'est brusquement imposée en cours d'opération de rénovation/réhabilitation du centre urbain ancien (on y reviendra plus bas), la situation des hommes seuls vivant dans du logement vétuste reste très méconnue des services susceptibles de proposer un accompagnement

La « secondarité » ou double résidence

Nous venons d'évoquer longuement leur statut particulier. Nous nous sommes étonnés de constater qu'un choix de vie et d'habitat particulièrement valorisé dans la sphère privée des « seniors » des classes moyennes et supérieures, soit à ce point considéré comme signe d'altérité radicale lorsqu'il est pratiqué par des migrants âgés parmi les plus démunis. Ce style de vie apparaît alors d'autant plus comme facteur de fragilisation et que l'offre d'accompagnement social est inadaptée et de fait quasiment absente. La perte de mobilité peut s'avérer très problématique pour le devenir de personnes qui se retrouvent confiné sur leur lieu d'habitat « ici », avec des soutiens informels parfois très limités.

Quel soutien « informel » auprès des doubles résidents sans famille sur place ?

Ce propos prolonge le précédent. La situation des hommes « seuls » soulève des interrogations très importantes en termes de « soutien informel ». En l'absence d'aide familiale, sans possibilité de faire appel au regroupement familial, en mal d'accès à un accompagnement professionnel, la question se pose des ressources du « réseau » des pairs : si certains peuvent s'appuyer par ce biais sur un bon accès à l'information, certaines des situations dont nous avons eu connaissance traduisent un isolement plus marqué, sinon le confinement.

Les anciens combattants

Nous avons peu insisté jusque là sur cette problématique, mais elle est bien présente parmi les hommes les plus âgés. On a vu que Thibaud, lorsqu'il a été démobilisé, a pesé l'essentiel de sa vie d'actif dans son pays d'origine... mais il est venu s'installer « ici » à l'âge de la retraite, pour faire valoir non seulement son droit mais surtout la reconnaissance symbolique d'un lien privilégié à la France. Antonin le formule : *« je trouve que pour mon pays natal, (...) j'ai rien fait pour mon pays, je suis toujours pour la France, jusqu'à l'heure actuelle » (...)* *« je dis, alors on est pas des arabes, on est là avec vous autres, on est presque comme des français anciens »*. Les anciens combattants trouvent un relais auprès de différentes associations qui contribuent à conforter les relations d'entre soi, et les rapports entre pairs qui reposent pour beaucoup sur la pratique d'une double résidence qui revendique « ici » comme résidence principale.

Précarisation et difficultés précoces de santé

Considérant les effectifs limités de notre échantillon, nous n'avons pas cherché à faire la comptabilité exacte de l'état de santé des personnes interrogées. Mais différents exemples confirment que certaines personnes connaissent des difficultés de santé et de handicap à un âge peu avancé. La maladie, la perte d'autonomie vont parfois de pair avec la précarisation des situations de travail, l'arrêt précoce pour raisons de santé... Certains migrants de moins de 60 ans, déjà fragilisés, relèvent alors encore des minima sociaux (AAH, RMI), et souvent d'un suivi social particulièrement complexe.

Les difficultés de logement

Différentes personnes rencontrées présentent des difficultés majeures en matière de logement : foyer vétuste et inadapté à l'âge, locatif privé vétuste sinon indécent, absence d'une offre de type « résidences sociales » dont le besoin se fait pourtant fortement sentir. Les ressources dont disposent certains vieux migrants retraités apparaissent souvent trop faibles pour qu'ils puissent prétendre trouver à se loger dans des conditions compatibles avec le choix de vie de la personne, et notamment avec la double résidence. Nous ne manquerons pas d'évoquer les vieux migrants « logés » à la rue dont le nombre devient grandissant, qui disposent quand d'un toit sur la rue (de la chambre d'hôtel au centre d'hébergement hivernal) quand places il y a.

Histoires de migrants âgés

Nom	Age	Statut matrimonial	Origine	Durée d'installation en France
Thérèse Yolande	60 60	Veuve Veuve	Maroc Centre Afrique	- 10 ans
Thierry Olivia Thibaud	65 67 68	Marié Divorcée Marié	Vietnam Maroc Maroc	10-20 ans
Bernard Olivier Annabelle Anna	70 60 55 51	Séparé Marié Mariée Veuve	Vietnam Guinée Vietnam Algérie	20-30 ans
Dominique Frédéric Amandine Alice Mathilde Pierre et Denise Alain Gérard	61 70 52 53 61 60 et 61 56 72	Veuve Marié Divorcée Mariée Divorcée Mariés Marié Marié	Maroc Sénégal Algérie Portugal Espagne Portugal Maroc Sénégal	30-40 ans
Magali Albert Antonin et Rachel Armand et Katia Colette Marcel Boris Sarah	66 67 77 et 82 77 et 76 62 78 70 77	Veuve Marié Mariés Mariés Mariée Divorcé Célibataire Veuve	Espagne Maroc Algérie Espagne Vietnam Algérie Algérie Maroc	40-50 ans
Daniel Didier Norbert Damien	70 70 73 60-65	Célibataire Couple Couple Veuf remarié	Vietnam Vietnam Algérie Vietnam	+ 50 ans

Fiches

Thérèse

Le père était installé ici depuis la fin des années 60 (37-38 ans), immigrant économique d'origine marocaine très modeste. L'épouse et le plus jeune des deux fils du couple sont venus le rejoindre en 2000, dans le cadre du regroupement familial, alors que la santé du père est déjà fortement dégradée. C'est ainsi que les instances sanitaires et sociales ont eu connaissance de leur situation. Le père travaillait dans « *un peu de tout* » dit le fils, comme manœuvre (bâtiment, travaux publics...), plutôt des contrats précaires en fin de carrière. Il a dû prendre une retraite précoce à cause de sérieux problèmes cardiaques, dont il est mort, il y a deux ans (2005).

La mère a la soixantaine et est encore considérée comme en âge de travailler. Elle n'a pour vivre que la pension de réversion de son mari (la moitié du montant de sa petite retraite). Elle ne parle pas le français (sinon quelques mots), et souffre d'une maladie chronique (diabète et complications circulatoires) qui demande un traitement médicamenteux permanent (elle est suivie par des médecins libéraux). Difficile de dire à sa place si elle fait quelques petits travaux au noir, mais elle n'a jamais eu aucune proposition de travail par l'ANPE et semble se consacrer aux tâches domestiques, dans le F3 qu'elle et son fils louent dans une cité « privée » (entendre propriété d'une SAHLM) à peu de distance du centre-ville. Elle fait toutefois elle-même les courses et suit quelques cours d'alphabétisation... ce que le fils considère comme « *du temps perdu* »... ou comme une présence trop voyante de sa mère à l'extérieur.

Le fils a 21 ans. Il est en contrat d'apprentissage en logistique et dit faire des efforts pour être le plus appliqué possible dans son travail, avec l'espoir d'être professionnalisé rapidement « *quand on veut on peut, comme on dit en français* ».

Il est clair que tous deux peinent à supporter la charge du loyer, et le reste : « *avec l'argent qu'on a, on ne peut pas vivre en France aujourd'hui* », dit-il. Ils ont tenté d'améliorer leur situation en essayant de faire venir le frère aîné (25 ans) resté au Maroc, mais son dossier a été refusé. La mère et le fils se retrouvent aujourd'hui dans une « situation renversée » où ceux qui se sont installés en France auraient besoin de l'aide de la famille restée au Maroc, mais les aînés de la fratrie sont des demi-frères et sœurs, enfants d'un premier mariage. Depuis la mort du père, le fils se fait un peu aider par une association pour les papiers administratifs. Mais il dit la lourde charge que cela représente pour lui, en plus de ses impératifs d'intégration professionnelle. Ils disent ne pas pouvoir compter sur un soutien du voisinage...

Pour autant, le fils ne souhaite pas faire appel à une aide à domicile ; il n'est pas question, non plus de retour au Maroc. Le fils avait moins de 14 ans quand il est arrivé, il veut se faire une carrière ici et ne se séparerait pas de sa mère même s'il devait s'installer ailleurs en France pour travailler. La mère s'occupe de son fils et a besoin de soins permanents. Et il semble bien qu'ils ne puissent espérer reconstruire quoi que ce soit au pays d'origine... Et « *Il y a l'attachement* » dit le fils « *mais ça on n'en parlera pas* ». Le père aurait été enterré en France.

Yolande

Yolande est arrivée de Centre Afrique à Toulouse en 1998, au décours d'une visite à Lourdes avec un groupe de son église. Elle a une soixantaine d'années. Elle a connu la guerre en Afrique et en est restée traumatisée « *Ici je suis bien, je suis en paix, je suis en paix ici* ». Elle est très religieuse (catholique), elle fait partie de groupes de prières. Sa vie tournant autour de l'église et de ses maladies, elle fait de nombreux séjours à l'hôpital où elle se trouve très bien ; dans son discours elle mélange souvent religion et soins. Elle a été contaminée par le virus du sida lors d'une transfusion sanguine, à la suite d'une opération en Centre Afrique et fait de l'hypertension. Elle est aussi suivie par des psychologues. Elle est donc ici au titre d'étranger malade. Elle a eu deux enfants avec un portugais du Congo qu'elle a connu sur la frontière alors qu'elle faisait les marchés. Quand son mari est mort en 75, elle a vécu au couvent avant de venir en France. Son fils vit en Afrique, il n'a pas pu avoir les papiers pour rester en France et sa fille est mariée au Portugal. Elle dit qu'elle n'a pas la force de travailler mais qu'elle est très assistée par tout un réseau : « *c'est pourquoi je voulais pas aller dans d'autres pays, ici on soigne le virus, je touche peu de l'argent, il y a des gens qui m'aident, parfois le secours populaire, parfois le secours catholique et le manteau que j'ai là c'est la Croix-Rouge qui me l'a donné ; parfois à l'hôpital qui j'ai un peu de manquement je viens au docteur X et on me donne des bons pour des choses* ». L'assistante sociale s'occupe de ses papiers. Elle a trouvé en France un refuge et une assistance qui lui permettent de vivre et de se soigner.

Thierry

Thierry, aujourd'hui 65 ans, est à la retraite. Originaire de Hué, seul garçon parmi 4 enfants d'une famille de commerçants très aisée, et porteuse de certaines valeurs culturelles « *nous sommes les 4 on ne fait pas commerçant (...) on fait tous professeurs, on fait pas le commerce* ». Ses études universitaires le conduisent en 1961 à Saïgon où il rencontre sa femme et s'établit comme professeur de philosophie. Ses trois enfants sont aujourd'hui en France où ils ont fait des études supérieures. Tous ont une activité professionnelle de cadre et se sont mariés à leur tour, dont 2 avec un français ; ils ont chacun un enfant.

Thierry justifie son projet d'émigration par la nouvelle situation sociale au Vietnam depuis la prise du pouvoir après 75 par les communistes du Nord, marquée notamment par la répression des intellectuels concrétisée pour lui par l'interdiction d'exercer sa profession de professeur « *quand les communistes sont arrivés, nous avons perdu notre travail, la vie a été très dure. Une fois, nous n'avions plus rien à manger* ». Il vit alors, plutôt mal, de petits boulots, mais surtout s'inquiète pour l'avenir de ses enfants « *j'ai pensé, mes enfants sont tous petits si on continue comme ça, comment ils vont faire, il faut partir pour les études, c'est la raison, la vraie raison du départ avec les enfants, pour qu'ils puissent étudier* ».

Avec l'aide d'une de ses sœurs installée dans le Sud de la France, il fait une première tentative en 81 de boat people qui échoue partiellement : seul 2 enfants atteindront la France, le reste de la famille est arrêté par la police et lui, passera 10 mois en prison. Ce n'est que 10 ans plus tard que la famille sera réunie, grâce à une politique bienveillante de la France vis à vis des familles des boat people. Ce fut pour lui, une émigration à contrecœur « *ça a été dur de quitter (...) c'est les sentiments (...) tout ce que je connaissais au Vietnam c'était fini quand je suis arrivé ici* ». Français tous les 2, il ne reviendra au Vietnam que trois fois, seulement pour des raisons familiales, des décès. Sa femme, jamais.

Il bénéficie des droits réservés aux réfugiés boat people, et après avoir vécu quelques mois chez sa sœur, il finit par s'installer à Toulouse dans l'espoir de trouver plus facilement un véritable travail pour permettre à ses enfants de réaliser leurs études dans de bonnes conditions. Mais ni lui, ni sa femme ne trouveront une situation au niveau de leur qualification (elle est sage-femme) : gérants d'un petit restaurant traiteur vietnamien qui vit au ralenti, situé dans un quartier excentré, ils vivent pauvrement, ayant parfois recours, de façon inhabituelle de la part de la communauté vietnamienne, à une aide sociale dont ils ont éprouvé les pratiques à leur arrivée. En bonne santé, ils ont recours à un médecin vietnamien en cas de besoin.

Isolé, sans relation avec des français, ou seulement à travers ses enfants, deux sont mariés avec des français, il a repoussé longtemps le moment de rejoindre la communauté vietnamienne toulousaine, éprouvant des difficultés de relations avec le groupe des intellectuels venus dans les années 60, groupe qui correspondrait le mieux à leur situation sociale et culturelle, mais qui est en décalage avec leur expérience politique, et leur histoire de vie, entre là-bas et ici, qui marque toute cette génération « *on a des amis vietnamiens, on parle des souvenirs, on joue de la musique vietnamienne, mais pas beaucoup parce que ...* ». Thierry est triste, il est profondément éprouvé par son exil et n'aspire, sans exigence matérielle, qu'à retrouver la douceur de sa maison natale de la ville de Hué dans laquelle vit encore l'autre de ses sœurs. Il est malheureux, mais autant ou plus de cet exil que lui a imposé son statut de père que de la vie économiquement dure, sans intérêt personnel et socialement disqualifiante qui est son lot au quotidien depuis son arrivée en France. Sa femme, en revanche, ne souhaite absolument pas revenir dans ce pays qu'elle n'aime plus, victime de traitements durs et vexatoires qu'elle ne peut oublier. Elle préfère poursuivre et finir sa vie ICI auprès sa famille, de ses enfants qui ont fondé de nouvelles racines. Aujourd'hui française ? Ou détestation du Vietnam ?

L'avenir est indécis pour Thierry, rentrera-t-il seul, à la retraite de sa femme, maintenant que ses enfants sont autonomes et qu'il a rempli son contrat de père ? Ou renoncera-t-il à lui-même ? « *je vis toujours avec mes souvenirs et je pense que je vais retourner dans deux ou trois ans au Vietnam, j'y pense oui, mais ma femme ne le souhaite pas (...) peut-être à la retraite [de sa femme], en 2010, je retourne là-bas* ».

Olivia

Elle a 67 ans et est originaire du Maroc où elle n'a plus de famille. Elle est divorcée sans enfant d'un mari infirmier. Immigrée économique, cela fait 18 ans qu'elle est venue en France pour travailler. Soutien de famille, elle envoyait de l'argent à sa mère, au pays, pour élever et payer l'éducation d'une fille adoptive. Arrivée en Avignon chez l'un de ses cousins, elle vit actuellement à Toulouse avec sa fille adoptive venue la rejoindre en 1998 et les deux enfants que celle-ci a eus en France. Sa fille l'aide dans la vie quotidienne car elle est diabétique et très fatiguée. Un frère qui l'a hébergée un temps et une sœur, des neveux et nièces vivent à Toulouse également. Elle a travaillé dur, à faire des ménages pendant 10 ans, sans papier, sans pouvoir retourner souvent dans son pays ; puis, quand elle a eu des papiers, elle a travaillé dans l'agriculture (les pommes) en tant que saisonnière, du côté de Montauban, tout en continuant les ménages. Elle touche maintenant une retraite de la MSA et s'en remet à l'assistante sociale quand elle a des problèmes. Sa principale préoccupation est que sa fille adoptive est en situation irrégulière et est donc expulsable, le dossier de celle-ci est entre les mains d'une association. Elle est très attachée à la France car, dit-elle, l'Etat aide les plus pauvres et les soigne gratuitement ce qui n'est pas le cas au Maroc. Après l'incendie accidentel de leur appartement, le bailleur, l'OPAC, les a relogées très rapidement dans un appartement plus grand la confortant dans l'idée d'un Etat providence auquel elle est reconnaissante.

Elle n'envisage absolument pas de retourner au Maroc sauf pour des hypothétiques vacances. Elle n'y a plus rien, sa vie est ici en France, avec sa famille.

Thibaud

Thibaud, 68 ans, est un ancien combattant marocain qui vit au foyer Sonacotra à Toulouse. Engagé dans l'armée française en 1939 à 16 ans, après une formation de 6 mois à Mekhnès ; il a combattu d'abord en Corse puis en Italie, il a été à Mont Cassino. Il a été nommé caporal. Capturé par les Allemands dans le nord de la France, il a été fait prisonnier de guerre à 17 ans en Prusse orientale. Il s'évadera et retournera dans l'armée jusqu'à la fin de la guerre. Après quelques petits boulots en France il retourne travailler au Maroc dans la douane « *je voulais travailler dans l'administration* ». Il y fait carrière. Il est actuellement à la retraite. Il est venu en 1987 en France pour toucher sa retraite d'ancien combattant (il attend toujours qu'elle soit revalorisée). Il arrive d'abord à Orléans où il obtient sa carte de séjour grâce, dit-il, à son statut d'ancien combattant et à des relations avec d'anciens militaires. Mais à Orléans il fait des petits boulots et surtout « *il fait froid* », il décide alors d'aller dans le Sud. Une assistante sociale lui trouve un logement en foyer à Toulouse en 1992. Il passe plus de temps au Maroc, à Casablanca où il habite « *une caserne de douane* » avec sa femme. Il a eu 6 enfants. Son passé de militaire a marqué sa vie, il aime entretenir des relations avec d'autres anciens combattants et il attend de la France une reconnaissance de ces années passées à la défendre. Il aurait souhaité avoir « *un petit travail pour passer le temps* » et être payé pour les années où il a été prisonnier de guerre. Maintenant « *Je suis vieux, j'étais soldat d'accord mais je suis vieux* » ce qui ne veut pas dire que ces choses aient perdu de leur importance vu qu'il continue à venir en France.

Bernard

Bernard a aujourd'hui 70 ans. Originaire d'une famille « pauvre » du Sud Vietnam, il est venu une première fois en France pour se spécialiser dans la marine marchande après avoir passé une licence à Saigon. De retour dans son pays, il exercera ce métier dans le cadre d'un ministère à Saigon jusqu'en 1984, date à laquelle il rejoint à Toulouse sa femme épousée quelques mois avant, il a alors 47 ans. Cette dernière avait rejoint la France dans le cadre du regroupement familial ; elle est originaire de ces anciennes familles « françaises » du temps de la colonie et venues en France après 54. Il végète alors un peu : son diplôme ne lui permet pas d'exercer dans sa compétence en France; il s'inscrit alors à un IUT, puis exerce des petits boulots dont il ne dit rien, puis se retrouve au chômage à 51 ans jusqu'à la retraite.

Sa vie conjugale qui a justifié sa venue évolue en impasse car son mariage n'est pas agréé par ses beaux parents et aboutit à une séparation de corps (elle vit chez ses parents), mais tous les deux gardent un lien affectif. D'ailleurs ils habitent la même cité proche du centre ville et se croisent régulièrement.

La trajectoire professionnelle de Bernard va de pair avec des ressources faibles qui relèvent sans doute de l'assistance, mais il s'en contente et revendique une sorte de modèle de vie, économe et peu exigeant, « à la vietnamienne ».

Les relations qu'il garde avec son pays où il n'a pas de véritables liens familiaux, se limitent à un voyage tous les 2 ans qui relève surtout du tourisme mais constitue aussi une réponse à un besoin d'équilibre personnel pour se reconnaître en tant que vietnamien.

Il se montre comme une personne « tranquille », sans excès, qui s'accommode des circonstances, se trouve bien en France, à Toulouse, son véritable lieu de vie, où il a ses habitudes, ses références..., mais il s'affirme comme vietnamien dans ses relations, ses façons de faire (manger, accès aux soins) et ses activités (bouddhiste, associations,...). Il cherche à répondre au prototype du vietnamien immigré de cette période par des préoccupations d'intellectuel. La retraite n'a pas changé grand chose à une vie où il n'a eu que peu d'activité de travail en France.

Dans un équilibre trouvé entre le mode de vie en France et un mode personnel selon sa culture d'origine, il vit simplement et au quotidien, repoussant toute idée de rupture (un problème santé par exemple) par un comportement de déni absolu « *je ne sais pas comment, on verra (rires) (...) je n'y pense pas (...)* » !

Content de sa vie ici ? Certainement puisque son rêve c'est de s'y établir le mieux possible « *j'achèterai une maison ou un appartement ça dépend (...) surtout à Toulouse* »

En annexe, il nous parle de sa femme qui a quitté son travail pour s'occuper de son père malade, selon le modèle confucéen de la famille. Le financement de cette situation est assuré par les autres frères et sœurs émigrés aux USA et en Allemagne selon le modèle solidaire bouddhiste. Finalement ce fonctionnement d'aide informel répond au modèle familial vietnamien dans lequel il est impensable que les soins aux parents (aux vieux, les ancêtres) soient le fait d'étrangers « *non, seulement sa fille* », modèle auquel il adhère complètement.

Olivier

Guinéen (Conacky), Olivier, aujourd'hui âgé de 60 est père de 3 enfants. Ils sont tous autonomes, diplômés de l'enseignement supérieur, et ont des situations professionnelles relativement confortables. Le seul garçon vit en Angleterre et a épousé une anglo-australienne. Olivier vit avec sa femme, une guinéenne comme lui, rencontrée à Dakar, 52 ans, qui a 8 ans de moins que lui, dans un appartement confortable sans être luxueux d'un quartier de Toulouse et se présente comme un intellectuel.

Son émigration s'inscrit dans le contexte politique de la décolonisation et des politiques dictatoriales africaines « des indépendances », faisant de lui un immigré africain (Sénégal et Côte d'Ivoire) avant d'être un immigré français. Il revendique être le fruit de la culture familiale des notables « coloniaux » et le produit d'une immigration politique fondée d'une part sur la logique culturelle de son origine de pasteur peul « sans frontière », d'autre part sur un modèle de diaspora « sans terre », mais toujours recentrée sur le pays d'origine, la Guinée. Naturalisé français, sa vie personnelle et familiale est en France, sa vie sociale est centrée autour de relations essentiellement africaines (de l'AOF), et son activité professionnelle et intellectuelle est organisée autour de « La Guinée ». De cette posture schizophrène, il sait tirer le meilleur parti pour lui-même « ici +ailleurs » (ou du moins il se présente ainsi).

La plus grande partie de sa vie professionnelle de « petit » salarié d'une association de développement de la Guinée en coopération avec des institutions et associations locales, et sa participation active à une association toulousaine d'expatriés, le renforcent dans son identité guinéenne.

Dans les domaines de sa vie personnelle (famille, santé, mort) il fait appel à la philosophie africaine, plus proche de la nature (certains diront fatalistes) qu'à la culture « correctrice » occidentale, dont il désapprouve certains choix (notamment à l'égard des personnes âgées, du vieillir) qu'il exprime spontanément (peut-être simplement la philosophie de nos paysans « d'autrefois »).

On le quitte avec l'impression que l'on se complique bien la vie et que l'on n'est jamais content, toujours insatisfait, face à un homme qui a construit sa vie sur la tempérance, bonifiant les côtés positifs dont son origine familiale aisée et cultivée, sa situation polyculturelle. Ce ne sont pas tant les accidents de la vie qui font la vie mais la gestion des événements.

Plus qu'une histoire de vie, la construction d'une personne.

Annabelle

Annabelle, âgée aujourd'hui de 55 ans originaire de Saïgon, est issue d'une famille de petits commerçants de 7 enfants. Immigrée économique, issue du flux des boat people des années 80, elle quitte le Vietnam à 28 ans accompagnée de son mari. Leur petite fille de quelques mois laissée à la grand-mère, les rejoindra 5 ans plus tard dans le cadre du regroupement familial. Après un voyage plein de dangers (attaques en mer par des pirates ou de la police, viols et vol, faim, soif, etc.), et quelques mois dans un camp de réfugiés en Malaisie, elle est accueillie en France. Pendant quelques mois elle est prise en charge par les dispositifs d'aides aux émigrés *« mais chaque fois je viens demander des sous je suis honteux »*, puis elle se prend en main : elle rembourse au Haut Comité aux Réfugiés le billet d'avion qui les a conduit en France *« c'est tous les trois, moi, mon mari et mon beau-frère qui remboursaient les billets pour la Croix-Rouge »* et se met au travail en dépit de difficultés avec la langue française. *« c'est aide pour réfugiés au début, mais c'est vite trois mois dans le foyer pour apprendre un petit peu français et je demande le travail intérim et je commence le travail dans le biscottes Paré »*.

Toute sa vie elle travaillera, comme elle le faisait au Vietnam⁴⁶, comme ouvrière à la chaîne, 3X8 *« un peu dur mais...parce que le temps changeait souvent on travaille...comment ça s'appelle ici...5 heures le matin...comme ça, trois huit, changer tout le temps »*, elle fait des stages de formation en recherche de qualification, rien ne la rebute *« tous les choses je peux travailler comme ça, je suis habituée mais je pense il faut apprendre une métier, il faut pas travailler comme ça tout le temps sans métier et je demandais je fais le stage »* pour réaliser son projet d'émigration : vivre correctement et librement d'un travail qui permettra à sa fille de faire des études et d'exercer une activité professionnelle de qualité.

A force d'efforts, de bonne gestion de vie et d'économie (l'argent est une valeur importante à la hauteur de l'effort qui le produit, cependant il n'est qu'un outil que l'on peut partager, mais seulement si l'on en a⁴⁷), elle achètera et fera tourner, avec son mari, un restaurant vietnamien dont la réputation et le développement lui permettront, par sa vente, d'assurer la fin de sa vie.

Toute sa vie elle restera en contact proche avec sa famille qu'elle soutiendra financièrement dans les moments difficiles, une famille dont la montée récente de l'immobilier, assure aujourd'hui la sécurité matérielle. Depuis son ouverture, elle se rend au pays régulièrement, un pays dans lequel elle ne se reconnaît plus *« après le changement de régime, ces mentalités c'est pas pareil, ça change beaucoup de mentalité parce que peut-être c'est la vie c'est dur (...) je comprends pas comment les gens là-bas, comment ils sont pensés »*.

⁴⁶ Il faut avoir vu travailler les vietnamiens au VN pour comprendre le sens que cette génération donne à ce terme

⁴⁷ Voir son obsession à participer financièrement à des associations de développement dans son pays

C'est pourquoi, sa vie est définitivement ici, une vie sans revendication « *la vie maintenant c'est...pas très énorme mais c'est tranquille, parce que tous les deux maintenant, on mange végétarien c'est pas cher du tout* » dans son petit appartement de HLM de Toulouse, entre activités associatives en relation avec le Vietnam qui l'ouvrent sur sa communauté « *je décidais aider dans association comme...pour que si on peut gagner un petit peu d'argent, après pour aider les autres là-bas* », activités sociales notamment sportives qui l'ouvrent sur des relations avec des français (comme l'avait fait en son temps le restaurant) et activités religieuses à travers une réflexion bouddhiste qui participe la construction de la dernière tranche de sa vie.

Arrivés avec le statut de réfugié, elle s'inscrit dans l'immigration « définitive » « *je suis le carte de réfugié, maintenant je suis française (...) toute la famille est française* », cela fait 26 ans qu'elle est en France

Une personne organisée et pragmatique « *nous on a une vie tranquille parce que nous asiatiques on demandait pas beaucoup de choses* », une vie simple, modérée, fondée sur le travail et la famille, les deux valeurs vietnamiennes du modèle bouddhiste et confucéen, sur le mérite et l'équité. Une femme extravertie qui manifeste une indispensable ouverture aux autres et est prête à tenter de nouvelles expériences. Son seul souci serait que sa fille ait à son tour une vie de qualité. D'origine vietnamienne, elle est aujourd'hui définitivement toulousaine.

Anna

Anna a 51 ans, elle est veuve depuis deux ans et a quatre enfants. Elle est arrivée en France juste après un mariage arrangé le 11 janvier 1977 à l'âge de 21 ans. Elle vient de l'Est de l'Algérie. Son mari est arrivé en France en 1963 pour une migration économique, il a travaillé dans l'étanchéité dans une entreprise toulousaine jusqu'à sa mort en 1999 à l'âge de 56 ans. Il a été enterré au pays, ses funérailles ont été prises en charge par l'assurance qu'il a souscrite dans son entreprise. Elle redoutait de venir en France car elle craignait la vie difficile des immigrés hors des chez eux *«ils vivent mal, ça m'a marqué quoi»* (...) *«parce que j'écoutais une émission de radio, enfin des immigrés ici, c'était pas... on voyait la vie des immigrés ici avant dans les années 60, 70, ça... mais, quand même, j'étais obligée de le suivre, et ici j'habite toute seule»*, (...) *«ça m'a marqué et moi j'étais pas pour vivre ici que maintenant les gens ils veulent venir pour vivre ici...»*. Le souvenir du premier jour de son arrivée en France, à Marseille, reste prégnant dans sa mémoire. Son mari arrivé le premier s'installe d'abord à Clermont Ferrant où il a de la famille, puis fait un passage par Paris et finit par s'installer durablement à Toulouse. Elle le rejoint à Toulouse dans un petit studio meublé, et, à partir de 1980, la famille intègre un quartier au nord de la ville depuis maintenant presque trente ans.

A son arrivée, elle parle déjà le français qu'elle a appris à l'école en Algérie. Elle vient d'une famille nombreuse : six enfants, la grand-mère et une tante vivent ensemble. Dès les premiers temps en France, elle ressent de la solitude *«du jour au lendemain, je me suis trouvée toute seule, enfermée, (...) et après je suis tombée enceinte le mois de février, là j'ai déprimé, je vivais enfermée, je regardais la télé, c'est tout... même les dessins animés (rires), je regardais ça m'intéressait... c'est après, enfin j'ai commencé quand j'habitais ici... après j'ai connu des gens ici»*. Inscrite dans le quartier depuis longue date, elle a beaucoup d'amis, elle a été parent d'élève, et reste aujourd'hui membre du bureau de l'association de quartier où elle est très active. Elle aime son quartier *«ah moi c'est dans mon quartier je me sens en sécurité, il y a des gens qui se plaignent mais moi, ici, c'est mon quartier»*. Elle travaille depuis 1985 avec des arrêts et des reprises successifs, d'abord en complément du salaire de son mari puis aujourd'hui pour subvenir à ses besoins propres. Elle fait aujourd'hui des ménages dans un commissariat de la ville *«c'était juste, juste, mais là, maintenant, là vraiment j'arrive pas... avec le dernier qui me fait des factures de (...)»*. Elle a recours quelquefois à l'aide sociale pour des fins de mois difficiles. Le temps de la retraite est encore loin, et pourtant elle l'évoque déjà, *«je pense à ma retraite, c'est vrai (...) ça me tarde pour que je me repose un peu»*. Elle a été opérée de la hanche et porte une prothèse ce qui lui rend le travail pénible, *«c'est un peu dur le travail, mais j'ai pas le choix»*. Elle aimerait retourner définitivement au pays mais le fait que ses enfants et petits enfants soient nés en France, intégrés sur ce territoire, constitue un obstacle à ce projet. Elle compte cependant multiplier les allers-retours avec l'Algérie.

De là-bas, elle dit « *même quand je marche dans la rue, je me sentais gênée, on dirait que tout le monde me regarde, que je suis étrangère de là-bas (...) il y a à peu près deux ans que je marche normale, mais avant j'étais gênée...* », d'ici elle dit aussi «*écoutez, pour vous dire la vérité, ici je me sens pas chez moi et là-bas pas tellement, ici je me sens pas chez moi il y a quelque chose qui me manque, je ne sais pas* ». Elle évoque la volonté d'acquérir la nationalité française mais la lourdeur du dossier administratif la décourage d'entamer les démarches. A son arrivée elle n'a pas ressenti de rejet mais déclare aujourd'hui être témoin de faits racistes et de discriminations.

Elle parle peu de ce que pourrait être sa vieillesse, si ce n'est qu'elle refuse d'aller dans une maison de retraite et souhaite mourir dans son pays d'origine «*moi je pense tout le temps à mon pays, je pense... enfin je ne sais pas, moi j'ai tout le temps le cœur là-bas*» !

Dominique

Originaire du Maroc, aujourd'hui âgée de 61 ans, Dominique est veuve depuis plus de 10 ans. Elle avait divorcé de son premier mari dont elle avait 3 filles, toutes décédées ; il s'agissait d'un mariage forcé à l'âge de 15 ans. Elle a émigré à l'âge de 30 ans, à l'occasion de son remariage (un mariage de présentation) avec un homme ayant 36 ans de plus qu'elle, veuf et père de 4 enfants, tous mariés et parents de plusieurs enfants, mais dont deux sont décédées. Son mari était installé depuis de longues années en France sous le prétexte d'une immigration liée au travail.

Dominique arrive en France, à Toulouse, et s'installe définitivement dans la banlieue. Elle ne travaillera jamais, consacrant sa vie d'épouse à un mari « autoritaire » et aux enfants de celui-ci « *ce n'est pas les enfants de mon ventre* ». Dépendante financièrement entièrement de cet homme, elle vit depuis sa mort de revenus d'assistance. Elle vit apparemment au jour le jour « *tranquille* », partageant le temps entre chez « soi » et petites sorties, rencontres occasionnelles et de voisinages, des relations sociales superficielles « chacun chez soi ». Elle vieillit comme elle a vécu, de rien, de peu, un petit quotidien, sa vie c'est ici, dans son quartier. Elle délègue à l'assistante sociale le règlement de tous les problèmes du quotidien.

Frédéric

Frédéric est un Sénégalais de plus de 70 ans. Il vit dans un foyer depuis son arrivée à Toulouse en 1976 à l'âge de 40 ans, poussé par une sécheresse au Sénégal et des difficultés économiques. Il a 3 femmes et 26 enfants, le dernier a moins d'un an. Il était venu rejoindre son frère et son fils qui vivent dans le même foyer. *« Ils n'arrivaient pas à joindre les deux bouts au pays, ils ont tenté l'aventure, ils ont atterri en France parce qu'ils avaient des liens avec la France »*. Il est venu en France pour travailler ; mais ne pensait pas rester aussi longtemps. *« il n'a pas dans la tête je vais rester, il va voir la vie comment elle est » « Quand ils venaient ils disaient : y avait rien de définitif » « ils disaient pas je m'en vais en France pour rester. On fait pas ça. Ils ont tout au pays, ils pensent retourner, c'est la façon des vieux, ils vivent avec ça. Le but c'est pas je vais en France pour rester »*. Il est là depuis 30 ans et exerce l'activité de commerçant « non sédentaire », il fait encore les marchés même si désormais il paie quelqu'un pour l'aider. Considéré comme le doyen des Sénégalais de Toulouse, il est respecté de sa communauté et reçoit beaucoup de visites. Il a un rôle social : il est marabout. De ce fait il occupe une position privilégiée et il a des responsabilités. *« Il est un peu le doyen Il est le plus âgé donc les personnes ici qui lui demandent un petit quelque chose, qui ont un petit problème dans leur famille, ils s'adressent ici, lui il essaye de faire quelque chose comme cela. Ca c'est très important pour les gens, il écoute beaucoup les gens, il est connu, soit par les hommes soit par les femmes »*. L'organisation sociale traditionnelle du Sénégal est préservée dans cette communauté, les jeunes s'occupent des plus vieux et les vieux donnent des conseils aux plus jeunes ; la vie, dans le foyer est animée ; les résidents se rendent visite, discutent et s'entraident. Il n'est pas isolé. Ses relations ne se limitent pas aux Sénégalais, il entretient des amitiés avec des Arabes et des Français. De la France il dit ne prendre que le bien. Il ne sort plus beaucoup : de la maison au marché, c'est tout. *« Tout ce qui est la vie quotidienne, si je ne suis pas là (le fils), lui (un copain du fils) il peut faire tout quoi, même il y en a encore d'autres pour le faire, ça c'est pas son problème. De toute façon s'il sort c'est pour quelque chose de vraiment intéressant soit si c'est quelqu'un qui a besoin de lui, lui, il en a marre de se déplacer. Des fois pour certaines choses il va y aller, on le cherche et après on le ramène »*. Tout ce qui est administratif est délégué à un « copain » Sénégalais qui appartient à une association. Il ne se plaint pas d'avoir vécu en foyer pendant trente ans, il serait parti si ça ne lui avait pas convenu. Agé et diminué physiquement, il est dans la déprise. *« Son souhait, c'est de rester là-bas mais (bientôt il ne pourra plus continuer le marché) s'il revient ce n'est plus pour faire le marché c'est seulement pour venir là pour deux ou trois mois parce qu'il dit qu'on ne peut pas rester dans un pays trente ans, ce n'est pas possible d'un coup de partir, (il faut) le faire petit à petit, rester 3 mois ou 2 et repartir au Sénégal, ça se prépare »*. Sa vie est au Sénégal mais il ne peut pas tirer un trait sur les trente ans qu'il a passés ici, il est toujours dans l'aller et retour. *« Lui, sa vie c'est au Sénégal...la vie, il préfère la faire là-bas mais ici, il n'est pas encore prêt à partir définitivement. Cette phrase résume*

bien l'état d'esprit de Frédéric. Il a réussi à se faire une place importante dans la communauté sénégalaise de Toulouse, il est écouté, entouré, respecté, c'est une bonne position, peu importe la vie dans un foyer Sonacotra. Il est assez fier de son petit commerce. Son frère et son fils vivent dans le même foyer que lui, il n'est pas isolé. Il va passer l'hiver au Sénégal dans sa famille, il évite ainsi le froid redouté de Toulouse. Il a une position tout aussi enviable dans sa famille au Sénégal, de guide spirituel et de chef de la famille avec beaucoup de responsabilités.

Amandine

Cet entretien aborde davantage le parcours familial, conjugal de cette personne que la question de l'immigration. En effet, elle ne se réfère que peu ou pas à cet évènement et à sa première culture.

Amandine quitte l'Algérie pour Toulouse, à 19 ans avec son premier enfant pour retrouver son époux qu'elle n'avait pas revu depuis son mariage 1 an auparavant, dans l'attente des papiers... Parlant exclusivement le français, elle est ravie du premier contact toulousain, de ce qui lui arrive (on ne sait rien de sa vie avant) et devient définitivement « française » dans sa tête et dans les faits puisque rien, si ce n'est sa mère, ne la rattache au pays d'origine.

La situation se complique rapidement pour elle : elle est confrontée à des difficultés dans sa vie familiale (6 enfants à élever), et surtout dans sa vie conjugale du fait d'un mari exigeant, autoritaire et violent ; si la situation matérielle est bonne, c'est au prix d'un travail acharné à ses côtés, un travail ni reconnu, ni rémunéré, et qui s'ajoute au travail domestique. Mais le plus difficile à vivre pour elle est l'autorité qu'il assure sans partage sur la gestion de la famille, et surtout la surveillance qu'il exerce sur ses allers et venues ainsi que sur ses relations amicales ou simplement sociales ; en bref, il exerce une surveillance sur toutes ses relations avec l'extérieur qu'il régleme, voire interdit. La non observance de sa loi est sanctionnée par des violences physiques.

Cette situation aboutit à une séparation, puis un divorce dont Amandine sort complètement démunie, « rmiste » à 52 ans. Sa situation économique n'est pas brillante car aucune période de son travail « en famille » n'a jamais été prise en compte. Les relations avec ses enfants ne sont pas bonnes, mais tous excepté un, sont indépendants.

Son avenir ? S'occuper d'elle, « avoir la paix », vivre pour elle...

Qu'en est-il de son origine culturelle et de l'exil ? Elle n'en dit rien, toute sa vie est ici, pourtant la plupart des amis et relations qu'elle mentionne sont originaires du Maghreb. Hasard de proximité ?

Alice

Elle n'a encore que 20 ans quand elle arrive de son petit village de montagne au nord du Portugal en 1974, toute juste mariée, pour rejoindre son mari à Toulouse. Celui-ci transite d'abord par Tarascon où il rejoint une sœur pour enfin s'installer à Toulouse où son frère est ancré. Il exerce le métier de maçon coffreur dans une petite entreprise dont il est salarié. Il est actuellement âgé de 54 ans et elle de 53 ans. Elle connaît un début de vie très difficile en France, sans travail et ne parlant pas français. Très vite, elle a un premier enfant, un garçon qui sera suivi d'un deuxième. Elle reconnaît avoir de la difficulté à s'occuper et accompagner les enfants, à gérer le quotidien sans parler la langue du pays d'accueil. Elle se met au travail, essentiellement pour apporter un soutien économique au foyer. Elle restera femme de ménage jusqu'à ce que la maladie soit la cause d'un arrêt brutal, il y a un an. Elle est maintenant en invalidité déclarée. Elle a travaillé avec plaisir chez des particuliers avec qui elle a tissé au fil du temps, des liens, d'entre aide notamment *“c'était comme de la famille, on s'entendait bien”*. Le recours à l'aide est facile pour elle, elle a recours à une assistante sociale qui l'aide et la suit dans ses démarches administratives et ses ex-employeurs lui assurent un soutien écrit pour remplir ses papiers. Ses sources de revenus lui viennent d'une pension d'invalidité qu'elle touchera maintenant jusqu'à sa retraite. Son état de santé est plutôt altéré *“je pense beaucoup à la maladie”*, elle souffre de dépression nerveuse et d'arthrose. Elle reste confinée à l'espace réduit de sa maison où elle dit ne pas avoir l'habitude de rester, à cause d'une agression dont elle a été victime en plein jour près du métro. Ses contacts avec l'extérieur se réduisent à son quartier pour rendre visite à sa belle-fille et petite-fille et à quelques rares sorties au centre ville. Elle et son mari sont propriétaires d'un grand appartement depuis douze ans maintenant. Ses deux fils vivent à proximité du noyau parental, ce qui facilite les visites dominicales autour d'un repas réunissant enfants et petits-enfants. Les allers-retours vers le pays d'origine sont réguliers et fréquents, deux fois par an, à l'été et à Noël. Ils sont des «doubles résidents», car ils sont également propriétaires d'une maison dans leur pays d'origine. Elle décrit sa vie là-bas comme les *“vacances”*, les sorties au restaurant, les visites de la famille mais déclare avoir hâte de rentrer en France pour être au calme, la vie même restreinte semble plutôt lui convenir *“on fait des économies pour profiter pendant les vacances”*... Sa volonté de rester au Portugal après la retraite semble être compromise par l'ancrage de ses enfants et petits enfants en France. Elle a peu de loisirs, s'accordant juste le plaisir de la couture pour son usage personnel. Son ressenti par rapport à la France est très positif, *“la France c'est un plaisir”*, elle déclare vouloir acquérir la nationalité française, *“je veux être comme mes enfants”* mais la lourdeur du dossier administratif l'a conduite à renoncer à la démarche qu'elle avait entamée !

Elle refuse d'entendre parler de maison de retraite dont elle en a un ressenti très négatif et exprime des réticences à accepter une aide à domicile à cause du coût et le « reste aussi. ». Elle évoque la solidarité intrafamiliale présente au Portugal comme relais d'aide informelle.

L'avenir reste incertain sans volonté aucune de se projeter dans l'après retraite, le temps de vie est le temps présent !

Mathilde

C'est une femme espagnole de Santander qui est venue en France en 1974 pour passer des vacances à Toulouse chez de la famille ; elle y fait la connaissance de son futur mari, un français amoureux de l'Espagne. Elle a alors 28 ans. Le mariage a été célébré en Espagne l'été de ses trente ans. Elle revient en France pour y vivre cette fois-ci avec son mari. Elle a eu deux garçons qui ont fait des études supérieures et vivent aujourd'hui loin du domicile parental mais y reviennent chaque week-end. Le premier enfant est arrivé dans l'année qui a suivi l'installation du couple ; cette femme qui était active dans son pays d'origine devient alors une femme au foyer *« j'ai vécu la vie bien, je ne travaillais pas, je m'occupais de mes enfants, déjà là ça ne me plaisait pas parce que moi je n'aimais pas la femme au foyer »*. A son arrivée, elle ne parle pas le français. Les vacances scolaires sont ponctuées par des allers-retours de toute la famille entre l'Espagne et la France. Le travail du mari comme professeur d'espagnol est un motif supplémentaire des nombreux voyages en Espagne de la famille. Elle n'a jamais coupé les liens avec son pays d'origine qui, dit-elle lui manque *« personne ne doit quitter son pays »* ; ce sentiment de manque est un frein à son intégration au pays d'accueil *« je me suis jamais donné complètement à la France »*. Elle fait partie d'une association culturelle autour de l'Espagne où elle a donné entre autre des cours d'espagnol pendant quinze ans. Elle garde une vision assez positive de la France, *« je me suis mariée à un français, j'ai des enfants français, la France elle m'a bien reçue, je n'ai pas souffert parce que je n'étais pas émigrante, moi j'ai laissé le pays pour le mariage »*. Elle a connu quatre changements de lieux d'habitation, toujours dans la région, puis, a accédé enfin à la propriété, à la campagne. Elle divorce en 1996, elle a alors 49 ans et doit rechercher un emploi pour subvenir à ses besoins. Elle occupera durant quinze ans un poste de lingère dans un lycée jusqu'à sa retraite obtenue en décembre 2006. Un accident du travail vient ternir ce moment tant attendu du retour au pays d'origine où elle est propriétaire d'un appartement. Une ombre pèse sur ce retour fantasmé, elle hésite à partir s'installer définitivement là-bas, *« si je pars définitivement, j'ai peur, est-ce que je vais être heureuse ? (...) je partirai définitivement, je partirai là-bas mais le temps que je peux faire les allers-retours... »*. Elle est entourée d'amis français et espagnols mais déclare ne pas se donner entièrement à ses amis français *« je me donne pas à eux comme je peux me donner à un ami espagnol, (...) il y a toujours une réserve »*. Elle a été témoin du racisme envers les espagnols dans le travail et la vie quotidienne, (...) *« c'est pour ça que j'ai essayé de mettre tout le temps l'Espagne en avant, c'est pour ça que je ne me suis pas intégrée à la France »*.

Elle oppose tout au long de son récit les deux pays : d'origine et d'accueil comparant les avantages de l'un face à l'autre tout en donnant sa préférence à son lieu d'origine *« vous savez, on n'est pas du pays, la personne qui quitte son pays après il va parler la langue de l'autre, elle est déracinée »*. Elle va entreprendre des démarches qui dureront une dizaine d'années pour réacquérir la nationalité espagnole qu'elle avait perdue avec Franco.

Son avenir reste flou, ne sachant pas où inscrire son choix de lieu de vie. Les allers-retours semblent ponctuer le temps présent sans aucune projection sur l'après, la gestion de sa vieillesse ou de sa mort...

Pierre et Denise

Pierre et Denise sont arrivés en 1972 à Toulouse où ils avaient de la famille (une tante), pour travailler. Ils ont respectivement 60 et 61 ans. Ils sont d'origine portugaise, de la campagne. Ils seront naturalisés français rapidement et sans problème. Ils habitent leur pavillon qu'ils ont retapé ensemble depuis 1980. Pierre a fait plusieurs années de guerre coloniale pour le Portugal. A son arrivée en France, il a d'abord travaillé dans l'agriculture en suivant une filière d'immigration, puis dans le bâtiment après un stage comme plâtrier avec son frère. En 1984 il a été mis en invalidité à cause d'une polyarthrite, sa femme s'est mise à travailler à cette époque. Ils ont manifesté depuis leur arrivée une réelle volonté d'intégration et de réussite sociale. Ils ont suivi des cours et passé le certificat d'études. Denise a d'abord vécu l'émigration comme un grand déchirement. Elle été engagée comme ASH à l'hôpital après avoir réussi le concours. Elle est depuis peu à la retraite et a des problèmes de santé. Ils sont très investis dans des associations et ils font partie du conseil pastoral de la communauté portugaise et du conseil pastoral des migrants. Ils répètent « *c'est à nous de nous adapter au pays mais pas au pays à s'adapter à nous, en gardant nos racines* ». Ils ont construit leur vie sociale en France, au pays, c'est plutôt la famille. Ils vont très régulièrement, 3 à 4 fois par an au Portugal où ils ont une maison. Ils aimeraient bien voyager mais n'en ont pas les moyens. Ils disent avoir connu quelques discriminations dans leur travail. Pierre fait son jardin, un très beau jardin, et donne des coups de main dans le quartier où il connaît tout le monde de même que sa femme. Ils resteront là pour leurs vieux jours « *on a décidé de faire notre vie ici* » « *à un moment donné il faut décider parce qu'on ne peut pas être partout* » ; ils ont un fils à l'Aérospatiale, ils attendent des petits enfants. Une insertion réussie.

Alain

Il a 56 ans et est originaire du Sud du Maroc. Il vit aujourd'hui en foyer à Toulouse, où il a été contraint de s'établir à la suite d'une très grave maladie pulmonaire qui s'est déclarée il y a deux ans alors qu'il était seulement de passage à Toulouse. Auparavant il vivait et travaillait dans la banlieue parisienne sur un site d'hôtellerie de prestige. Il est soigné à Toulouse et c'est le service hospitalier qui s'est chargé de lui trouver un logement et d'établir le dossier d'invalidité.

Il a quitté une première fois le Maroc en 71 alors qu'il venait d'obtenir son diplôme d'hôtellerie. De petits contrats en contrats plus longs, cela faisait 35 ans qu'il travaillait en France au moment où il est tombé malade. Il a aussi travaillé au Maroc. En France, il a gravi tous les échelons des métiers de la grande hôtellerie jusqu'au grade de maître d'hôtel, travaillant sur différents sites de tourisme de luxe : Aix les bains, Vittel, Deauville, Enghien... Il gagnait près de 2000 € mensuels dans son dernier poste, et touche aujourd'hui 900 € d'invalidité, avec obligation de présence à Toulouse tous les 3 mois. Il fait 4 allers-retours par an au Maroc où il a encore sa mère à charge. Son épouse est salariée dans une entreprise au Maroc mais gagne visiblement peu et vit seule, ils n'ont pas d'enfant. Il doit envoyer 300 € mensuels pour les aider et il doit limiter ses dépenses au strict minimum. Il est très peu entouré à Toulouse (pas de famille et très peu de relations amicales) ; il vit mal sa situation et éprouve un sentiment de déclassement, d'isolement. Le traitement pulmonaire n'est pas fini, et il est sous antidépresseurs.

Il parle beaucoup du racisme, et notamment de ce qu'il en a vécu à Paris. Il a aussi une vision très négative de son avenir au Maroc, y revenir signifierait qu'il perdrait près de la moitié de ses ressources, alors que le coût de la vie augmente.

« *Je suis condamné à vie* » dit-il de sa situation en France, avec comme seule perspective d'attendre l'heure de la retraite pour ne plus être obligé de « pointer » tous les trois mois. Il a fait récemment une demande de naturalisation qui lui a été refusée... parce qu'il est sans travail, comme lui a été refusé de faire venir son épouse. Mais il est très diminué par la maladie (ses problèmes respiratoires limitent fortement ses déplacements), et même s'il ne le dit pas, les soins dont il relève l'obligent sans doute aussi à être régulièrement présent à Toulouse. Le bilan qu'il tire de son expérience de migration en France est très négatif. Ce fut une erreur de jeunesse, et ne serait certainement pas à refaire.

Nous avons revu Alain un an après notre première rencontre, le temps passé a eu raison des changements en vigueur dans la trajectoire de vie de cet homme qui semblait se déprendre totalement. Le rapport au monde et à l'existence d'Alain n'est plus le même, sa santé s'est améliorée, de son traitement médicamenteux lourd, il ne reste presque rien... Celui qui était en attente de la venue de sa femme, d'un logement, d'une nationalité qui lui était refusée, du moment de sa retraite s'inscrit aujourd'hui dans une nouvelle dynamique. C'est une vie nouvelle que veut saisir Alain, une vie inscrite ici et là-bas où il est propriétaire de trois logements dans trois villes différentes, en dehors du foyer, une vie autour d'une famille nouvelle avec des enfants qu'il voudrait voir venir, une vie pensée autour de projets d'affaires au pays originel... Une seconde vie tend alors la main à Alain.

Gérard

Gérard est un Sénégalais de 72 ans. Si on lui demande pourquoi il est venu en France, il répond que ce sont les enfants qui l'y ont poussé. Il était parti du Sénégal en 1958 pour la Côte d'Ivoire où il exerçait, dans la tradition familiale, le métier de commerçant ambulancier. 12 ans après, en 1971, il est venu en France. Il a vécu 4 ans à Paris et s'est installé à Toulouse. Son neveu raconte : « *Son but c'est de travailler en dehors du Sénégal. Il a commencé en Afrique, c'était pas mal mais comme l'Europe commençait à s'ouvrir, il a dit par curiosité on va aller là bas... lui pour vous faire comprendre pourquoi il est resté, quelques années après le Sénégal lui a donné les papiers en 1975* ». Avec la carte d'identité sénégalaise on peut obtenir le titre de séjour français. « *maintenant avec la carte de séjour vous avez toutes les possibilités de travailler où vous voulez en France comme commerçant. En plus ça lui permet d'aller au Sénégal facilement maintenant la France te reconnaît. C'est parti de là parce que dès que vous avez les papiers de quelque part, ils te contaminent, c'est fini* ». Il est venu en pays de connaissance : « *Avant qu'il ait commencé en France, il connaissait la France, il connaissait les blancs parce qu'en Côte d'Ivoire, les blancs ils venaient là bas comme touristes. Il travaillait avec eux et quand il est venu ici, ça l'a pas...il comprenait quoi...il a passé un bon moment avec les blancs et quand il est venu ici il comprenait le français* ».

Depuis 1978 il habite un foyer Sonacotra. Son frère plus âgé est venu le rejoindre en 1976. L'obtention de papiers en règle favorisera son implantation. Il a pris sa retraite. Il faisait les marchés mais il a arrêté à cause de sa santé : il a des rhumatismes qui l'invalident pour marcher ; il continue cependant à s'y rendre pour « passer le temps ». Il a beaucoup d'amis à Toulouse dans la communauté sénégalaise et au-delà par les relations qu'il a nouées lorsqu'il faisait les marchés. Ces amis lui rendent visite. Il bénéficie d'un système d'entraide qui est très développé dans la communauté sénégalaise et au sein du foyer. Son neveu et son frère habitent le même foyer. Ses femmes (il en a deux) et la majorité de ses enfants (il en a dix huit) vivent au pays. Tous les ans il va passer l'hiver au Sénégal, en famille, et ne revient en France qu'en avril ou mai. Il n'a pas encore décidé de ne plus revenir en France. Il est encore dans l'aller retour malgré son âge. « *C'est pas facile un pays où vous avez vécu aussi longtemps, c'est pas facile parce qu'il y a aussi une partie de vous ici, c'est le problème. Le reste il y pense même pas, il prend la vie comme cela, la vie c'est comme cela* »

Magali

Magali a aujourd'hui 66 ans. Immigrée économique, originaire de Grenade (Espagne), elle vient une première fois à Toulouse à l'âge de 21 ans. Elle est alors veuve et mère d'une petite fille qu'elle laisse en garde à sa mère. Des problèmes de santé lui provoquent un retour rapide au pays, qu'elle quitte une nouvelle fois vers 25 ans. Son travail de garde d'enfants, et de ménages, et surtout un second mariage avec un espagnol l'ancrent définitivement à Toulouse. A la mort accidentelle de son second mari, quand elle a 58 ans, elle change de logement et de quartier pour la première fois. Actuellement elle n'est pas seule, elle partage sa vie avec un nouveau compagnon espagnol, un ancien ami de son mari.

Définitivement toulousaine, elle n'imagine pas la possibilité d'un retour en Espagne parce qu'elle est d'ici, sa vie est ici et surtout, après la mort de sa mère et d'autres proches, rien ni personne ne l'attache à l'Espagne

Sa vie sociale qui n'a jamais été très riche, se limite désormais à sa famille, plus précisément ses 2 filles, l'une étant mariée avec 2 enfants grands (pas loin de trente ans dont rien n'est dit) ; elle n'a aucun ami ni relation.

Toute sa vie, elle a travaillé jusqu'à « l'arrêt maladie », il y a environ 15 ans, pour des causes peu compréhensibles. L'accès aux droits (naturalisation, prise en charge médicale) ne lui a jamais posé de problème, mais elle a cependant eu des difficultés avec les dispositifs, notamment une pension perçue à tort qu'elle doit rembourser.

Sa vie actuelle est assez étriquée centrée sur elle, un monde où en dehors de ses filles et de son homme personne ne trouve grâce.

Albert

Aujourd'hui âgé de 67 ans, Albert originaire du Nord du Maroc est venu à 25 ans comme ouvrier agricole à Moissac, saisonnier d'abord puis permanent. Après avoir divorcé d'une paysanne avec qui il a eu des enfants, il se met en ménage avec une femme dont il a eu une fille âgée aujourd'hui de 16 ans. Ce couple se forme dans des circonstances et des conditions peu claires (régularisation de papier d'une étrangère ?) et tourne mal au bout de 3 ans (violences ? règlements judiciaires ?). Actuellement, il a, au pays, une femme et des enfants dont on ne sait rien et dont il souhaiterait se rapprocher pour partager le quotidien. Au total, il a 13 enfants qui ont fait chacun leur vie apparemment en dehors de lui.

Sa vie a été celle d'un travailleur agricole ordinaire du moment, vivant dans l'« entre soi », sans problème ni de logement, ni relationnel, se réduisant à un minimum mais dont il ne se plaint pas.

A la retraite, il a rejoint Toulouse dans successivement deux foyers dont il trouve plus à redire sur les occupants que sur les conditions de vie.

Une vie sans revendication particulière, une routine sans bouleversements à l'exception de rares événements ponctuels dont il fait état avec force. Il a choisi la France, pour vieillir en bonne santé ou au moins bien soigné. Il est seulement « empêtré » dans des problèmes familiaux et des épisodes relationnels « en interne » avec quelques « salopards », des relations réduites au travail et l'entre soi.

Antonin et Rachel

Antonin et Rachel sont arrivés en France, à Bordeaux, en 1963 après l'indépendance de l'Algérie dans un contexte de migration économique *« nous après l'indépendance d'Algérie en 1962 nous sommes rentrés en France, toute ma génération de l'époque et tout, nous ne sommes pas rentrés en France comme des réfugiés politiques, nous sommes rentrés en France pour réfugiés économiques... on s'attendait pas qu'on va rester jusqu'à maintenant, ça fait 43 ans ou 44 ans »*.

Antonin a fait la guerre d'Indochine et a été blessé mais il ne touche pas la pension pour blessure de guerre. A l'époque ils étaient considérés comme *« des citoyens indigènes »*.

Rachel a rejoint son mari 8 mois après que celui-ci soit arrivé à Bordeaux où il logeait chez un cousin. Ils viendront ensuite à Toulouse, dans les années 70 où ils trouveront un logement social, après avoir habité quelques temps en banlieue.

Antonin était ouvrier dans le bâtiment, à l'époque les usines n'employaient que des ouvriers ayant la nationalité française mais le bâtiment et les travaux publics manquaient de main d'œuvre et engageaient des gens de toutes les nationalités. Il restera 22 ans dans la même entreprise et prendra sa retraite dans les années 90. Il était syndiqué et même délégué syndical CGT ; son premier vote a été pour un communiste. Il est adhérent au Parti Communiste depuis 1978. Dans le milieu de travail il y avait des problèmes de racisme : *« les problèmes qu'on avait...entre ouvriers, les problèmes entre français et maghrébins, des fois on le sent un peu le racisme »*. Antonin déclare *« on était mal payé ... et il y avait des différences entre les français et les maghrébin...des discriminations dans la paye »*. Rachel, quant à elle, a surtout gardé des enfants que les assistantes sociales lui amenaient, elle a été nourrice agréée par la DDASS. Ils ont choisi la nationalité française après 1990, au moment de la retraite. Auparavant ils avaient opté pour la nationalité algérienne ce qui avait été source de problèmes pour leurs enfants. Ils sont très connus dans leur quartier et ont de bonnes relations de voisinage. Ils s'enorgueillissent de ne jamais rien avoir demandé comme assistance malgré un petit salaire et 4 enfants nés en France à élever, et de vivre de ce qu'ils ont maintenant, c'est à dire le minimum vieillesse pour Rachel et la retraite d'Antonin : *« On crève pas de faim, on marche pas sur l'or »*. Chaque année ils retournent en Algérie où ils ont un appartement dans la région d'Alger tout équipé *« On a tout »*. Depuis la retraite ils y vont 3 ou 4 fois par an et restent 1 ou 2 mois là-bas, avec un peu plus de difficultés depuis qu'Antonin a été opéré du cœur ; désormais ils prennent l'avion. Ils y ont encore de la famille. Leur relation au pays d'origine est encore forte *« On a la culture un peu là, un peu là-bas »* mais aussi Antonin revendique son attachement à la France *« oui, j'ai été blessé à l'Indochine, j'ai fait la guerre d'Indochine, mais quand je suis sorti de la guerre d'Indochine, je travaillais dans les entreprises de travaux publics en Algérie, quand je suis rentré en France je travaillais pour les français ; moi je trouve que pour mon pays natal, où je suis né, j'ai rien fait pour mon pays, je suis toujours pour la France, jusqu'à l'heure actuelle »*, *« je dis, alors on est pas des arabes, on est là avec vous autres, on est presque comme des français anciens »*, *« On a mis des racines »* : des petits enfants et des belles filles françaises, des enfants bien intégrés à Toulouse, militants associatifs et politiques.

Armand et Katia

Armand et Katia aujourd'hui respectivement 77 et 76 ans sont venus s'installer « définitivement » en France à l'automne 1963. C'étaient de petits cultivateurs probablement analphabètes, propriétaires de leurs maigres terres, et manœuvres enchaînant des petits boulots. Ils sont originaires de la région de Valence, en Espagne, une région apparemment pauvre où le travail de la terre nourrit à peine. Les travaux ouvriers sont également peu rémunérateurs. Aussi, espérant de meilleures conditions de vie, l'exemple de précurseurs ayant réussi a constitué un modèle attrayant et sans grands risques.

L'immigration se situe dans un contexte historique de forte immigration économique espagnole, avec un réseau d'accueil à l'arrivée, dans un contexte de forte demande de main d'œuvre en France. De plus, la question des papiers n'était pas problématique dans un premier temps, et plus du tout après le développement de l'Europe. En dehors du problème de langue, cette immigration évoque l'immigration rurale intra française avec ce que cela signifie en matière de recherche d'emploi, de logement et d'insertion de la famille dans un nouveau paysage, avec le maintien de communications et retours fréquents sur la terre natale.

A l'arrivée, Katia a 33 ans et Armand deux ans de plus, ils ont 5 enfants (ils en auront 7 au total). La décision d'émigrer et l'installation ont été soigneusement programmés et se sont faites en douceur : le père est parti le premier pour assurer logement, travail et accueil, dans la ligne des grands principes moraux et d'éducation de Katia, pendant que se réglait la relève au pays et en gardant la possibilité d'un retour.

Ils sont en France depuis plus de 40 ans.

Pour eux, travail, famille, morale catholique, papiers et logement sont liés et ne poseront pas le moindre problème au cours de la vie active. L'émigration constitue une véritable ascension sociale concrétisée par un accès à la multi-propriété, signe social et personnel très fort qui revient souvent sous diverses formes dans le discours.

La réussite scolaire et professionnelle de tous les enfants témoigne également de cette ascension sociale. Tous, après des études universitaires ont des emplois de cadres et fondent leur famille, enracinant ainsi la famille en France, une famille unie qui constitue une protection pour les vieux.

Tout cela au prix d'un travail soutenu de la part des 2 parents et d'un très fort ancrage de Katia dans le tissu social local, sous une forme de don et contre don qui mêle étrangement affect et économique et lui assure une reconnaissance sociale. Les relations sociales sont importantes et sont constituées indifféremment de français et d'espagnols. L'Espagne est bien présente, d'accès facile, c'est le lieu des vacances en famille, sur les terres familiales, et aujourd'hui un moment fort du temps de la retraite. Une santé actuelle solide, et une mobilité facilitée par l'utilisation de la voiture leur permettent une grande autonomie pour la vie « au quotidien » tantôt ici tantôt là-bas, au gré de l'envie. Certes la retraite n'est pas très élevée, mais les biens immobiliers et « les petits arrangements » y remédient. Ils n'ont pas de véritables inquiétudes concernant le soutien de leurs enfants, même le lieu de fin est simple, auprès de leur fils décédé, en France. Ils ne connaissent pas le racisme. On est dans l'ici+l'ailleurs, l'émigration, le déménagement source d'enrichissement, d'ouverture d'horizon.

Colette

Une trajectoire de vie simple, à l'image de cette vie « en ligne droite » : Colette, originaire de Saïgon, passe son enfance dans une famille instruite et relativement aisée, avant d'être envoyée en France finir ses études en français, comme toute la fratrie (moins une), et comme l'avait fait leur père.

Elle mène à Toulouse la vie de ces enfants étrangers pensionnaires, un peu perdus, mais rassurés en restant entre eux. Elle se marie par amour vers 25 ans, avec un vietnamien professeur de mathématique qui enseigne partout où l'on veut bien de lui, un étranger, pour toujours. L'adhésion de Colette à l'engagement politique de son mari conditionne toute sa vie, leur vie de couple, de famille. Les difficultés de travail, les difficultés économiques sont surmontées par un travail acharné (le fonctionnement d'un restaurant pour survivre) et par leur attachement sans faille. Ils auront 4 enfants qu'ils élèveront dans les valeurs de travail et la culture traditionnelle vietnamienne au sein de la communauté vietnamienne toulousaine. L'engagement politique entretient pendant de longues années le projet d'un retour au pays promis pour la fin de la guerre. Après 75, signal théorique du retour, la situation politique contredit tout l'idéal pour lequel ces émigrés s'étaient battus. Elle se caractérise par la conquête d'un pouvoir communiste corrompu du Nord sur le Sud, et se concrétise par la venue en masse des boat people en France. Plus tout jeune, le couple découvre au cours de plusieurs voyages à partir de 86, le nouveau Vietnam auquel il se sent de plus en plus étranger, avec lequel il ne partage plus les valeurs sur lesquelles le couple et les « copains » avaient construit le militantisme et tout leur idéal de vie.

Colette s'installe définitivement en France, dans l'ombre d'un mari qu'elle aime et admire, mais en affirmant son autonomie par des activités et des amitiés qui lui sont propres. Ils poursuivent leur vie construite à deux et dans l'entre soi vietnamien, imbibés de la culture de leur enfance (que c'est important le manger ! et la mort avec ses fantômes !), mais participent complètement aux offres de la vie française. Ce sont des français, nés vietnamiens d'un autre temps, des vieux heureux, mais qui savent qu'ils devront affronter un jour la vraie vieillesse, et la mort, la sienne et celle de l'autre, des copains. Ils s'y prendront comme ils pourront avec leurs atouts culturels et sociaux ; ce ne sera ni plus facile, ni plus difficile parce qu'ils ont immigré un jour, il y a si longtemps.

L'analyse retient les mots de cette femme qui expriment avec simplicité et intelligence les contradictions mais en même temps les potentialités d'une vie construite entre (sur) deux cultures géographiques et deux cultures générationnelles qui ont alimenté sa vie personnelle, familiale et sociale. Le Vietnam colonial qui l'a vue naître a baigné son enfance du modèle traditionnel bien présent des années 30, l'immigration en 52 à la sortie de l'adolescence l'a mise à l'épreuve, entourée de ses pairs, dans une société qui préparait mai 1968. Sa vie c'est ce télescope dont elle dit tout le plaisir qu'elle a eu, qu'importent les moments difficiles, que matériels d'ailleurs, de la partager avec son mari, et ses compatriotes, loin de la guerre et d'un régime politique qui a trahi leur idéal et conduit à l'exode tant de ses compatriotes. Ils poursuivent, le couple et leur bande, leur vie ici qu'ils se sont faite cahin-caha, vers la fin naturelle, le mieux possible.

Marcel

Il est né dans le sud Oranais en 1929 (77 ans en 2006), dans un pays qu'il définit comme habité en ce temps là surtout par des nomades, sans perspective de travail, et où, seule une « élite » (à laquelle il s'identifie) a émigré vers la France.

Il s'engage dans l'armée française vers 21 ans, et se retrouve en France à partir de 1958 dans différentes villes de garnison (Strasbourg, Saumur...). En 1966, il est toujours dans l'ouest de la France, mais différentes raisons liées à son statut de militaire algérien en France le poussent à repartir en Algérie, bien que clairement identifié comme Harki. Il devient instituteur à Bellabès, où il enseigne le français jusqu'en 75, avant d'être orienté vers l'administration du Rectorat au moment de l'arabisation. Au début des années 90, à l'avènement du FIS, il se sent en insécurité, lui et sa famille, et à la retraite, il repart pour la France avec l'aide d'une de ses filles étudiante à Montpellier. A partir de 94, toute la famille (lui, son épouse, 3 filles et un fils) est définitivement installée en France, d'abord à Montpellier, puis à Toulouse quelques années plus tard, au moment où il réussit à faire inscrire son fils à l'université. Il cohabite un temps à Toulouse avec son fils, à partir de 98. Mais celui-ci part s'installer à Paris à la fin de ses études d'informatique. Entre temps suite à un divorce dont il ne dit rien, il se retrouve rapidement seul à Toulouse alors que son épouse et ses enfants se sont dispersés plus loin (Paris, Lyon, Normandie...). Ses ressources déjà faibles car il n'a pas eu accès aux droits à la retraite pour ses 25 ans de carrière dans l'enseignement algérien, sont encore amputées par la pension alimentaire. On estime qu'il dispose de moins de 500 € mensuels.

Gros fumeur, insuffisant respiratoire, il est souvent hospitalisé et fait des séjours en centres de soins de suite. Il entretient de bonnes relations avec le service hospitalier qui l'accueille, ainsi qu'avec un CLIC de la ville, par lequel il obtient une auxiliaire de vie qui lui assure le ménage et surtout la cuisine (lui n'a jamais cuisiné).

L'une de ses filles a prévu pour lui un logement au rez-de-chaussée de sa maison de Lyon... mais la perspective de quitter Toulouse, au risque de perdre tout ou partie de son indépendance, ne semble guère l'enchanter.

Cependant le moment ne semble plus très loin où il ne pourra plus continuer à habiter seul son logement du 8^{ème} étage de la cité, avec ascenseur fréquemment en panne, séquelles de l'explosion d'AZF.

Boris

Il est né en 1937 en Algérie (Mostaganem), de nationalité française, français d'Algérie. Il est petit fils d'ancien combattant de la grande guerre, il a connu une enfance qu'il dit malheureuse et misérable avec ses parents, d'origine rurale, trois sœurs et deux frères. Ils s'installent en ville en 45. Son père a été mobilisé en 1939, puis devient ensuite manutentionnaire indigène dans une grosse boîte de transport qui importe des matériaux de construction à destination des colons. Boris travaille lui-même pour la même maison à partir de 52, il y reste pendant 4 ans et demi mais dans des conditions précaires (il insiste également beaucoup sur les conditions de travail : il gagne alors 5 francs par jour, sans horaires fixes, sans perspective d'ascension sociale, ...). Il est scolarisé jusqu'à 14 ans et demi, et obtient le CEP, ce qui lui confère un statut assez rare pour l'époque. Il tient d'ailleurs encore beaucoup à se distinguer de ses compatriotes « illettrés ».

Il dit avoir cultivé l'espoir de venir en France, et à 21 ans, âge de la majorité, il obtient ses papiers et arrive à Toulouse. Le 18 juin 1958 précise-t-il, pour un séjour annoncé de trois mois en quête de travail, mais de fait pour s'installer définitivement. On parlerait donc plutôt de migration « économique », mais il évoque surtout et beaucoup les rapports de soumission auxquels lui et ses semblables ont été tenus pendant la guerre d'Algérie, le poids du colonialisme et du racisme ambiant: contrôles incessants, menace permanente de « l'OAS », disparition de proches... « Il fallait se boucher les yeux et baisser la tête ». Le récit de son histoire fait toujours une large place aux tueries, assassinats, et autres obscurités de la guerre. Il se situe clairement comme gaulliste, refoule (ou dénonce) les représentants du FLN venus le contacter à Toulouse. Il ne peut pas revenir en Algérie dit-il encore, et ses propos restent très marqués par cette prudence à se situer entre Harkis, pro et anti-FLN, Pieds Noirs, musulmans et autres...

Très peu de temps après son arrivée il suit une formation en centre AFPA. Il est embauché aussitôt après dans une usine, où il passe une dizaine d'années, jusqu'à ce que des collègues lui conseillent de passer des concours. Il réussit les deux qu'il tente, l'un comme technicien dans les PTT (mais il faut partir s'installer à Paris pour au moins 4 ans et il s'y refuse), l'autre comme agent de préfecture dans la surveillance. En 1970, il est alors rattaché au commissariat du centre ville, comme fonctionnaire de police chargé des renseignements sur des situations sensibles et tenu de se montrer le plus discret possible dans sa vie privée. Une sorte « d'indic » appointé, un « faux clodo » dit-il lui-même... Il obtient sa retraite à 60 ans.

Il a longtemps habité chez un bailleur privé, et a priori toujours seul (un frère est venu le rejoindre au début mais très peu de temps). Il n'a pratiquement plus de contacts familiaux. Mais il est de tous les collectifs : il a longtemps fréquenté une association caritative... catholique. Il fait partie du club de troisième âge du quartier depuis treize ans, alors qu'il loge aujourd'hui dans un autre secteur de la ville. Par-dessus tout, il se reconnaît d'abord comme du quartier, qu'il a vu naître et qu'il fréquente assidûment depuis 15 ans, au point d'en représenter les habitants d'origine immigrée dans les instances de quartier, d'y avoir créé une première association de vieux migrants, qu'il a quitté pour en créer une seconde, dont il dit avoir plus strictement sélectionné le public... Il connaît tout le monde et est bien connu par les intervenants.

Sarah

Elle est âgée de 77 ans, berbère, originaire du Maroc et veuve depuis deux ans maintenant. Son arrivée en France avec son mari date de 1957 juste après l'indépendance du Maroc. Sa patronne au pays, une française, l'a faite venir avec un contrat de travail après six mois de démarches administratives complexes dans un contexte politique difficile. Elle arrive à Bordeaux par avion, puis en voiture jusqu'à Biarritz dans une ville où, dit-elle, «*il fait froid*». Le départ et l'arrivée sont des moments qui l'ont marquée «*quand je quitte, c'est pas facile à quitter, j'ai pleuré, j'ai pleuré, j'ai pleuré, j'ai pleuré, tu peux pas t'imaginer et maman aussi, maman je sors à cause de quoi elle m'en a fait trop, trop...* ». Sa mère est décédée en 1975.

Son parcours résidentiel suit celui de sa patronne qui a pris le couple sous «*son aile* ». Elle restera six ans et deux mois à Biarritz où elle s'occupe de la grande villa de sa patronne. Elle arrive ensuite à Toulouse le 9 mai 1964 et elle trouve du travail chez un particulier. Un an et demi après elle quitte Toulouse pour rejoindre de nouveau sa patronne à Lavelanet mais revient rapidement. Une fois inscrite socialement dans un quartier du centre ville toulousain, avec travail et logement, elle déménage plusieurs fois à l'intérieur du même quartier, à la recherche de meilleures conditions de voisinage. Son installation pendant vingt cinq ans dans le même quartier a favorisé les liens de voisinage et amicaux. Elle habite aujourd'hui, depuis dix huit ans, dans un autre quartier toulousain marqué socialement. Elle a travaillé toute sa vie, faisant des ménages ; actuellement elle garde une personne âgée quelques jours par semaine pour compléter sa petite retraite mais pense arrêter prochainement «*à la fin de l'année, j'arrête parce que je suis fatiguée aussi* ». Son mari est mort à 96 ans dans des circonstances malheureuses. Atteint par la maladie d'Alzheimer, il est retrouvé mort, noyé, à plusieurs kilomètres de la ville.

Cela fait quatorze ans, après le décès de sa mère, qu'elle a cessé de faire des allers-retours entre le Maroc et la France. Elle dit ne pas avoir beaucoup d'amis «*chacun chez soi et ça suffit !* », elle a noué des liens avec une association d'aide aux personnes âgées «*ça c'est des amis !* » qu'elle fréquente assidûment comme le maillon d'un lien social fort sans émettre de véritables demandes d'aide «*quand mon mari est mort, je te jure, je mens pas, j'ai vendu des meubles à Saint-Sernin, j'ai jamais demandé à quelqu'un, j'ai pas de dette à payer ni rien du tout, non jamais, jamais, jamais, je suis débordée, je vole pas, je mens pas (...)* je n'ai besoin de rien du tout, que la santé... ». Sa santé se trouve plutôt altérée, elle est paralysée depuis 1977 ce qui la contraint, depuis, à marcher avec une canne. Cette maladie l'a faite souffrir.

Elle a un sentiment assez positif de la France «*le plus chic du monde c'est la France, (...) elle recueille tout le monde, elle leur donne à manger !* » «*c'est bien la France c'était bien dans les années De Gaulle, il a pris son pouvoir en même temps que moi parce que moi je suis rentrée en France au mois de juillet, j'ai passé maintenant 5 présidents* ». Elle a connu le racisme surtout à Toulouse et en Ariège, victime d'injures à caractère raciste «*sale arabe* », «*sale bougnoule* »...

Elle refuse d'aller en maison de retraite «*non la maison de retraite c'est pour les vieux... et ces vieux-là qui deviennent de pauvres gags, ils leur donne de l'eau avec de la drogue dedans, ils sont drogués tout le temps, moi je préfère rester et mourir* » mais dit accepter volontiers une aide à domicile tout en déclarant «*je travaille tant que mes muscles me tiennent encore et après hop !* ».

Daniel

Daniel, aujourd'hui âgé de 70 ans, a passé son enfance dans un petit village du Sud Vietnam. 8^{ème} enfant d'une famille modeste, il est le seul à venir en France, en 1955, pour y achever sa scolarité en « français » selon la tradition de certaines familles vietnamiennes cultivées -le père est instituteur- au cours des années qui précèdent les accords de Genève en 1956 qui signent la fin des relations avec la France pour de longues années⁴⁸. Il a alors 15 ans. Après avoir obtenu le baccalauréat, il commence des études de physique à Bordeaux, puis à Toulouse. La situation politique du Vietnam qui a empiré avec l'entrée en guerre des USA, interdit toutes possibilités de retour, notamment aux garçons qui seraient immédiatement mobilisés dans l'armée du Sud sous commandement américain. Il est titulaire d'une licence mais sa nationalité vietnamienne qu'il a conservée, et à laquelle il est d'autant plus attaché que la situation de son pays se dégrade, nuit à la réalisation de son projet professionnel dans l'enseignement. Après avoir été pion aussi longtemps que l'administration le lui permet et dans l'attente d'un retour au Vietnam, il est en recherche d'emploi. Il ne sort pas de la spirale des petits boulots qui se limitent à sa communauté, entre vietnamiens. Il finit par trouver du travail dans un restaurant vietnamien dont il deviendra plus tard propriétaire, ce qui l'établira définitivement dans un quartier de Toulouse.

Sa vie, modeste d'un point de vue économique, s'inscrit dans l'éternel retour, qui ne se fera jamais, ou trop tard pour des raisons liées à la guerre, puis à la nature du régime politique après 1975 qui ne laisse aucune place aux vietnamiens « émigrés » quel que fût leur engagement politique. Cette attente l'empêche de prendre des engagements personnels, professionnels, ou familiaux : il ne se marie pas « *j'ai mis dans la tête que je rentrerai au Vietnam* », Il se retrouve « vieux » en ayant passé sa vie à attendre, sans aigreur. Son seul retour au pays après 33 ans d'absence le confirme dans l'idée que sa vie est désormais en France, avec sa « bande de vietnamiens » qui alimente largement sa vie sociale depuis son installation à Toulouse. Bien sûr la solitude lui pèse parfois, mais sa vie bien organisée, centrée sur lui, lui convient, il s'en contente.

Aujourd'hui, naturalisé et à la retraite, il lui reste à gérer la dernière étape de sa vie, « *je comptais toujours rentrer au pays, c'est pour ça que je n'ai pas demandé la nationalité française (...) je comptais toujours rentrer au pays parce que je suis parti tout seul, alors j'ai laissé toute la famille là-bas* », une famille dont les plus âgés ou ceux de sa génération ont pour la plupart disparu. Le bouleversement sociologique des 15 dernières années au Vietnam, a rendu les relations impossibles avec la nouvelle génération : sa vie est définitivement en France, à Toulouse, dans son quartier.

⁴⁸ Dans les années 50-60, la culture était une valeur sociale forte au Vietnam

L'idée de la vieillesse comme de la mort ne l'enchantent pas « *un mal nécessaire* », mais il gère d'autant mieux les situations qu'il s'y plie sans résistance. Comme pour tout, il prend le bon côté des choses, c'est la philosophie qu'il donne à voir « *il y a des moments où je me sens seul, mais il y a des moments où je trouve tout va bien, (...) comme les pièces, il y l'endroit et l'envers, voilà, si vous regardez l'endroit c'est bien, mais c'est l'envers... (rires)* ».

Toute sa vie, excepté l'enfance, s'est déroulée en France sans qu'il l'ait véritablement choisi « *...51 ans en France* », il s'en étonne lui-même ; il est resté en marge de la société française avec une inscription professionnelle dans sa communauté, entre « copains » depuis le lycée, la « fac » ; il n'a pas eu de véritable projet de vie, il n'est ni d'ici ni de là-bas ? Ou bien, d'ici et de là-bas ? La question est sans importance, une vie sans histoire d'éternel adolescent qui s'est faite auprès des « siens », entre soi, en France.

Didier

Didier, aujourd'hui âgé de 70 ans est à la retraite depuis 5 ans. Issu d'une famille de petits fonctionnaires de Saïgon, il est le dernier de 5 enfants. Le projet d'émigration lui échappe car il s'agit d'un modèle vietnamien éprouvé où les parents envoient leurs enfants poursuivre leurs études en France dès le lycée ; en outre cela préserve les garçons d'une incorporation dans l'armée.

Ainsi Didier arrive en 1954 ; il rejoint 2 de ses sœurs qui l'ont précédé. Il est en 3^{ème} à 17 ans. Le projet de migration réalisé *« juste après les études tu vas rentrer... les études...disons, ingénieur par là, scientifique... à la fac, après licence on continue, on fait un doctorat, un premier doctorat et puis on continue encore... parce que je ne sais rien faire d'autre... »* se pose la question du retour auquel les conditions politiques du pays font obstacle *« il se trouve que j'ai fait mes études ici et que par la force des choses je suis resté comme ça sans idées préconçues, c'est pas parce que je voulais rester ici ou...il se trouve que d'une année à l'autre ça se trouve comme ça »*.

Pour lui, à la fin de sa vie d'étudiant durant laquelle il s'est investi dans un fort engagement politique local *« quand j'étais étudiant, je faisais partie du bureau de l'UNEF, il n'y avait que des français là, j'étais le seul vietnamien (...) j'étais très engagé, je passais la moitié de mon temps à militer, ça me semble tout à fait naturel »*, les relations avec le Vietnam si lointain *« avec les parents par téléphone ou...c'est très difficile, on s'écrivait de temps en temps c'est tout et puis il y a eu la guerre, on suivait les actualités à travers la presse, la télévision, la presse franco-vietnamienne »* appartiennent au domaine du rêve *« l'idéal c'est simple, d'abord il y a l'indépendance qu'il faut acquérir à tout prix, quelque soit celui qui le dirige... par le fait des choses c'est le parti communiste qui dirigeait donc on le soutient »* que l'ouverture en 76 éclaire brutalement d'une autre lumière *« je revenais assez souvent pour voir si je pouvais y vivre, ça veut dire quoi : est-ce que je peux vivre matériellement et moralement, intellectuellement ; bon je me suis vite rendu compte qu'on n'a pas besoin de toi »*. Pour lui, il n'est pas facile de renoncer à ce qui a donné sens à cette longue attente faite de renoncements professionnels, amoureux, familiaux *« j'ai renoncé [j'ai compris] que j'ai pas de place là-bas (..) c'est à ce moment-là que je me chope un ulcère parce que ça travaillait aussi »*.

La décision prise, il réoriente sa vie vers un établissement en France avec des signes forts : il renonce à sa nationalité et rentre dans le corps de la fonction publique *« vers 1980, la question de prendre la nationalité française s'est posée parce que là je n'avais pas de boulot fixe et puis on m'a proposé de m'engager au CNRS à condition que j'accepte de demander ma...naturalisation »*. Peu après il se met en ménage avec une vietnamienne, médecin, naturalisée qui a fait comme lui ses études à Toulouse, ensemble ils adoptent un jeune vietnamien de 5 ans (aujourd'hui il en a 24).

Il trouve dans ses relations avec le Vietnam un nouvel équilibre qui l'apaise : des allers retours réguliers et fréquents. Avec la retraite et l'aisance économique que lui a apporté son travail « *on va faire un palais (...) quelque chose où les amis peuvent venir nous voir parce que c'est au fin fond de la campagne, si tu n'as pas quelque chose de confortable, les parents, les enfants, les amis ne viennent jamais* ». La boucle est joliment bouclée depuis la petite chambre du centre de Toulouse de l'étudiant pauvre émigré « *le soir on fait toujours des réunions (...) des réunions à l'UNEF ou chez les vietnamiens ou dans ma chambre qu'ils appelaient le saloon* ».

La retraite, il s'y glisse ou elle s'insinue en lui, de toute façon en douceur, comme s'est déroulée sa vie, angles arrondis mais toujours maître de ses choix « *je passe du lycéen à l'étudiant (...) et puis après à la fac je fais une thèse et des recherches, il y a pas de séparation entre étudiant et chercheur, c'est toujours la même chose et maintenant entre la recherche et la retraite moi je ne trouve pas de différence non plus* ».

La question de savoir si il est vietnamien ou français n'a pas de sens pour lui, il est tantôt l'un, tantôt l'autre, jamais l'un sans l'autre « *je suis de nulle part (...) on ne peut pas dire étranger [en France] puisque quand j'arrive du Vietnam, je suis très content de revenir en France jusqu'à présent (...) quand je vais au Vietnam je me sens je ne sais pas quoi, je me sens en mauvais état, parfois, étranger aussi (...) c'est comme si tu as deux amours, si tu aimes quelqu'un plus qu'un autre c'est quelquefois plus difficile...à partager, à faire la part des choses (...) je pense que je dois être plus français ici que par rapport à beaucoup de personnes qui vivent en France* » .

Norbert

Il a aujourd'hui soixante-treize ans. Il était français lorsqu'il est arrivé d'Oran en 1954, alors âgé de 20 ans et orphelin de père. Il débarque du bateau à Port-Vendres avec un copain d'origine espagnole avec le projet d'aller chez la sœur de celui-ci installée à Bordeaux. Il passe d'abord par Toulouse, puis part finalement à Libourne pour travailler dans la vigne, puis dans le bâtiment comme manœuvre. En Algérie, il travaillait depuis l'âge de 13 ans dans l'agriculture où dit-il, il fut suffisamment exploité par le patron. C'est la recherche de meilleures conditions de travail qui a motivé sa venue en France. Il restera une première fois onze ans en France avant de repartir. Après l'Indépendance il retourne en Algérie et y restera 9 mois mais se déclare insatisfait de l'Algérie. Cela fait 54 ans qu'il vit aujourd'hui en France. Il a été exempté de l'armée, deux de ses frères sont des anciens combattants *« tous mes frères ils font le service militaire en France sauf moi que j'ai pas eu l'armée, j'ai gardé le numéro »*. Il vient d'une famille de onze enfants dont beaucoup sont morts, l'aîné est ici et les autres sont en Algérie. Il a travaillé la majeure partie de sa vie à la SNCF dans le nettoyage des wagons jusqu'à sa retraite qu'il obtient à l'âge de 59 ans. Cela fait quatorze ans maintenant. Il est locataire à Toulouse du même appartement depuis 1973.

Il a vécu trente deux ans une union mixte avec une jeune femme rencontrée au bal du quartier à l'âge de 26 ans. Une femme qu'il a aimé mais dont les problèmes de santé ont entaché le quotidien, le laissant retourner seul au pays des origines pour de courts séjours. Il s'est occupé d'elle comme d'une tierce personne jusqu'à ce qu'une femme de ménage vienne à sa demande en aide et en soutien, jusqu'à la fin. Elle est décédée et le laisse pour veuf et sans enfant.

En 2003, il rencontre une nouvelle compagne, veuve comme lui avec qui il vit librement chez elle, tout en continuant de garder son logement. Il est diabétique de longue date, depuis 1982 et est suivi par le même docteur depuis 40 ans. Il a un a priori négatif sur les maisons de retraite et souhaite rester à la maison le plus longtemps possible, il envisagerait dans la pire des situations de faire venir quelqu'un pour le soutenir à la maison. Le lieu de sa sépulture lui est indifférent *« Oh moi ça m'est égal, quand je partirai c'est Dieu qui décide »*.

Depuis la retraite, il se sent plus libre de multiplier les allers-retours, un entre-deux qu'il vit comme une liberté *« je suis libre, quand je vais là-bas, c'est pareil, quand je viens ici c'est pareil ! »*. Il est à la recherche de tranquillité *« moi je cherche la tranquillité, je cherche pas les choses, moi quand le pays est tranquille, je vais m'installer ici, je cherche pas...(...) parce que quand les évènements d'Algérie ont commencé, j'étais ici en France ; quand ils ont pris l'indépendance, je suis retourné là-bas pour voir comment ça donne, je trouve que ça va pas, je retourne en France, voilà c'est tout. »*

Il touche une retraite moyenne, ses dépenses se concentrent autour des besoins de la famille élargie restée là-bas. Ses loisirs se bornent à des promenades et des parties de belote dans le café du coin. Il a fréquenté auparavant un club du troisième âge, mais préfère agir ou se divertir en toute liberté, affirme-t-il. Il multiplie les voyages entre ici et l'Algérie. Sa famille l'incite à retourner s'installer définitivement là-bas, le climat y est plus agréable, mais il estime que les mentalités ont changé et ne se sent pas prêt à renoncer à une prise en charge médicale beaucoup plus efficace ici. Son objectif aujourd'hui est de prendre soin de lui, de soigner sa santé.

Il effectuera un changement de ses papiers en 1970 pour obtenir des papiers algériens « *je suis algérien !* ». Il exerce son droit de citoyen algérien en votant au consulat à chaque élection. Il se définit algérien d'un père marocain et d'une mère algérienne qui a grandi en France comme un citoyen toulousain « *j'ai grandi ici comme si j'étais né ici, j'ai grandi ici* ». C'est un musulman pratiquant.

Il existe autour de lui une véritable solidarité de voisinage à laquelle il participe. Il sollicite une association d'aide aux personnes âgées lorsqu'il a des difficultés à remplir des papiers administratifs.

A propos du racisme dont il a été victime il dira peu de choses « *Oh il y en a quelques fois, mais moi je... moi je... le racisme pour moi il existe pas* » (...) « *Il y a pas de problèmes... seulement il y a des gens qui sont méchants, ils font la différence... moi, pour moi il y a pas de différence, moi tout le monde pareil* ».

Damien

Damien a aujourd'hui entre 60 et 65 ans. Originaire de Saïgon, il est venu en France en 1950 pour poursuivre sa scolarité selon la tradition de certaines familles. Agé alors d'environ 13-15 ans, livré à lui-même, entre camarades vietnamiens qui partagent la même situation, il passe de collèges de petites villes du Sud-ouest à un lycée de Toulouse : venu pour ses études, il travaille et gère au mieux, avec de très petits moyens financiers, un quotidien entre « compatriotes » qui partagent la même histoire. Avec l'acquisition d'un diplôme de l'école de commerce de Toulouse, l'objectif de sa venue est atteint et se pose pour lui la question du retour. Mais la situation de guerre au Vietnam qui rend impossible un retour au pays, décide pour lui. Entre-temps, un frère qui suit une trajectoire analogue (acquisition d'un diplôme et mariage mixte) l'a rejoint.

Dans la logique du modèle familial et social d'origine, il se lance dans la recherche d'un travail qu'il trouve sans mal, étant donné sa qualification et la situation de l'emploi du moment. Dans le même temps il se marie avec une française d'un milieu aisé instruit avec laquelle il aura deux enfants. Insidieusement, il s'établit à Toulouse.

Lors de sa recherche d'emploi il est confronté à la discrimination, du fait de sa situation administrative d'étranger ; ce n'est qu'en 75, 25 ans après son arrivée, qu'il fait le choix, avec la naturalisation, de faire sa vie en France. Cette décision l'ouvre à un travail, projet important pour lui, en rapport avec « ses compétences », qui lui apporte les satisfactions personnelles et la reconnaissance sociale et financière.

Sa vie est en France. Longtemps coupé du Vietnam (distance et situation politique), il n'y retournera que 10 ans après sa venue en France, puis devra attendre 25 ans pour un nouveau retour. Le temps a passé « *tu te rends compte 56 que j'étais en France* » : au Vietnam, de nombreux membres de sa famille sont morts, il se sent étranger dans une société vietnamienne qui a évolué et à laquelle il ne comprend plus rien. Ses conditions de vie l'ancrent définitivement en France ; les relations avec ses compatriotes vietnamiens occupent une bonne place dans sa vie. Le Vietnam représente désormais pour lui le temps des vacances, des souvenirs, un « extra, un plus ».

Il ne se retournera véritablement vers le Vietnam qu'à l'occasion d'un remariage pour échapper à la solitude, un mariage de « présentation » à la suite de son veuvage. Il se remarie avec une vietnamienne divorcée, dont la capacité à assumer le déclassement social qui sera le sien, interpelle les motifs de l'immigration.

Avec la retraite, Damien doit gérer son temps et ses occupations. Maintenant qu'il n'est plus conduit par le travail, il vit au rythme du temps, sans faire grand chose. Comme souvent, pour tous vieux parents c'est davantage l'avenir de sa famille que lui-même qui lui pose problème, notamment celui d'un enfant un peu retardé. Sa santé est bonne, il a un médecin vietnamien qui lui convient, il se rend au Vietnam régulièrement, ce sont ses seuls voyages à l'étranger, il sera enterré auprès de sa première épouse dans le cimetière d'une petite ville du Sud-ouest de la France.

Une vie ordinaire d'un honnête homme, un petit bourgeois français né au Vietnam, pour lequel la réussite sociale est fondée davantage sur le travail et l'argent que la culture et le savoir. Alors, d'ici ? De là-bas ? La question ne se pose pas en ces termes pour lui, la vie c'est chaque jour, elle s'est faite ici, c'est simple, non ?

PARTIE 2

Les acteurs et le système

Synopsis des organisations rencontrées

A Toulouse

Au niveau institutionnel :

- du social : CRAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie), MSA (Mutualité Sociale Agricole), CCAS (Centre Communal d'Action Sociale-Pôle Social troisième âge)
- de l'habitat, notamment engagé dans la lutte contre le logement insalubre, l'habitat indigne : Service Communal d'Hygiène et de Santé, Pactarim, Foyers ADOMA, GIP (Groupement d'Intérêt Public), DSU de Bagatelle

Au niveau associatif :

- de l'accès aux droits : AZF 21 (accueil, information, médiation administrative et juridique au lendemain de l'explosion d'AZF), la CIMADE (accompagnement, conseil, écoute des étrangers d'ici et de là-bas)
- de la santé et des soins : CCPS (Comité Coordination pour la Promotion et en Solidarité des communautés en difficulté : migrants, tsiganes), la Case de Santé (centre de santé communautaire)
- de la médiation sociale et culturelle : Maison de quartier de Bagatelle, Si T' libre (Bourbaki, ateliers autour des femmes âgées du quartier), Neygreneys Curie, (association favorisant la vie de quartier) Partage (Maison des chômeurs), Alliance et Culture (centre social), COFRIMI (organisme de formation sur les migrations et les relations interculturelles), France Solidarités (autour des anciens combattants), Tactikollectif (actions de proximité).
- des personnes âgées : Générations solidaires, Petits frères des pauvres (association d'aide aux personnes âgées, signalement, accompagnement, lutte contre l'isolement), Solidarité familiale (association d'aide à domicile- aide à la dépendance et au handicap), ADPAM.
- de l'habitat : Vivre mieux (association favorisant l'accès au logement), Pactarim.

Des médiateurs :

Un interprète assermenté par la cour, le président d'une association des Anciens Combattants et un cabinet d'étude.

A Montauban

Au niveau institutionnel des dispositifs : CCAS, MSA, Service Communal d'Hygiène et de Santé, DDE.

Et associatif : AMAR et le réseau SAMIRE

Enfin à Tarbes

DDASS, MSA et une partie des associations d'aide à domicile.

Associatif : Pyrène +, Médiannes, Association de Laubadère

1- Rappel de la démarche

On se reportera à l'exposé initial de la démarche et de la méthodologie pour se représenter nos choix d'enquête. Nous rappellerons seulement ici que nous avons voulu l'investigation la plus large possible, de façon à révéler le plus grand nombre des acteurs concernés par la problématique des vieux migrants. Nous avons privilégié le plus souvent les intervenants de terrain au contact direct avec les personnes, que ce soit au titre de la connaissance ponctuelle que certains acteurs ont de quelques rares situations, ou au titre d'une action plus ciblée. Ce volet d'enquête se donnait ainsi une double finalité : d'analyse organisationnelle (mobilisation et formes d'intervention des acteurs, et de qualification des situations rencontrées). Pour autant, nous avons également cherché à tester les formes, effectives ou potentielles, de prise en compte de la question au niveau des institutions et dispositifs territoriaux, et donc de leurs animateurs et autres acteurs décisionnels.

Une partie significative des contacts initiaux a trouvé son prolongement dans l'animation du comité technique des acteurs, tel que pressentie par le protocole initial d'étude-action.

Nous avons cessé de tenir le compte exact des contacts établis sur les trois sites urbains prédéfinis et au-delà, mais l'ordre de grandeur est d'environ 70 entretiens formalisés (enregistrés et au moins partiellement synthétisés), et d'une centaine si on y ajoute les contacts plus informels.

Le corpus recouvre un ensemble composé pour l'essentiel :

- d'intervenants associatifs, professionnalisés ou bénévoles,
- de représentants et acteurs des services gérontologiques (y compris au niveau de la coordination de proximité),
- de travailleurs sociaux relevant de diverses structures (CCAS, MSA, CRAM, ETAM...)
- d'animateurs de l'action territoriale (CLIC, CUCS, ateliers santé-ville, gestion sociale HLM, etc.)
- d'acteurs de santé.

2 - Mobilisation des acteurs

Au début des années 90, la question sociale des migrants vieillissants était essentiellement portée par quelques associations impliquées dans l'accompagnement social et de santé auprès de situations individuelles et familiales qui se révélaient comme particulièrement problématiques. On se reportera à la partie d'analyse de la documentation pour mesurer le rôle important qu'a joué ce type d'intervention dans la constitution de la question sociale des vieux migrants, mais aussi pour en mesurer les limites.

Le « paysage » actuel apparaît sensiblement plus complexe.

Une question qui concerne aujourd'hui un nombre significatif d'intervenants divers

Les acteurs qui interviennent, au moins ponctuellement, sur des situations d'immigrés vieillissants en difficulté apparaissent aujourd'hui significativement nombreux. Le sentiment partagé par les enquêteurs est celui d'une diversification des occasions de rencontres entre intervenants sociaux et de santé (au sens large) et vieux migrants. Elle dépasse ce que l'on pouvait attendre s'agissant d'une composante sociale peu visible, de personnes et de familles souvent peu à même de porter une demande devant les institutions et services.

Le sentiment d'ensemble est que les opérateurs mobilisés auprès des vieux migrants sont en nombre croissant, moins du fait de la mise en œuvre d'une action ciblée (effet de l'offre) que de l'émergence d'une génération issue de l'immigration, représentée pour l'essentiel par d'anciens travailleurs, dont les conditions actuelles ne favorisent ni un retour au pays d'origine ni une continuité de vie sur place dans des conditions décentes. Il apparaît que la rencontre avec ces situations induit un nombre grandissant d'intervenants, professionnels souvent dans la difficulté, qui s'attachent à apporter des réponses au cas par cas, et ensuite à susciter une réflexion et un débat plus large sur les conditions de vieillissement de ce public émergent.

Les vieux migrants : des situations jusque là peu visibles qui se révèlent aux intervenants

Les circonstances dans lesquelles la problématique se « révèle » à certains acteurs sociaux et de santé sont symptomatiques des situations de personnes, des ressources existantes et des limites actuelles des dispositifs publics. Leur analyse permet de mieux en dessiner les contours et de préciser les besoins.

Nous prenons ici quelques exemples parmi ceux qui nous apparaissent les plus significatifs. Certaines de ces situations exemplaires ont donné lieu à entretiens avec les personnes migrantes concernées et ont donc été évoquées plus haut sur un autre plan :

- Une municipalité de ville moyenne engage un programme de rénovation de son habitat de centre urbain ancien. Dès les premières phases opératoires, les services sociaux de la ville en charge de l'accompagnement des personnes jusque là locataires dans le parc privé le plus vétuste prennent connaissance de la condition de plusieurs dizaines de personnes d'origine immigrée, et d'un âge généralement avancé. Ces personnes, parmi lesquelles une majorité d'hommes d'origine marocaine, dont nombre d'anciens travailleurs agricoles, restaient jusque là inconnues des services. Elles étaient pour beaucoup logées, dans des relations de gré à gré avec des propriétaires absentéistes, dans des conditions souvent insalubres, mais à des niveaux de loyer correspondant à leurs très faibles ressources. Leur relogement est engagé par les services mais il ne va pas sans soulever de nouvelles difficultés :
 - Les propositions de relogement qui leur sont faites (pour l'essentiel dans le parc de logement

social) éloignent souvent ces personnes de l'hyper-centre urbain, où elles pouvaient tabler sur un réseau d'interconnaissance et de solidarité informelle composé de pairs d'âge et d'origine. Certaines personnes s'avèrent alors éprouver un fort sentiment de malaise, de perte de repères, d'isolement et d'insécurité accrus, devant lequel les travailleurs sociaux éprouvent des difficultés particulières.

- Même si leur relogement ne se traduit pas par une augmentation massive des coûts de loyer, le surcoût est réel, et il vient souvent remettre en question un mode de vie prolongé au-delà de l'âge de la cessation d'activité, fondé sur la résidence alternante et sur le partage des ressources, aussi faibles soient-elles, avec la famille restée au pays. Il apparaît que cette transition remet en cause la continuité de vie des personnes.
- Sur l'ensemble des sites étudiés, l'enquête a montré que les services sociaux des CCAS sont souvent au premier rang d'une intervention face aux personnes migrantes les plus démunies et aux situations les plus complexes ou hors-norme.
- Différentes assistantes sociales en charge du RMI sont confrontées, en milieu rural et en milieu urbain, à des situations de personnes d'origine immigrée, âgées de 50 à 60 ans, qui ont perdu leur statut de travailleur suite à différentes difficultés : licenciement, problème de santé, accident du travail... Ces situations reflétant autant le vieillissement précoce de certains anciens actifs que leur précarisation sur le marché du travail. Ces personnes fragilisées ne relevant pas du régime de l'APA et des services sociaux compétents auprès des retraités et personnes handicapées, sont confinées dans le régime de l'insertion. La situation de ces personnes peut se déclarer notamment au moment où un employeur-logeur agricole souhaite récupérer le logement qu'il destine à son ou ses salariés en activité. Les services sociaux des caisses d'assurance maladie peuvent alors être sollicités pour un accompagnement individualisé, mais le lien établi est amené à se rompre lorsque la personne migrante change de statut (lorsqu'elle entre sous le régime des personnes âgées, retraitées, handicapées). La continuité du suivi social peut alors se trouver rompue.
- Un service d'aide à domicile est sollicité par un bailleur social pour engager une action d'accompagnement à la fois individuelle et collective, dans une cité bâtie dans les années 60, où les locataires d'origine immigrée, la plupart aujourd'hui d'âge très avancé, sont nombreux. L'idée est d'ouvrir une prestation de travailleur social localisé dans la cité, au plus près des personnes et familles les moins à même de formuler une demande d'aide. Mais ce type de montage reste difficile à réaliser pour des raisons tenant à la fois aux modes de fonctionnements des sociétés HLM et des services. A l'issue de la période d'enquête, le projet semble classé sans suite.
- Les services sociaux de la MSA sont confrontés à différentes demandes individuelles et collectives d'anciens travailleurs agricoles aujourd'hui résidents en milieu urbain. Mais les interpellations qui émanent de ce nouveau public de retraités « migrants » restent difficiles à qualifier pour les professionnels, lesquels engagent une démarche de rencontres collectives engageant un ou plusieurs

médiateurs (interprétariat, mobilisation de « passeurs » de même origine).

- Dans les quelques foyers ex-SONACOTRA (aujourd'hui ADOMA) de Midi-Pyrénées, le bailleur tarde particulièrement à engager une action adaptée aux quelques 300 personnes vieillissantes qu'il héberge, que ce soit en matière d'adaptation des locaux, d'animation-gérance ou de gestion sociale à orientation gérontologique. Parallèlement, des travailleurs sociaux (CRAM, MSA,...) sont de plus en plus mobilisés dans l'accompagnement individuel de résidents en situation de particulière difficulté. (voir ci-dessous la partie consacrée aux foyers).
- Dans quelques quartiers de logement social où une action coordonnée a été développée auprès des personnes âgées les plus isolées (nous reviendrons plus bas sur l'exemple toulousain d'Empelote), la condition des personnes d'origine immigrée constitue une préoccupation grandissante. De même, quelques structures d'aide à domicile aux personnes âgées, en lien avec les équipes chargées du suivi de l'APA, ont développé une action plus ciblée à l'égard des personnes et des familles issues de l'immigration.

Il se confirme que les intervenants s'inscrivent dans différents registres d'action et parfois plusieurs d'entre-eux : action sociale, action socioculturelle, animation et développement local urbain (de cité, de quartier, de ville), action « gérontologique » (aide à domicile aux personnes vieillissantes), action de santé, gestion locative....

Il est important d'insister sur le fait que les opérateurs se réfèrent à des territoires d'action d'envergure très diverse, c'est à dire à une complexité caractéristique du contexte de mise en œuvre de la décentralisation :

- l'espace de proximité immédiate : l'unité d'habitat, le foyer, la cité... C'est le cas de nombre d'associations très localisées,
- l'espace plus large du quartier, du « bassin de services », ...
- d'autres territoires hérités de trois décennies de politiques de la Ville (quartiers Nord de Toulouse, le « Grand Mirail » (sud-ouest de la ville), l'agglomération, l'ensemble des sites de Contrats de Ville...),
- l'espace sectorisé des interventions institutionnelles (circonscriptions d'action sociale, secteurs MSA, CRAM...),
- l'espace communal des CCAS ou intercommunal des CIAS...,
- l'espace des associations et autres structures implantées à l'échelle départementale ou régionale... .

Il ressort toutefois que le regard d'ensemble sur les vieux migrants se centre sur les personnes, ménages, conditions de vie et situations considérées par les acteurs comme relevant d'une action sociale au sens large, c'est à dire d'une intervention transversale (ou « globale »), à la fois d'assistance sociale au sens traditionnel, de développement social et culturel, de lutte contre les discriminations, d'action « santé » au sens préventif et/ou curatif...

Différentes circonstances et « facteurs » participent à la mobilisation des acteurs

On vient de voir que les circonstances dans lesquelles les intervenants professionnels ou bénévoles entrent en connaissance de situations de migrants vieillissants sont variables. Elles apparaissent liées à différentes « questions » (qui renvoient souvent à autant de secteurs d'intervention). Le plus fréquemment :

- Aux conditions de logement ou de relogement (en structures de type foyer et hors foyers, face à des problématiques d'habitat vétuste ou inadapté, en logement social,...).

Le projet d'étude-action ne s'est pas donné de rentrer dans les détails d'une analyse des conditions de logement des migrants d'âge avancé⁴⁹, mais ces questions se sont imposées d'elles-mêmes à l'analyse des circonstances de l'intervention des professionnels. C'est souvent autour d'une problématique de logement que les intervenants ont été amenés à engager un travail de plus ou moins longue haleine, et qu'ils ont puisé la légitimité à s'y engager.

- Aux conditions d'accès aux droits, aux difficultés administratives...
- Aux conditions de ressources, souvent compliquées par la perte du travail, la précarité, le handicap, le passage à la retraite.
- Au processus de vieillissement des personnes, et à leurs conséquences en termes de mobilité réduite, de plus grand isolement, de perte des soutiens informels (veuvage, disparition des pairs d'âge...). Cette dimension apparaît cependant sous-représentée du fait de la faible accessibilité des services « gérontologiques » pour les vieux migrants.
- Aux conditions de santé et d'accès aux soins. Le contexte actuel est celui d'une révision à la baisse des interventions spécifiques, portées notamment par les associations en charge de l'accès aux soins des publics migrants les plus démunis, et nous verrons qu'il est difficile de préciser en quoi le relais est assuré ou non par les autres acteurs intermédiaires potentiels.

Le projet initial ne s'est pas donné d'engager l'enquête en direction de l'offre hospitalière, mais il s'avère que diverses situations de migrants âgés ont été signalées au travail social et médico-social à la suite d'une prise en charge médicale.

L'accès des migrants à la prévention et à la santé apparaît toutefois problématique, autant du fait de la réticence des migrants que de la faible perméabilité des services. A titre d'exemple, les services en charge de l'APA⁵⁰ font généralement état du faible nombre de situations de migrants qu'ils sont amenés à suivre. Ces conditions d'émergence de la question des migrants sur la scène publique méritent d'être analysées et de faire l'objet d'un travail partagé entre les intervenants, afin de préciser les composantes de ces « publics » peu visibles des services, et les besoins qui s'y rapportent. Les acteurs contactés disent eux-mêmes combien les situations qu'ils sont amenés à accompagner se caractérisent comme particulièrement complexes et font appel à des compétences multiples, entre problématiques de la précarité, de l'accès aux droits, du logement, de l'aide aux plus âgés, de la santé...

⁴⁹ Ce thème méritait une investigation en soi.

⁵⁰ Allocation Personnalisée d'Autonomie.

3 - Les limites de l'implication des acteurs

Le regard des acteurs reste centré sur des situations « à la marge »

Malgré la diversité des opérateurs impliqués et des situations évoquées, les interventions d'acteurs apparaissent le plus souvent centrées autour de profils particuliers. Les « cas » évoqués renvoient le plus souvent à la situation singulière d'un ou plusieurs individus (le plus souvent des hommes), de façon plus exceptionnelle à celle d'une famille.

Ce constat s'inscrit comme corollaire de ce qui précède : ce sont souvent les situations « à la marge » qui se sont imposées comme les plus visibles, souvent dans des circonstances un peu exceptionnelles. Il soulève de fortes interrogations sur les limites actuelles de l'action publique en matière d'accompagnement préventif, non pas auprès de quelques situations parmi celles qui se révèlent au cas par cas comme les plus problématiques, mais auprès du plus grand nombre.

Dans le contexte actuel des politiques décentralisées en direction des publics les plus « précaires », les opérateurs en présence se répartissent de façon simpliste entre deux composantes principales :

les représentants professionnels des institutions et services publics, y compris intervenants au titre d'une collectivité locale,

et les acteurs associatifs dont la structure de rattachement (d'implantation purement locale ou plus large) est le plus souvent missionnée par une ou plusieurs institutions pour assurer une ou plusieurs fonctions « satellite » de service public de proximité.

La construction partagée de la « question sociale des vieux migrants » reste difficile, entre :

d'une part, les représentants des services publics disent souvent à quel point leur situation peut être inconfortable : « *on (...) a découvert une population pas connue des services sociaux*⁵¹ - *on nous demanderait de répondre à la demande, mais ça ne suffit pas*⁵² - *Le migrant vieillissant qui travaille et qui n'a pas de problème de santé, on ne le connaît pas*⁵³ » ; d'autre part, les « associatifs » restent le plus souvent dans une position « précaire », à la mesure des crédits qui leur sont alloués. Ils restent situés dans un rôle ambigu, de traitement à la marge du phénomène, auprès de « publics » le plus souvent limités.

Des dispositifs peu accessibles

Les limites de l'implication des opérateurs se mesurent aussi à la faible accessibilité de certains services pour les « publics » de migrants.

Parmi les structures contactées certains services sociaux institutionnels localisés n'ont engagé aucune démarche de prise en considération particulière de leurs publics d'origine immigrée. Acteurs et décideurs se montrent alors peu en mesure de proposer des exemples de situations suivies et les besoins qui s'y rapportent. La mobilisation des acteurs se montre de fait très inégale entre des services qui n'ont

⁵¹ CCAS

⁵² MSA

⁵³ AS

aujourd'hui guère de notion de ces publics et de leurs besoins, et d'autres qui se trouvent confrontés de plus ou moins longue date aux situations de vieux migrants dans leurs spécificités.

Rares sont les services aux personnes âgées qui disent compter parmi leur public un nombre significatif de personnes vieillissantes d'origine immigrée. L'observation concerne une part importante des prestataires qui participent à l'action de « maintien des personnes âgées à domicile » : services d'aide ménagère, d'auxiliaires de vie, de portage de repas à domicile, de soins infirmiers à domicile, d'accueil de jour, de téléalarme...

La situation de l'accès à l'APA est également symptomatique, très peu de migrants âgés étant pris en compte dans le cadre de cette prestation au regard des effectifs de personnes qui pourraient y prétendre.

C'est aussi, dans un autre registre, le cas de l'accès aux EHPAD, structures d'accueil temporaire... Les maisons de retraite ne semblent généralement pas connaître de limite à l'accueil des personnes issues de l'immigration européenne. L'enquête semble indiquer que l'offre régionale reste beaucoup moins accessible pour les migrants d'origine plus lointaine, sans qu'il soit possible d'apprécier la part de la non demande dans ce phénomène.

Des « guichets » généralement peu sollicités

Plusieurs composantes participent aux constats précédents :

- Les structures prestataires de services se présentent la plupart du temps en tant que guichets ouverts à tous demandeurs légitimes, indépendamment de leur origine géographique.
- Ils se situent dans le registre strict de leurs missions et compétences instituées, comme habilités à répondre à une ou des demande(s) constituées, sur le mode égalitaire.
- Leurs représentants n'envisagent généralement pas la question de la réticence ou de la difficulté que peuvent connaître certains « publics » à formuler une demande recevable. Dans le cas de figure, la non demande comme la demande irrecevable des personnes à la fois marginalisées, d'origine immigrée, précarisées et vieillissantes ne fait l'objet d'aucune interrogation spécifique.

Des services « normés » peu à même de considérer les situations hors norme.

Ces observations ouvrent sur un questionnement de fond concernant la prestation de service de droit commun, non seulement sur sa capacité de réponse aux sollicitations explicites, mais aussi de participation à la construction et légitimation de la demande sociale.

Cette problématique concerne plus largement l'action sociale « traditionnelle » face aux situations de « précarité » ou de marginalité, mais il prend un tour particulier avec les vieux migrants :

- Les personnes, familles et groupes sociaux les plus démunis s'avèrent le plus souvent les moins à même de formuler une demande recevable.
- Les dispositifs du travail social et de l'action de « maintien à domicile » des personnes vieillissantes, se réfèrent à un modèle d'inscription sociale que l'on peut dire « familialiste », dans le sens où il

présuppose :

- un logement normé,
- une structure familiale pluri générationnelle (en cohabitation ou non) dans laquelle un conjoint au moins et au mieux des descendants, jouent un rôle essentiel, à la fois comme « aidants » de leur(s) parent(s) et comme porteur de la demande devant un guichet,
- un statut d'habitant permanent, dont le réseau social de proximité (le voisinage, les relations amicales...) est repérable et peut éventuellement être sollicité.

Or les situations de vieux migrants dits les plus « isolés » se mesurent le plus souvent au fait qu'ils n'apparaissent pas comme habitants à part entière, qu'il s'agisse :

- de personnes vivant dans un ancien foyer pour travailleurs immigrés. Les foyers ne relèvent pas du droit commun du logement ; ils hébergent surtout des hommes seuls dont la majorité n'ont pas de famille proche, hébergés dans des chambres individuelles peu accessibles à l'intervention extérieure.
- D'autres personnes vivant dans des conditions « intermédiaires » : locataire dans un immeuble vétuste géré de façon confidentielle, sous-locataires des associations qui fournissent à la fois hébergement et suivi social, cohabitants du logement social ou du privé, personnes hébergées par un tiers...
- En fait toutes personnes marginalisées dont les relations essentielles reposent sur les sociabilités entre pairs (d'âge, d'origine).

Quel mandatement des acteurs ?

En fait d'action « globale », le contexte actuel de la deuxième phase de décentralisation n'est guère favorable à l'émergence de politiques transversales. Dès lors qu'un « public » à identifier relève à la fois d'une action de santé et d'une action de solidarité, et dans le cas des vieux migrants d'une action impliquant les instances sociales, médicales, gérontologiques, socioculturelles..., les collectivités locales, les institutions sociales et médico-sociales et le secteur associatif, « *il n'existe pas un seul champ de compétence de la décentralisation qui reviendrait à un pilote identifié (...) on est sur des partages* ». Des partages difficiles à réaliser : « dans *ce cas ça remonte à l'Etat*⁵⁴ », lequel dispose de moyens très limités en matière d'intervention au contact direct des publics considérés.

Parmi les intervenants les plus mobilisés (travailleurs sociaux et prestataires de services) beaucoup emploient des formules qui se résument en une seule : « *On n'est pas vraiment chargé de ça*⁵⁵ ». Le « ça » étant tout problème qui ne relève pas vraiment de la compétence d'un secteur donné, en particulier lorsqu'il se situe à l'intersection entre politiques du vieillissement et politiques de la précarité. Les professionnels qui s'engagent dans l'intervention auprès des vieux migrants le font souvent discrètement, et parfois sans le dire, à l'insu de leur propre hiérarchie.

⁵⁴ Cadre technico-politique.

⁵⁵ Divers travailleurs sociaux sous des formes très semblables.

Les segmentations

Les segmentations entre interventions et champs de compétence sont la cible de toutes les études portant sur les dispositifs « vieillesse » et « précarité »⁵⁶, lesquelles en appellent régulièrement à une meilleure coordination des interventions, à une transversalisation des moyens existants. Mais en Midi-Pyrénées comme ailleurs l'action de coordination des ressources mobilisables auprès des personnes vieillissantes, et plus généralement les dispositifs concertatifs de proximité destinés à préciser les besoins d'une action auprès des personnes vulnérables, apparaissent plutôt en recul.

Les vieux migrants constituant une « population » qui chevauche les découpages en vigueur (et notamment entre les « 60 ans et plus » et les autres), les cloisonnements entre les interventions n'en apparaissent que plus difficiles à surmonter. Les ressources existantes apparaissent éclatées entre une multiplicité d'intervenants potentiels, entre Solidarités Départementales, Communes, action sociale des Caisses d'assurance maladie ou d'allocations familiales, bailleurs sociaux, associations, etc.

La plupart des interventions relèvent d'initiatives d'acteurs qui se disent souvent isolés, souvent au sein même de leur structure d'appartenance. Quelques travailleurs sociaux sans mandat bien défini, quelques personnes au sein d'une structure gestionnaire, quelques acteurs associatifs... « *On est très démunis () on n'a pas de moyens spécifiques pour traiter du logement et dès qu'ils ont 60 ans on renvoie sur le CG*⁵⁷ ». L'isolement et le manque de moyens se mesurent surtout à l'absence ou à la fragilité des liens établis entre les différentes structures impliquées, et à l'absence d'instances de concertation en mesure de définir les besoins et le rôle de chacun.

Nous avons vu que les vieux migrants sont souvent caractérisés comme isolés, solitaires et en mal d'identification. Il n'est pas sans intérêt de constater que les opérateurs professionnels appliquent ces notions à leur propre contexte d'exercice : « *je ne suis pas repérée par les autres services sociaux*⁵⁸ ». Sentiment d'éprouver « *du mal à avoir du lien (de ne pas être) reconnue comme interlocuteur*⁵⁹. *La liaison, la coordination même quand elle est instituée elle n'est pas évidente*⁶⁰ ».

Certains acteurs mettent en cause le manque d'implication des autres, souvent le secteur : « *Il y a un vide au niveau du secteur*⁶¹ », mais aussi bien les associations, les institutions, les services aux personnes âgées, les gestionnaires... sur fond de controverses portant sur les modèles d'intervention entre action spécifique et action de droit commun, intervention individuelle ou collective, action préventive ou curative...

Le pendant positif de ce qui précède est que les attentes de rapprochements partenariaux semblent grandes : « *j'espère qu'on pourra travailler avec ces personnes (...) des signalements on n'en a pas, à croire que*

⁵⁶ Voir par exemple Ankri J., Henrard J.C.

⁵⁷ AS

⁵⁸ AS, qui dit par ailleurs les difficultés qu'elle et quelques rares collègues éprouvent à faire reconnaître leur intervention par leur hiérarchie.

⁵⁹ Autre AS.

⁶⁰ AS

⁶¹ Association

*cette question est reléguée au second plan*⁶². » « (...) *C'est très important c'est l'ouverture*⁶³ ».

Cet ensemble de constats situe les limites dans lesquelles restent confinées non seulement la qualification des « publics » en présence, mais aussi les tentatives de rapprochement partenarial : des expériences antérieures ont tourné court, essentiellement du fait de la faible marge d'autonomie dont disposaient leurs animateurs. Quelles que soient les attentes, le développement d'instances de coordination ne peut se passer d'un engagement volontariste au niveau décisionnel.

4 - Quelques exemples d'ébauches de dispositifs interactifs

Nous évoquons ici quelques expériences en cours, de nature différente et plus ou moins efficaces, pour mettre en exergue leur caractère exemplaire.

Sur les trois sites considérés, les moyens de la coordination gérontologique, et plus encore ceux de la transversalisation des moyens entre l'action « vieillesse » et autres secteurs, restent globalement faibles. Ce constat en prolonge d'autres plus anciens qui font état des obstacles que rencontre la mise en œuvre de dispositifs concertés en milieu urbain. Il semble en outre⁶⁴ que le quasi-abandon dans lesquelles sont aujourd'hui les politiques de développement social de quartier participe à un certain recul de l'action des « réseaux » localisés, comme le faible engagement des collectivités urbaines dans la politique des CLIC⁶⁵.

On citera cependant quelques exemples :

- A Toulouse, l'association Générations Solidaires a été créée il y a près de vingt ans pour répondre à un besoin identifié d'accompagnement des personnes âgées isolées. Aujourd'hui labellisée CLIC de niveau 3, elle assure plus que jamais un rôle pivot sur le quartier d'Empalot, dans l'intervention individuelle autant que dans l'animation d'une action en réseau à laquelle participe l'ensemble des opérateurs de proximité (services publics de secteur, associations, le bailleur social organisé en « Pôle de gérance »... et jusqu'à certains médecins libéraux). L'enquête auprès des vieux migrants a fourni plusieurs exemples qui montrent que l'association joue un rôle essentiel de repérage des situations de migrants vieillissants, en lien avec d'autres structures (notamment de statut associatif) qui associent ce public à leur action.
- Le projet d'Atelier Santé Ville (instance de type « diagnostic partagé »), lancé sur les quartiers du Nord toulousain a un temps mobilisé assez largement les acteurs du secteur. La problématique des « migrants vieillissants » y a pris rang de priorité dans la mesure où le secteur compte le plus grand foyer ADOMA de la région, plusieurs cités de logement social des années 60 et qu'une partie du parc privé abrite une population à revenus modestes, dont nombre de ménages d'origine immigrée. Bien

⁶² Association

⁶³ Association

⁶⁴ « *Le système de gestion du quartier (...) s'est un peu effondré* » (Responsable)

⁶⁵ La situation du département de la Haute Garonne est plus difficile encore : le Conseil Général lui-même ayant renoncé à soutenir les dispositifs locaux.

que de mise en œuvre récente, la formule a montré qu'elle répond aux attentes évoquées plus haut, de rapprochement entre des acteurs qui se côtoient rarement, de développement d'un potentiel de mise en réseau, de définition concertée des besoins...

- A Montauban, dans un contexte de ville moyenne où les rapports d'inter connaissance favorisent les rapprochements entre représentants des institutions et des associations, l'action initiée par le CCAS semble là-aussi en mesure de susciter une action mieux coordonnée.
- La récente expérience Tarbaise, soutenue par la DDASS, mérite aussi d'être citée. Elle traduit la volonté de réunir des acteurs d'horizons très divers sur la question des « vieux Migrants », nombreux dans cette ville au passé industriel. Le premier appel lancé auprès des différentes instances pour la création d'un réseau de ville a montré que le potentiel de mobilisation des acteurs est important. Différentes associations de quartier se sont déjà coordonnées à l'échelle de certains secteurs de logement social, mais d'autres opérateurs apparaissent en mesure de participer à une action collective plus large.

Le recensement pourrait être étendu à d'autres quartiers de la ville de Toulouse, où un potentiel existe de façon plus informelle, mais le résultat est pauvre : il n'est pas apparu d'autre instance de coordination ou de réseau sur les trois sites étudiés (le seul CLIC actif est à Montauban), et le rôle des services aux personnes apparaît, sauf exception, assez limité. Mais ces quelques exemples situent les échelles auxquelles se pose la question de l'organisation des interventions et des moyens :

- sur le territoire « hyper-local » du quartier ou de la cité,
- sur l'espace plus large d'un secteur urbain de grande ville
- sur une ville moyenne, où les acteurs sont en quête d'action plus transversale.

On reviendra en conclusion sur cet aspect qui touche au plus près à la question des orientations qu'il paraît souhaitable de porter.

On notera rapidement qu'il n'existe pas non plus aujourd'hui d'instance intervenant à une échelle plus large : celle du département ou de la région. Les expériences locales apparaissent isolées, en déficit de supports et de référents à un niveau plus large d'organisation.

5 - Regard des opérateurs sur les vieux migrants. Stéréotypes et contradictions

Les éléments d'analyse qui suivent rendent compte du point de vue des divers opérateurs, de service public ou « faisant fonction », sur les situations problématiques de vieux migrants. Nous nous limitons à poser quelques composantes majeures pour une mise en regard avec les résultats de l'enquête auprès des vieux migrants eux-mêmes.

Difficultés de lecture

Les diverses observations font apparaître un ensemble de paradoxes et de contradictions également symptomatiques qui traduisent l'embarras des opérateurs face à des situations (individuelles et collectives) qui leur restent assez largement illisibles. Le « mal-être » qu'exprime la plupart des opérateurs tient aux incertitudes que partagent les acteurs dans leurs tentatives de qualification des « publics » de vieux migrants sur des bases compréhensives.

Les « vieux migrants » (comme d'autres composantes sociales jusque-là peu considérées) restent à l'état de « non public » de l'action publique institutionnelle. Leur approche oscille entre deux tendances : l'une à réduire l'ensemble des migrants vieillissants à une catégorie globalisante (« ils »), l'autre à l'individualisation excessive, qui fait du migrant l'objet d'une intervention au cas par cas.

Le sentiment qui ressort est que les acteurs publics ont peu de notions et peu à dire sur l'expérience des migrants âgés, sur leur parcours de vie, conditions d'habitat dans la durée, de double affiliation entre France et pays d'origine, sur les réseaux sociaux dans lesquels ils s'inscrivent, sur leur rapport aux institutions et aux services...

Les propositions qui suivent résument rapidement les principaux constats : au regard du matériau recueilli.

La figure du « maghrébin » seul, marié avec enfants aux pays d'origine

Pour la grande majorité des intervenants régionaux, la notion de « vieux migrants » évoque de façon évidente et quasi-exclusive la figure des personnes d'origine « maghrébine », catégorie représentée par des hommes, essentiellement d'anciens manœuvres résidant seuls en France mais souvent mariés, et avec des enfants au pays. Une particularité régionale majeure réside dans la récurrence avec laquelle il est fait mention des anciens salariés de l'agriculture, reflet de l'activité des acteurs autant que des particularités régionales effectives.

Le propos des professionnels et des acteurs associatifs apparaît toutefois moins focalisé qu'il ne l'est dans la documentation générale, sur les foyers et leurs habitants. Il est vrai que ceux qui interviennent régulièrement dans les foyers sont peu nombreux, mais qu'ils se montrent également préoccupés par d'autres types de situations, et notamment par celles des habitants en logement urbain vétuste ou insalubre, ...

Les moins « visibles »

Il reste que l'expérience des acteurs de terrain rend compte de la difficulté qu'il y a à rendre des situations les moins visibles :

- Migrants en famille, d'origine maghrébine ou autre,
- Les veuves « isolées », et plus généralement la situation des femmes...
- Les situations de rapprochements familiaux récents,
- D'une façon générale les immigrés originaires d'autres pays africains, et notamment d'Afrique Noire,

- les réfugiées et autres immigrants des pays du Sud-Est asiatique, d'immigrants âgés des pays de l'Est...
- En contrepoint, l'immigration européenne des pays proches : Portugal, Espagne, Italie... est aujourd'hui généralement considérée comme hors sujet d'une enquête sur la condition de migrant vieillissant...

L'intérêt pour l'analyse est que ces composantes sont souvent décrites comme représentatives des individus et groupes les « moins demandeurs », les plus éloignés des institutions, dont les relations de soutien aux plus âgés ne sortent guère du cadre familial ou communautaire. Quelques témoignages évoquent tour à tour les solidarités fortes de certains groupes constitués en un lieu (Africains), où à l'opposé l'état de certaines personnes aujourd'hui particulièrement isolées, suite au départ des enfants et au veuvage (exemples parmi les vieux immigrants d'Asie du Sud-Est)⁶⁶. Mais ces références se montrent peu nombreuses.

Les commentaires qui suivent se focalisent donc essentiellement sur la situation des immigrés âgés originaires d'Afrique du Nord.

Le registre « déficitaire »

Les études et recherches centrées sur les personnes vieillissantes comme sur les situations de grande précarité ont souvent insisté sur la tendance dominante à enfermer les personnes les plus vulnérables dans un discours qui les pose comme essentiellement « dépendantes », « sans ressource » y compris au plan psychologique, « individus sans ». Ces travaux dénoncent régulièrement les limites de ce traitement, notamment dans une perspective opérationnelle, dès lors que les « publics » considérés se voient niés comme sujets autodéterminés.

Les vieux migrants n'échappent pas au phénomène. L'enquête auprès des professionnels a saisi de multiples formulations, qui renvoient à différents registres :

- L'isolement, la solitude : les personnes sont réputées seules et sans ressources relationnelles.
- La détresse, la misère : « *Une grande misère sociale et affective*⁶⁷ » - « *des situations dramatiques*⁶⁸ » - (Le vieux migrant) « *il cumule les freins*⁶⁹ » - « *le déracinement, ... l'échec*⁷⁰ ».
- L'altérité : « (Ils sont) *réservés, attachés à leur culture, à leur mode d'habiter, méfiants*⁷¹ » - « *passifs* » - ils ont « *Honte* » - « *Ils se mentent* » - etc.

⁶⁶ Sources associatives dans la plupart des cas.

⁶⁷ AS

⁶⁸ Association

⁶⁹ AS

⁷⁰ Intervenant mandaté

⁷¹ Association

Les « sacrifiés »

La formule prolonge la logique déficitaire sur le terrain le plus dramatique. Différents professionnels représentent la trajectoire des vieux migrants comme un parcours de sacrifice volontaire, sacrifice au bénéfice de la famille, des enfants...

Il reste en fait bien difficile de dire qui s'exprime à travers ces propos, du migrant, du travailleur social ou d'une vision pseudo-historique qui cultive l'idée d'une immigration subie synonyme de perte dramatique de repères : « *des gens sans histoire* » (entendre : qui ont perdu toute identité), « *tout seuls sans famille, des sacrifiés*⁷² » - Des formules qui font des personnes « *des pourvoyeurs d'argent – des tiroirs-caisses – des cautions bancaires...* »

L'enquête auprès des migrants a permis de mesurer les écarts et « décalages »⁷³ parfois étonnants entre le point de vue que les migrants portent sur leur trajectoire de vie et la façon dont les acteurs publics les représentent.

Points de vue contradictoires

Quelques opérateurs prennent le contre-pied des logiques misérabilistes et déficitaires. Ils appartiennent pour la plupart, mais pas exclusivement, au milieu associatif. Ils insistent plutôt sur les capacités d'autonomie que les migrants ont cultivé et préservé malgré l'avancée en âge, dont ils font une caractéristique même du profil de migrant : ce sont les personnes les plus indépendantes qui ont immigré, les plus à même de s'intégrer, et qui le sont effectivement en règle générale. Ils insistent aussi sur les liens de solidarité que les vieux migrants entretiennent entre pairs : « *Ils m'apprennent des choses. (...) Il y a un réseau (...) Toute l'information que tu veux, ils l'ont. Les noms des Assistantes Sociales, les noms d'où il faut aller frapper, où il faut aller voir celui-là... Ils connaissent tout*⁷⁴ ». Ils poussent à ouvrir d'autres perspectives : « *Casser les préjugés et la représentation du vieux migrant isolé (de façon à) ouvrir des choses pour l'avenir... Ramasser leurs préoccupations à eux... L'idée c'est chaque fois le lien social, créer des relations de confiance, les écouter mais leur faire comprendre qu'on ne peut pas tout traiter (...) On travaille autour de l'isolement, utiliser les ressources du quartier (...) travailler sur le collectif*⁷⁵. *Ce ne sont pas des personnes qui présentent des difficultés majeures, elles ont une pension, elles sont insérées dans le tissu, elles ne sont pas isolées socialement*⁷⁶. »

La contradiction n'échappe pas aux acteurs sociaux eux-mêmes, qui peuvent affirmer de façon récurrente que la caractéristique majeure des migrants âgés est leur « isolement », pour affirmer aussitôt : « *il y a des réseaux de solidarité entre eux*⁷⁷ », « *ils sont bien insérés* »...

⁷² Institutionnel.

⁷³ Voir Attias-Donfut C. L'enracinement. Enquête sur le vieillissement des immigrés en France. Enquête PRI CNAV. Armand Colin. 2006, qui fait le même constat.

⁷⁴ Association

⁷⁵ Association

⁷⁶ Gestionnaire

⁷⁷ Divers

6. Des figures marquantes dans un registre plus objectif

Quelques éléments permettent de situer des composantes dans des registres plus objectifs, en faisant appel à des données de trajectoires sociales. Sans parler de typologie, différents profils-types sont considérés par les acteurs :

- **Les ruraux/urbains.** Le « public » de certains acteurs sociaux (MSA, CCAS...) est constituée pour beaucoup d'anciens actifs agricoles qui a défaut de pouvoir se maintenir dans leur milieu de travail ont rejoint soit le logement vétuste de centre-ville, soit un foyer, soit le logement social (location, collocation).
- **Les « doubles résidents ».** Ceux qui pratiquent l'aller-retour régulier entre « ici » et « là-bas » sont parfois peu visibles. Mais ils sont reconnus comme une composante essentielle de la condition des migrants âgés, qui se pose de façon très différente selon que les personnes habitent « ici » en famille ou sont seules « ici » avec une famille « au pays ». Le regard des professionnels se concentre généralement sur la seconde modalité, dans la mesure où ce mode de vie, qui sort « l'ordinaire » du travail social, fait problème pour eux.
Les conditions de leurs déplacements entre « ici » et « là-bas » sont parfois notées comme faisant partie du problème, s'agissant des plus fragiles et des plus démunis.
- **Les anciens combattants.** Privés au milieu des années 80 du statut qui leur permettait de percevoir leur pension sans contrainte de résidence en France, leur situation est posée comme paradoxale, « *ce sont des anciens combattants de la guerre de 40 et de la guerre d'Indochine. Pour toucher leur retraite ils doivent rester 9 mois en France sinon la Caisse des Dépôts et Consignations qui leur verse leur retraite peut leur couper les allocations.* »
- **Les retraités algériens.** « *Pour les retraités algériens, ils ont la retraite de la CRAF qu'ils peuvent percevoir en Algérie mais ils préfèrent venir⁷⁸ » « ... il y a le côté financier qui bloque⁷⁹ » - « Ce côté financier les retient⁸⁰ ».*
- **Les retraités précaires.** Anciens saisonniers, « journaliers » ou manœuvres, notamment dans l'agriculture, parfois mal ou pas déclarés, ils ont aujourd'hui des pensions de retraite très faibles, parfois inférieures aux minima sociaux, ce qui rend certains d'entre eux tributaires de l'AVS, sous condition de résidence en France. Ils sont considérés comme particulièrement fragilisés.

⁷⁸ Gestionnaire

⁷⁹ AS

⁸⁰ Institutionnel

7 - Quelques notions importantes de la condition du vieillir des migrants « isolés »

Quelques dimensions évoquées par les professionnels apparaissent particulièrement importantes au regard de la finalité opérationnelle de cette étude, et du nécessaire débat qu'elle est destinée à ouvrir.

Conditions d'habitat

La question de l'habitat s'impose souvent à l'intervention. Dans le logement pour le moins vétuste de centre ville, certains vieux migrants « *vivent des choses très difficiles*⁸¹ ». Des « choses » qui relèvent de compromis passés avec des bailleurs privés parfois qualifiés de « marchands de sommeil », qui ne s'imposent au travail social que dans des conditions extraordinaires, « *tous ces vieux migrants vivaient dans ces immeubles concernés par la rénovation urbaine dans des logements insalubres c'est à dire avec des plafonds qui se fissurent, de l'humidité, des portes et des fenêtres qui ferment mal, des trous dans les planchers, l'électricité qui n'est pas aux normes mais ne payaient que très peu de loyer résiduel* ». L'intervention sociale peut menacer un équilibre fragile. Les habitants ont été relogés, « *ils ont très très mal accepté. On touchait à une gestion budgétaire hyper rigoureuse pour pouvoir envoyer le maximum d'argent au pays (...) On augmente le budget ici avec une diminution de l'espace* »⁸².

Dans le parc public ou privé, les solutions « informelles » de logement peuvent être également nombreuses, « *le logement ils s'arrangent : vous savez que la moitié de ceux qui sont dans un logement ils sont pas à eux*⁸³ ». Les solutions d'hébergement par un tiers, de co- et de sous-location, ... ne sont pas spécifiques aux migrants, mais certains professionnels découvrent parfois des situations qui durent, jusqu'à un âge où les personnes se confrontent aux limites des « solutions » adoptées dans le passé.

Divers intervenants franchissent la porte des anciens foyers de travailleurs immigrés y dénoncent les conditions difficiles dans lesquelles se trouvent les plus âgés « *les logements ne sont pas adaptés à des personnes en perte d'autonomie* »⁸⁴. Le programme d'adaptation que l'ADOMA a lancé sur Toulouse ne porte encore que sur une petite minorité de places. Le bâti est vétuste, parfois jusqu'à l'indignité : « *C'est une catastrophe* ». Le foyer est considéré comme le lieu d'un double confinement, celui de l'immeuble et de ses habitants dans la ville, celui de certains résidents dans l'espace exigü de leur chambre.

Certains reconnaissent la fonction sociale essentielle que remplit ce type de formule et ce qui en fait l'attractivité pour des migrants en situation de double résidence, en accord avec une vie fondée sur la mobilité, tout en offrant des garanties de continuité résidentielle.⁸⁵ Les acteurs confirment régulièrement que la demande est forte. La mutation des foyers en résidences sociales est attendue... pour autant qu'elle préserve la continuité de vie des résidents.

⁸¹ Institutionnel

⁸² CCAS

⁸³ Association.

⁸⁴ Association

⁸⁵ Voir à ce propos les conclusions de l'étude In Situ sur le foyer du Fronton

Des ruptures biographiques précoces

On reviendra en arrière sur ce que nous avons noté dans la première partie concernant la condition du vieillir des migrants rencontrés. Différents professionnels attirent l'attention sur les difficultés et ruptures que rencontrent certains migrants avant l'âge de la vieillesse. Par exemple : « *Je suis en train de mener une réflexion sur les personnes qui ont entre 40 et 60 ans, qui vont entrer dans le vieillissement, qui sont de futurs vieux migrants, qui ont toutes les caractéristiques de l'isolement, du regroupement qui ne s'est pas fait, pas d'accès à la langue...qui ont des problèmes de santé qui font qu'il y a arrêt de travail, souvent un accident du travail plutôt qu'une maladie, une chute ou des gens qui se font broyer une jambe par un tracteur... et à partir de là on voit les gens qui basculent... à partir de là ces personnes elles dégringolent. Il y a beaucoup de souffrance, de la souffrance accumulée qui resurgit avec un isolement qui s'accroît*⁸⁶ ». Les travailleurs migrants sont les premières victimes de la précarisation du travail. Le moindre incident de santé est susceptible de remettre en cause leur trajectoire de vie autonome, fondée de longue date sur la double résidence et d'enracinement en France. Bien peu retourneront définitivement au pays d'origine, surtout si un accident du travail, un important problème de santé, vient interrompre précocement une vie fondée sur le travail. Mais la transition est dite particulièrement difficile à traiter par les travailleurs sociaux et de santé.

Quel soutien informel aux « sans famille » ?

Le vieillissement des migrants, « *c'est un problème général de toutes les personnes qui vieillissent mais quand même particulier chez les migrants vieillissants parce qu'ils sont seuls*⁸⁷ ». « *Il n'y a pas la famille*⁸⁸ ». La « double résidence » interroge de fait les dispositifs en charge de l'accompagnement des personnes vieillissantes « à domicile », habitués à traiter avec des familles sur lesquelles reposent l'essentiel du soutien aux plus âgés. Aussi faut-il s'interroger sur les autres ressources possibles : du « réseau » des intervenants ? Du réseau informel des cohabitants ? Les premiers portent sur les seconds un regard souvent soupçonneux « *on est berné par l'aidant parfois, qui se fait payer par la personne*⁸⁹ ». Quelques témoignages font ainsi état de situations dans lesquelles les relations de don-contre don passent par une rétribution informelle des aidants.

Demande et non demande

La question justifie un titre particulier dans la mesure où elle interpelle le travail social et les dispositifs de proximité. La controverse est ouverte entre les professionnels qui désignent les vieux migrants comme

⁸⁶ CCAS

⁸⁷ AS

⁸⁸ Encore que la présence d'une famille n'est pas une garantie absolue. Certaines situations familiales évoquées par des intervenants à domicile sont tellement précaires que la condition des plus âgés y est très difficile.

⁸⁹ AS

public « *peu captif*⁹⁰ » (entendre par-là : non-demandeur), et ceux qui considèrent être soumis à une demande pressante, qu'ils peinent le plus souvent à considérer comme légitime.

De nombreuses études et recherches ont mis en évidence les réticences observables chez les personnes en situation dite « de grande précarité » dans le rapport à l'offre de soins et de services. Il s'agit là d'un problème de santé publique récurrent qui concerne aussi bien les plus âgés que les plus pauvres et les personnes marginalisées. L'enquête auprès des migrants montre que les pratiques individuelles et familiales sont très diverses, et le propos des acteurs couvre aussi une gamme très large, entre deux registres :

- « *c'est bien ce qui nous interroge, nous travailleurs sociaux, ils n'ont pas de demande*⁹¹ ». « *Il y a des gens qui ne se soignent pas (...) il a tout ce qu'il faut pour se soigner, et ben il se laisse aller s'il n'y a pas de solidarités (...) il ne le fera jamais*⁹² » - « *habituellement il y a une demande... Là, ils ne demandaient rien du tout... On fait une intervention dans leur vie qui amène des ruptures*⁹³ » - « *ils ne viennent que quand il y a des problèmes précis, concrets. Il est impossible de faire de la prévention*⁹⁴ ».
- « *ils sont dans la consommation sociale et médicale (...) Ils consultent copieusement le généraliste. Il y a un attachement à une écoute, ici on peut aller voir le médecin tant qu'on veut ça ne coûte rien... On va là où on peut aller*⁹⁵ » - « *Entre eux ils savent tout et se renseignent*⁹⁶ » - « *au moment où il y a une rupture alors là, c'est la cassure complète. (Ils se montrent alors en quête de) valeur en tant que malades... Ils sont souvent procéduriers*⁹⁷ ».

Quelles formes de médiation, quels intermédiaires, quels « passeurs » peuvent participer à « construire » une demande déficiente ? A rendre plus intelligible la demande que les professionnels ont du mal à lire ?

⁹⁰ Formule par laquelle un des acteurs interrogés résume le rapport des migrants à l'offre sociale.

⁹¹ CCAS

⁹² Association

⁹³ CCAS

⁹⁴ Association

⁹⁵ Contractuel

⁹⁶ Association

⁹⁷ AS

Conclusions de l'étude et orientations

Etude-action :

L'étude action s'était donnée pour objectif premier d'apporter des connaissances sur les migrants vieillissants, mais elle avait aussi des attendus plus opérationnels :

- tester le potentiel des intervenants et des interventions,
- engager un travail technique partenarial,
- préciser les besoins,
- définir les orientations et priorités au plan opérationnel, dans la perspective de l'après phase d'étude.

Cette partie s'attache à préciser les conclusions de la démarche en termes d'orientations de l'action régionale. Elle ne cherche pas à établir un ordre de priorités dans la mesure où la hiérarchisation des besoins nous semble appartenir aux acteurs réunis dans le cadre du comité technique. Ce texte a avant tout vocation à susciter le débat.

Action de droit commun ET action spécifique

Préalables :

- *La plupart des personnes et des familles d'origine immigrée ont connu des trajectoires sociales de **fort enracinement local** et les conditions actuelles d'accès des plus âgés aux institutions et aux services de droit commun ne justifient le plus souvent pas de déployer des moyens spécifiques supplémentaires. Engager des réponses en direction des vieux migrants en engageant des moyens à la marge des dispositifs existants comporte un risque évident de marginalisation de ces publics.*
- *Mais une part conséquente des migrants considérés par cette enquête a connu des trajectoires sociales de grande fragilité, et la situation actuelle de ces personnes reste parfois synonyme de pauvreté, de précarité, de discrimination, de moindre accès à l'information, aux droits et aux dispositifs. L'étude a mis en évidence la situation de certaines vieilles personnes d'origine immigrée comme de particulière difficulté à formuler, porter ou faire entendre une demande devant les institutions et services, alors que leur besoin est manifeste. Une action plus ciblée apparaît donc nécessaire.*

La réflexion portant sur les besoins d'une action publique auprès des « vieux migrants » et sur les moyens à mettre en œuvre, nous semble devoir prendre en considération les deux propositions qui précèdent. Action spécifique et action de droit commun ne sont pas exclusives mais doivent se montrer complémentaires, de façon à apporter des réponses à plusieurs niveaux :

- *garantir un meilleur accès à l'offre de droit commun : dispositifs d'aide et de soutien aux personnes âgées, action sociale, logement et hébergement⁹⁸, animation et action*

⁹⁸ On constate par exemple que l'offre d'hébergement en établissements de type EHPAD reste très peu accessibles aux migrants de plus de 60 ans.

culturelle,

- *adapter les dispositifs aux besoins d'une action considérant plus spécifiquement les publics de migrants âgés, la complexité de leurs problématiques sociales, leur faible visibilité...*
- *se doter de nouveaux moyens et notamment au service d'une médiation mieux adaptée aux vieux migrants, de façon à « aller vers » ces publics, proposer un accompagnement plus adapté, mieux informer...*

Quel que soit le niveau auquel on se place entre action préventive et action de soins, une intervention adaptée à ces publics demande de faire appel aux compétences préexistantes mais aussi de mobiliser des compétences nouvelles et transversales, qui s'attachent en particulier à mieux articuler les problématiques du vieillissement avec celles du travail social, de l'action socioculturelle.

Les besoins de l'intervention de droit commun

L'enquête conclue en mettant différents obstacles en évidence.

Si l'on considère d'abord les résultats de la partie organisationnelle de l'étude, centrée sur les acteurs concernés. Les acteurs de terrain se répartissent autour de deux constats :

- a) L'étude a révélé une minorité conséquente d'intervenants qui se montre très sensibilisée à cette question. On retrouve ici les personnes qui se sont mobilisées dans le cadre du comité technique : représentants d'une association, travailleurs sociaux de Caisses, agents de CCAS, représentants des bailleurs, professionnels des services du maintien des personnes âgées à domicile,... Les situations de vieux migrants se sont souvent imposées à ces intervenants, souvent au plus près du terrain.

Mais ces acteurs apparaissent souvent isolés face aux situations rencontrées, très peu coordonnées. L'articulation entre action associative et action institutionnelle reste souvent très insuffisante.

Ils sont souvent peu légitimes à intervenir auprès de ces publics. Leur mandat est souvent des plus flous.

Les moyens qu'ils sont en mesure de mobiliser apparaissent souvent limités.

- b) Une majorité d'intervenants potentiels reste peu sensibilisés à cette question.

- Il en va notamment des agents des services guichets, qui fonctionnent « à la demande » : les vieux migrants restent bien souvent peu connus de ces services, en situation de quasi invisibilité.
- Les demandes exprimées restent souvent peu lisibles, sinon incompréhensibles.

Deux orientations majeures à ce niveau :

- **Développer l'action coordonnée**

Elle concerne aussi et surtout les formes de déploiement d'une action coordonnée de proximité. L'étude a montré que les dispositifs de type réseaux de quartiers ou de villes sont peu nombreux en Midi-Pyrénées et rarement en mesure de réaliser les attendus.

- d'un accompagnement personnalisé coordonné
- d'une bonne information des publics
- d'actions plus collectives visant par exemple à proposer des solutions d'insertion sociale des plus âgés, des formes de préventions adaptées...

Le constat n'est pas particulier aux publics âgés d'origine immigrée. Il concerne l'ensemble des dispositifs de proximité en charge de l'organisation de l'aide et du suivi des personnes vieillissantes fragilisées. Malgré plus de 40 ans de politique de « maintien à domicile des personnes âgées », les dispositifs restent faiblement opérants, en particulier face aux situations complexes de personnes et de familles en difficulté. Le quasi abandon dans lequel se trouvent parfois les politiques de création des structures de type Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC) telles que préconisées par le rapport Guinchard-Kunstler, y participe pour beaucoup. La faible extension des procédures de type Ateliers Santé Ville est également en cause. Les quelques exemples dont l'étude a permis de faire état confirment que ces formes d'organisations permettent d'apporter des réponses plus adaptées.

- **Développer l'action de sensibilisation des intervenants et les structures, du niveau décisionnel au niveau des acteurs de terrain.**

Une première exigence concerne l'information et la formation des acteurs, professionnels et non professionnels. Les situations et parcours de vieux migrants se caractérisent par leur complexité. Les traiter dépasse souvent les capacités d'intervention des acteurs pris isolément :

- par manque d'information sur les ressources mobilisables (Quels correspondants possibles, qui fait quoi dans chaque domaine concerné ?)
- face au défi que représentent certaines situations au plan réglementaire,
- par méconnaissance des « publics » eux-mêmes,
- de fait de l'imprécision des missions définies au niveau de chaque secteur et service...

Les obstacles sur le versant des vieux migrants

Les obstacles observés du côté des migrants eux-mêmes portent pour l'essentiel sur leur rapport à l'offre :

- Ils marquent souvent un grand souci de discrétion, sinon une forte réticence à faire appel à services. Les personnes qui vivent en famille apparaissent parfois très peu connues des

services professionnels.

- Les personnes se représentent rarement comme légitimes à porter une demande.
- Les soutiens « informels » (non professionnels) demandent à être qualifiés au cas par cas. Ils peuvent être parfois conséquents (relations de « réseau » qui garantit un bon accès à l'information), mais ils apparaissent parfois très limités parmi les hommes qui n'ont pas de famille sur place.
- Les situations d'entre deux avec le pays d'origine s'avèrent aussi très peu accessibles pour les acteurs du « maintien à domicile ».

Il apparaît dès lors essentiel de chercher à améliorer l'accessibilité et la visibilité des services de droit commun.

Quelle action spécifique ?

Autres constats de l'étude, dans la continuité de la partie précédente :

- Les moyens existants ne permettent souvent pas de se porter à la rencontre des publics potentiels de vieux migrants,
- Les lieux et instances publiques accessibles aux migrants vieillissants sont rares et le plus souvent strictement informels (cafés, marchés, sociabilité de places publiques...). Les moyens formels d'information (guichets, services municipaux, ...) restent peu accessibles à ces personnes,
- Il en va de même en matière de logement et d'hébergement collectif.
- Les liens de réseaux relationnels (liens de sociabilité entre personnes du même âge, de la même origine, ayant suivi des trajectoires parallèles) peuvent avoir leur efficacité, mais la médiation directe auprès de ces personnes ou groupes apparaît aujourd'hui très insuffisante (les personnes susceptibles d'assumer un rôle d'intermédiaires ou de « passeurs » sont peu nombreuses)

Ces constats conduisent à considérer la nécessité de développer des actions plus ciblées, recentrées sur les contextes d'habitat dans leur diversité, et susceptibles de prendre des formes très diverses :

a) Les « foyers » (anciens foyers de travailleurs immigrés ou autres)

On a vu la faible représentativité de ce type de formules en Midi-Pyrénées mais la réforme et l'adaptation des foyers doit évidemment être un objectif prioritaire. Les besoins sont criants :

♦ *D'adaptation du bâti*

Pour un habitat normalisé (du logement à part entière), plus digne et assurant une plus grande autonomie des personnes. Les préoccupations vont aussi bien dans le sens de prévenir les handicaps de l'âge, de faciliter la mobilité des personnes (actuellement, les circulations intérieures sont si peu adaptées à la mobilité réduite que certaines personnes

sont confinées à la chambre), de rendre les lieux plus accessibles aux acteurs des services...

- ♦ *D'accompagnement social individuel et collectif*

Les besoins du suivi personnalisé, de la gestion de cas, d'une « gestion sociale » plus collective sont également évidents.

- ♦ *D'animation de la vie collective et de médiation organisée*

Des espaces communs demandent à être aménagés dans un souci de développement de la vie collective, de la socialisation des habitants. Plusieurs expériences de lieux ouverts afin de faciliter l'expression des personnes, l'émergence d'une demande ou de projets (espaces collectifs) montrent combien ce type de formule peut être nécessaire à la construction d'une demande individuelle ou plus collective. Il montre aussi qu'il est nécessaire de mobiliser les moyens d'une médiation humaine au contact direct avec les habitants.

Les foyers devraient également jouer un rôle plus affirmé en tant que lieux de mémoire : lieux d'une articulation entre action socioculturelle et intervention sociale.

Mais les projets d'adaptation des foyers, de leur éventuelle évolution en résidences sociales comme de leur ouverture à une gestion sociale attentive aux situations de vieux migrants se heurtent aujourd'hui au faible engagement des bailleurs. Les cadres d'une action partenariale restent à définir. Considérant les faibles moyens investis, l'externalisation actuelle d'une fonction d'animation centrée que sur le foyer du Fronton ne répond que très partiellement aux besoins.

Il faut en outre considérer que chaque foyer ayant ses spécificités, c'est d'un projet de vie construit avec les habitants de chacun d'entre eux qu'il faut traiter. Le foyer « Saint Simon » offre l'exemple d'un espace collectif ainsi ouvert à la dimension collective tout en garantissant l'indépendance de chacun.

b) Foyers et habitat adapté

Derrière la question des foyers se profile une question plus large portant sur l'offre de logement et d'hébergement. L'attractivité des foyers tient au fait qu'ils offrent une solution d'habitat particulièrement souple, adaptée notamment à la condition des résidents qui s'absentent plusieurs mois par an. La réflexion portant sur la création des « résidences sociales » doit aussi porter sur une pluralité de solutions envisageables empruntant notamment au panel des structures d'hébergement pour personnes âgées : accueil temporaire, foyers logements, « résidences intégrées »... L'enquête a montré que l'enjeu de l'habitat est souvent majeur : face aux difficultés que rencontrent les vieux migrants à accéder à un logement adapté à leurs moyens et conditions de vie, ou s'y maintenir en cas de programme de rénovation urbaine, aux EHPAD...). La réflexion à ce niveau relève de l'articulation entre intervention spécifique et politiques urbaines.

c) Des lieux divers hors foyers.

Hors de sites de foyers, les enjeux de l'accès aux lieux et à la médiation sont les mêmes. Il s'agit notamment de susciter et/ou soutenir les initiatives visant à développer la vie associative accessible aux retraités migrants.

d) Adapter l'intervention sociale aux situations particulières de migrants âgés

Nous repartons ici du constat déjà évoqué : l'offre de prestations et de service apparaît peu adaptée à certaines situations : locataires d'un logement vétuste, cohabitants âgés,... et plus particulièrement aux personnes en perte de mobilité qui continuent à pratiquer la double résidence. Comment adapter l'intervention de prévention en considérant à la fois les conditions d'habitat, les déplacements effectués parfois dans des conditions très précaires sinon dangereuses...

Il en va plus largement de l'adaptation de l'offre de soutien à domicile aux personnes les plus isolées, aux personnes et aux familles les plus démunies, dont nous avons vu que leur condition apparaît parfois tellement « limite » que le moindre surcoût peu remettre en cause tout l'équilibre antérieur.

Plusieurs exemples individuels montrent en outre que les vieux migrants rencontrent parfois de graves difficultés dès avant 60 ans. Certaines transitions/ruptures se produisent de façon précoce (accident du travail, retraite anticipée, précarisation, perte du logement pour les anciens actifs agricoles...). La réflexion sur les moyens spécifiques nécessaires ne doit donc pas se limiter au champ de l'action gérontologique, mais doit encore une fois s'ouvrir sur des approches coordonnées.

Réseaux de proximité et dimension régionale

La prise en compte des situations de vieux migrants s'inscrit à différentes échelles territoriales, dans les chevauchements des différentes interventions entre secteurs de travail social, découpages administratifs, dispositifs de proximité.

Trois dimensions nous semblent avoir une pertinence particulière :

- Celle des réseaux de proximité non spécifiques en mesure de mener une approche « globale » des situations, aussi bien auprès de personnes issues de l'immigration que de personnes non migrantes précaires. C'est la dimension de l'accompagnement personnalisé et de la mobilisation des ressources « formelles » et « informelles » au plus près de la personne.
- La dimension intermédiaire du partenariat de ville ou du partenariat départemental entre intervenants associatifs, représentants des institutions et des différents services mobilisables.
- La dimension régionale, au service d'une approche spécifique des besoins à mobiliser aux niveaux des dispositifs locaux, autant que de la mise en œuvre des moyens que les organisations locales ne sont pas en mesure de mobiliser.

Le développement d'instances « ressources » apparaît comme une nécessité à différentes échelles. Mais la mise en place d'une instance régionale de type « procédure de diagnostic partagé » apparaît particulièrement nécessaire à l'activation des réseaux locaux.

Pour la formalisation d'une plate-forme régionale « vieux migrants »

L'étude a mis en évidence et confirmé au cours des 18 mois écoulés, qu'il existe un potentiel réel de mobilisation des acteurs de terrain (acteurs associatifs, travailleurs sociaux, professionnels des services à la personne, représentants des bailleurs sociaux...) en quête de concertation et de coordination.

Ce potentiel s'est matérialisé dans l'animation, toujours soutenue tout au long de la période, du Comité Technique qui a progressivement été constitué, au fur et à mesure des contacts établis par les chargés d'étude. Le groupe a d'ores et déjà engagé une réflexion sur les besoins d'une action plus adaptée aux situations de migrants âgés.

Il apparaît dès lors nécessaire de prolonger l'expérience au-delà de la période d'enquête. La mise en place d'une plate-forme régionale répondrait à un ensemble d'attendus mis en lumière par l'étude et les intervenants mobilisés :

- de travail technique de définition partenariale des besoins,
- de sensibilisation des acteurs et responsables,
- de promotion des actions innovantes, d'évaluation et de définition des protocoles de suivi, de mise en regard et de partage des pratiques,
- de conception de programmes de formation adaptées aux différents contextes régionaux,
- de conception et diffusion des outils d'information, d'état des lieux de l'offre régionale, dans un but de mutualisation des moyens à l'échelle régionale,
- mieux articuler action sociale, action gérontologique et action socioculturelle.

Une plate-forme régionale se verrait ainsi confier une mission opérationnelle dans l'information, la formation, la médiation, l'animation, une fonction de soutien aux intervenants, de force de proposition, d'élaboration des outils...

ANNEXES

MIGRANTS VIEILLISSANTS

GRILLE D'ENTRETIEN « HABITANTS »

PRINCIPE GENERAL : on privilégie la forme HISTOIRE DE VIE.

On insistera sur les trajectoires individuelles et les conditions d'insertion sociales des personnes dans le temps (vie professionnelles, familiale, extra familiales, éventuellement vie associative...), sur les conditions d'aujourd'hui, les relations, les pratiques, le rapport à la santé, les « ressentis » de statut social, le « sentiment de l'existence »,...

THEMATIQUES GENERALES ET DECLINAISONS :

1 - Habitat - logement - itinéraire résidentiel

ICI :

- Type de logement - Depuis quand à Toulouse, dans ce logement, dans ce quartier ? Où étiez-vous avant ?
- Quel pays d'origine, quel type d'habitat, de milieu...
- Locataire ? Avec un statut particulier ? (depuis quand, comment),
- Pratiques de double résidence ? ...
- Le logement, description, qualités, défauts...
- Trajectoire résidentielle antérieure : les anciens lieux de résidence : qu'est-ce qui était mieux ou moins bien qu'ici ? Pourquoi ici ? (qualités comparées)

AU PAYS, ET DANS L'ENTRE DEUX :

- Quel logement. Qui y habite ? Trajectoire résidentielle antérieure.
- Locataire, propriétaire ? Des travaux ? Fait construire ?
- Quelle est la fréquence des allers-retours au pays ? Moyens de transport ?

2 - Histoire personnelle, familiale, relationnelle

- Trajectoire professionnelle
- Statuts sociaux (quelle part de choix dans les trajectoires résidentielles, pourquoi tel ou tel déménagement, quels possibles résidentiels ont été envisagés, sont envisagés aujourd'hui, quelles ressources ont été mobilisées pour changer de lieu et de domicile...)
- Origine familiale, fratrie, ...
- Rapport à l'existence.
- Histoire matrimoniale. Cohabitation, décohabitation.
= retracer les formes de cohabitation familiale de la personne et leurs évolutions.
Formes de la cohabitation familiale aujourd'hui (fratrie, enfants).
"Vécu" de la décohabitation (ou de l'émigration) : circonstances, initiatives, quelle part ont éventuellement pris les parents proches dans l'émigration ?...
- Nature du lien familial aujourd'hui
- Localisation des familiers -au moins un membre de la famille vit-il à proximité ? Si oui, dans quelles relations d'aide ou d'entraide avec la personne interrogée ?
- Activités ou projets en commun,...

- Place des enfants (= lieu de résidence, fréquence et objet des visites, ...).
- Liens avec les autres membres de la famille
- Occasions de rencontre avec la famille élargie. Quelles visites ? Rythme, qualités et difficultés, Quelles rencontres ? Où, quand, comment Quelles fêtes ?

3 - Pratiques, activités

Tenter de reconstituer les pratiques passées. A quel point la personne était-elle "active" ? Quel travail, quels loisirs, quelles formes de participation à des activités collectives... dans le passé ?

- Pratiques quotidiennes (activités dans et hors logement) = Comment occupez vous vos journées ? Rencontres, visites, courses, ...
- Pratiques hebdomadaires, saisonnières, occasionnelles. Actuelles et anciennes
- A l'intérieur du logement : tâches domestiques, plantes, lecture du journal, autres...
- Où les courses ? le médecin (j'y vais ? il vient ?), le marché traditionnel, les commerçants de détail, le supermarché (Où quand, avec qui ?)
- Quelles autres activités à l'extérieur du logement : déplacements vers le centre ville ? vers d'autres lieux hors quartier ? Usage des bus ? Automobile ? Quels usages individuels ou collectifs des espaces publics - Sorties dans le quartier ? Avec qui ? Où ? Pourquoi faire ?
- Quels sont les lieux objets d'évitement ?
- Quelle connaissance, méconnaissance des quartiers ou secteurs proches
- Quelles pratiques de lieux de centre-ville ? Modes de déplacement ? Finalités ? Plaisir, obstacles, limitations ?
- Représentation des distances géographiques relatives (distance au domicile des parents, des amis ou connaissances, aux commerces, des services)
- Sortir seul(e) à certains moments ? Quand ? Le jour ? La nuit ? A certains moments ?

4 - Liens de sociabilité et soutien extra familiaux

- Au logement. Qui vient, à quel rythme ? Chez qui va-t-on, à quel rythme, en quelles occasions, pour quelles activités ?
- Quelles relations avec les anciens collègues. Qui sont les amis et depuis quand, où résident-ils ?
- Qui connaît-on dans le voisinage et depuis quand. Quel passé commun éventuellement ?
- Quelles fréquentations hors voisinage, personnes, lieux... ? Activités qui s'y attachent.
- Quelles activités collectives, associatives ou non. Clubs, bénévolat, profession, ludique, culturel... ?
- Arrive-il d'aller demander un service aux voisins ? La réciproque ?
- Autres relations informelles : aux commerçants du quartier, à un service informel...

Si intervention professionnelle ou quels recours ?

- Quelles aides dans quelles circonstances ?
- Quels recours ? (Médecins généralistes, Autres...)
- Quelles démarches administratives ont été engagées ? Auprès de qui ?
- Quelles relations aux institutions sociales ?
- Qui a porté la demande ? Sur le conseil de qui ?
Exemples. Comment cela s'est passé ?

Cas particulier des foyers.

Qui intervient (qui aide ?)

Quelle aide de « réseau ». Information ?

5 - L'entité quartier, la cité, la ville

- Qu'est-ce qui caractérise le local (= qui y habite ?, depuis quand, qui sont les anciens, les nouveaux arrivants. Quel rapport aux « jeunes » du quartier ?
- Faire retracer une histoire du changement local.
- Avantages et inconvénients à habiter ici (rue, cité, quartier, secteur)
- Qu'est ce qui fait nuisance, plaisir ?
- Quelle participation à une action collective localisée. Dans le logement social, rapports au gestionnaire, aux associations de résidents ?
- Comment la ville a t'elle changé ? Qu'est-ce qui est pointé comme significatif : le mouvement, la circulation, la construction, les mouvements de population ...

6 – Santé - "Sentiment de l'existence"

- Qu'est-ce qui caractérise le local (= qui y habite ?, depuis quand, qui sont les anciens ?
- Comment allez-vous sur le plan de la santé ?
- Comment vous « sentez-vous » ?
- Histoire des problèmes de santé (trajectoire globale)
- Si problèmes de santé. Qu'est-ce que cela a modifié pour vous ?
- Qu'est-ce que vous ne pouvez plus faire ?
- Quelles habitudes ont été changées ?
- Sentiment de vieillir ? Sentiment de sécurité ? Sentiment d'utilité ?

La question des soins entre ici et au pays. Quand on a besoin de se faire soigner, qu'est-ce qui est possible ou pas ?

7 - Effet migratoire-Exil-Déracinement

La question de l'émigration est en toile de fond.

Le départ, comment s'est-il décidé ? Avec quel « projet » ? Peut-on parler d'exil ?

Rapport au pays d'origine

- Quels liens entretenez-vous avec le pays d'origine ? Sociaux ? Familiaux ?
- Comment vivez-vous ces voyages dans le pays d'origine ? Quel en est votre ressenti (agréable ? Douloureux ?)
- Comment avez-vous vécu l'exil ?
- Vous êtes-vous senti déraciné ? Si oui pourquoi ?
- Aujourd'hui comment vivez-vous ce rapport à l'exil ?

Rapport au pays d'accueil

- Que pensez-vous du pays d'accueil ?
- Où vous sentez-vous chez vous ? Pourquoi ? Vous sentez-vous à votre place ? Si non, comment qualifieriez-vous votre place ?
- Vous sentez-vous intégré ? Inséré dans ce pays ?
- Si oui quelles sont les dimensions de cette « intégration » : d'ordre économique ? Social ? Culturel ? Civique ?
- Qu'est-ce qui vous lie à votre pays d'accueil ? Y êtes-vous attaché ? Pourquoi ?

8 - Qualité de vie- Perspective dans l'avenir

- Si vous regardez votre vie en arrière, et les choix qui l'ont orientée, que pensez-vous de cela ?
- Que pensez-vous de votre quotidienneté ? Qu'est-ce qui vous satisfait ou pas en elle ? Rencontrez-vous des difficultés ?
- Comment voyez-vous votre avenir (demain) ? Comment pourrait-on l'améliorer ?
- Avez-vous une vie agréable ? Qui vous satisfait ? Pourquoi ?
- Quels sont vos projets de vie ?
- Si c'était à refaire, que feriez-vous de similaire ou pas ?

Les migrants vieillissants : point de vue exogène et points de vue endogènes

La question du vieillir des immigrés en France s'impose de plus en plus comme nécessitant un effort particulier d'information sociologique : il s'agit d'abord de développer une connaissance, aujourd'hui encore insuffisante, du rapport que les personnes issues de l'immigration entretiennent elles-mêmes à leurs conditions de vie et de vieillissement.

Cette communication se restreint aux premiers résultats d'une recherche action engagée en 2006 en Midi-Pyrénées⁹⁹, à la demande de la DRASS et de l'ACSE. Cette première phase d'étude s'est donné pour objectif d'animer une réflexion à caractère opérationnel autour de la situation des migrants de la période des « Trente Glorieuses », aujourd'hui âgés de 55 ans ou plus. Un premier rapport est en cours de validation en ce sens, mais la démarche trouve aujourd'hui à se prolonger avec des visées de recherche qualitative. L'investigation a jusque là mobilisé différents chercheurs, sociologues et anthropologues, rattachés à différentes structures : Observatoire Régional de la Santé de Midi-Pyrénées, Unité 558 INSERM, LISST.

Cette étude qui s'est appuyée sur la méthodologie d'entretiens semi directifs s'attache à analyser d'une part le point de vue des acteurs confrontés au phénomène (intervenants institutionnels, professionnels ou bénévoles), à analyser leurs représentations et définitions des situations, trajectoires de vie de « migrants vieillissants », et d'autre part le point de vue des personnes elles-mêmes, contactées par l'entremise des acteurs de terrain, en étudiant leur propre appréhension de leurs parcours de vie et expériences du vieillissement, les relations qu'ils privilégient, leur rapport aux institutions, l'expérience de la migration, c'est-à-dire les dimensions qui relèvent de leur déracinement enracinement, leurs éventuelles pratiques d'allers-retours au pays d'origine, leurs formes d'inscriptions collectives...

Ces choix méthodologiques sont dans la continuité de nos orientations antérieures de recherche, préoccupées d'analyse des regards croisés, entre les vieilles personnes, l'entourage, et les professionnels mobilisés. Notre parti pris est de confronter le regard endogène et le regard exogène, pour mieux saisir ce qui se construit dans l'interaction, concernant le statut des vieux et de la vieillesse, de l'immigré, de la précarité des situations rencontrées.

Ce sont des résultats de cet exercice que nous souhaitons rendre compte dans un premier temps, tant ils soulèvent interrogations et paradoxes.

On sait la toxicité des produits catégoriels issus des politiques publiques, sur les personnes vieillissantes auxquelles elles s'imposent en décalage avec leur propre expérience et formes d'identification : retraité, personne âgée, personne âgée dépendante, troisième âge, quatrième âge..., les plus âgés se reconnaissent mal dans ces désignations¹⁰⁰, d'un faible recours lorsqu'il s'agit de mieux connaître la condition du vieillir, avec des perspectives d'action adaptée.

⁹⁹ Rafai K, Duchier J., Gayral M., Mantovani J. Membrado M. : Le vieillissement des migrants en Midi-Pyrénées. ORSMIP-CIRUS CIEU- Unité INSERM U 558- Recherche financée par la DRASS et l'ACSE Midi-Pyrénées. Toulouse. 2007.

¹⁰⁰ Sinon comme « public » des institutions, retraités de la SNCF, membre d'un club du troisième âge...

Avec la notion de « vieux migrants », une nouvelle catégorie s'impose dans la vie publique, qui ne va pas sans cultiver les paradoxes : elle désigne un ensemble de personnes qui vivent en France, de façon permanente ou non, depuis 30 à 50 ans ou plus, et pourtant toujours définis comme essentiellement « immigrants » ; elle marque le troublant retour des « vieux » sur la scène publique, terme populaire depuis longtemps écarté pour incorrection politique par le langage institutionnel, qui renvoie à un temps où le retrait de l'univers du travail rimait avec vieillesse et pauvreté¹⁰¹.

Nous ne nous proposons pas d'élucider les fondements idéologiques de la formule, mais notre investigation nous amène à quelques constats.

POINT DE VUE EXOGENE

En confrontant l'ensemble du discours informatif à celui de la réalité médiatique et bibliographique ambiante, nous avons été confrontés à de notables contradictions. Si l'on se penche d'abord sur la documentation du phénomène¹⁰², dont l'analyse constituait l'un des attendus de l'étude, on constate que malgré une production en forte augmentation depuis une quinzaine d'années, cette dernière continue de présenter certaines tendances lourdes : d'un côté, une focalisation sur la situation des habitants des anciens foyers de travailleurs immigrés, souvent volontiers présentée comme « paroxystique »¹⁰³ et la confusion fréquente et parallèle entre la figure du vieux migrant et celle de l'ancien travailleur immigré originaire du Maghreb, homme, réputé « isolé » et invisible ; d'un autre côté, en creux, la quasi disparition de pans entiers de l'immigration des Trente Glorieuses, femmes, familles, personnes originaires de l'Afrique Noire, d'Asie du Sud Est... des habitants du parc privé comme du parc social de logement...

Une part significative de ces publications s'attache à la figure du vieux migrant au service d'une reconstitution historique qui se réfère moins à ce que sont aujourd'hui en France les habitants d'origine étrangère qu'à ce que leur personnage représente dans la controverse de nos sociétés sur la colonisation et la décolonisation.

Une autre, également fournie, s'attache à la dénonciation de la situation actuelle des anciens travailleurs d'origine immigrée dans un sens de questionnement des politiques sociales. Mais dans l'ensemble, la documentation s'inscrit essentiellement dans un rapport d'interpellation du politique. Elle participe à construire une image généralisante et misérabiliste des « migrants » comme victimes, individus « sans », prototypes de vieux pauvres.

Quelques publications récentes¹⁰⁴ s'appliquent toutefois à rompre avec cette tendance, et s'attachent à mieux analyser la condition du vieillir immigré dans sa diversité.

Les acteurs

Les acteurs qui interviennent auprès de migrants vieillissants occupent pour leur part des positions diverses : travailleurs des services sociaux institutionnels, autres professionnels, intervenants associatifs, de statuts divers, militants professionnalisés, bénévoles, « représentants » des migrants... Il est donc difficile de généraliser autour des systèmes de représentations en présence, outre du fait de la pluralité des postures, de celui de l'isolement des acteurs, de la diversité de leur fonctionnement, de la grande segmentation des pratiques, des limites imposées à leurs mandats et missions...

¹⁰¹ En fait depuis « la retraite des vieux », aux origines de l'assurance vieillesse.

¹⁰² Soit l'ensemble hétérogène des sources (associatives, professionnelles, scientifiques...) que nous traitons ici de façon statistique.

¹⁰³ Selon le terme de Rémi Gaillou, *Le vieillissement des immigrés en France. Le cas paroxystique des résidents des foyers*. Politix, 2005, 72 : 57-77

¹⁰⁴ Parmi lesquels le récent travail réalisé par la CNAV sous la direction de Claudine Attias-Donfut : « L'enracinement » est des plus significatifs.

Mais l'analyse révèle là aussi des régularités : le regard dominant reste également focalisé sur les figures les plus marquantes (travailleurs immigrés vivant en foyers, figure de l'homme d'origine maghrébine, image misérabiliste et « déficitaire ») et sur les situations qui font problème, au détriment de situations ou composantes moins visibles, rendant difficile d'appréhender la diversité de cette « population », la complexité des parcours, d'apprécier les attentes et les besoins, les réticences, les ressources informelles. Les situations individuelles restent souvent peu lisibles et les demandes formulées souvent sujet d'incompréhension.

Les représentations exogènes se montrent souvent réductrices et contradictoires, face à des vieux migrants considérés tour à tour comme non demandeurs ou trop demandeurs, très isolés ou disposant d'un réseau dense de solidarité et d'information, dépendants ou autonomes, valides ou non valides...

Finalement, on peut dire que s'exprime une difficulté générale à construire les migrants vieillissants en tant que public d'une action sociale. Chaque intervention sociale ou institutionnelle s'inscrivant dans les découpages en vigueur : Rmistes, personnes âgées de 60 ans ou plus, assurés du régime agricole, du régime général...

Cependant certaines situations plus ou moins typiques du contexte régional apparaissent de façon récurrente, notamment les anciens actifs agricoles (dont une majorité de personnes d'origine marocaine) restés souvent seuls en France, les anciens combattants, les retraités algériens, les immigrés des deux sexes qui vivent en famille et sollicitent peu les services, les femmes veuves, ...

La non prise en compte par le regard exogène de l'individu « multiple » produit de ses appartenances multiples, de ses ambiguïtés et diverses facettes prive les interventions du minimum nécessaire de connaissance et reconnaissance des compétences et des ressources de ces personnes. L'individu essentiellement défini comme dépendant devient alors le centre d'un enjeu social majeur : le handicap.

POINT DE VUE ENDOGENE

La parole des migrants donne à lire l'histoire de leur expérience dans la durée de l'immigration et de leur insertion intégration.

Diversité des trajectoires, du motif et du projet migratoire.

Le projet migratoire est fonction du contexte historique, socioculturel et économique du départ. Ce contexte participe directement à la désignation du statut du migrant (réfugié politique, migrant économique, membre d'une famille « regroupée »...). Ce statut participe aux modalités d'installation sur le territoire d'accueil. Quelle que soit la diversité des trajectoires et la nature du projet migratoire, celui-ci participe d'une même quête d'autonomie et de réussite sociale entre France et pays d'origine, qui emprunte à un modèle assez homogène de prise d'indépendance dans le travail et parfois vis-à-vis des proches.

Le point de vue des migrants : représentations et définitions de leurs propres parcours et situations.

Il est le plus souvent en rupture flagrante par rapport au point de vue exogène dominant.

Dans la majorité des cas, les vieux migrants apparaissent fortement intégrés et enracinés localement, et ce dès avant l'âge de la retraite¹⁰⁵. Certains se montrent très intégrés localement et toujours en recherche de plus de reconnaissance sociale, par exemple en tant que retraités représentatifs, habitants plus ou moins « anciens » et citoyens du quartier...

¹⁰⁵ Attias-Donfut C. L'enracinement. Enquête sur le vieillissement des immigrés en France. Enquête PRI Cnav. Armand Colin. 2006

Les nombreuses personnes qui continuent à pratiquer la double résidence, réelle ou imaginaire, apparaissent pour la plupart fortement attachées au pays d'accueil. Il semble évident que la plupart cherchent à entretenir le plus longtemps possible cette pratique de « secondarité »¹⁰⁶. Pourtant, ils vieilliront (ou mourront) ici le plus fréquemment, invoquant le motif le plus souvent de cette continuité par le besoin de soins de qualité, la proximité d'un proche ou encore la difficile réadaptation à un environnement (sociale ou climatique) qui leur est devenu avec le temps étranger mettant à mal le projet de retour qui avait été anticipé.

Quels que soient les aléas et discriminations auxquelles les personnes ont été confrontées au cours de leur vie, les migrants ont une vision plutôt positive de leur parcours de vie. Leur sentiment d'être ou non « isolés » apparaît de même, le plus souvent très décalé par rapport au jugement que les intervenants portent sur leur situation.

Conditions de vieillissement et formes de déprise

Des personnes en phase avec leurs choix et leurs modèles de référence

Sans entrer dans le détail des cas individuels, on peut évoquer quelques constantes

L'entrée en retraite, la perte de capacités physiques, la maladie... sont potentiellement autant de moments de ruptures, d'incertitudes, qui vont demander négociation et aménagements. Le moment de la retraite voit souvent le retour sur l'avant scène de la « tyrannie des origines »¹⁰⁷, et soulève des questions : quel choix et lieu de vie pour vieillir, pour mourir, pour être enseveli ? Quelle altérité est engagée dans ce vieillir « chez les autres », au loin de « chez soi » ? Comment vivre ici à l'âge de la vieillesse sans vivre avec le soupçon permanent d'avoir trahi son projet migratoire ? Comment concilier vieillesse réelle et vieillesse idéale ? Pour tout un chacun ou chacune s'imposent des « arrangements » plus ou moins conséquents avec soi-même et son vieillir.

Dans la majorité des cas les personnes sont parvenues à préserver leur continuité de vie et à rester en phase avec leurs modèles de référence. C'est notamment, mais pas toujours, le cas dans la cellule familiale où s'organise la solidarité avec les proches familiaux, un espace de négociation où l'on négocie le déroulement de sa vieillesse, souvent de façon plus exclusive que chez les non migrants, au sens d'un faible recours aux aides professionnelles. C'est aussi le cas de certains des hommes dits « seuls » parce que vivant hors famille ou avec une famille au pays d'origine. Ils ont souvent su nouer des relations entre pairs d'âge et d'origine qui font dans certaines limites liens informels de solidarité. C'est aussi vrai de ceux et celles qui continuent à cultiver la double appartenance avec bonheur, un temps dans le « quartier » où ils résident, habitants du quartier, un autre temps dans le pays d'origine, citoyen de l'ailleurs, père, frère, fils de...

De ce point de vue, et malgré les particularités de certaines trajectoires résidentielles et formes de l'habiter, les processus à l'œuvre n'ont rien de spécifique : la déprise demande de négocier avec soi-même et avec d'autres, de se « ménager », de sélectionner des espaces... en fonction des contraintes rencontrées et des ressources mobilisables. Ce processus se déroule souvent et durablement de façon satisfaisante pour la personne vieillissante.

Des ressources parfois très limitées et des contraintes souvent invalidantes

Se ménager un espace de « tranquillité » alors que l'habitat ne s'y prête pas (cas des foyers par exemple), faire venir son épouse, rester mobile pour continuer à pratiquer la double résidence, préserver un usage riche des espaces publics... se heurtent souvent très vite et parfois très tôt à différents obstacles. La

¹⁰⁶ Au sens de : Membrado, M. (1998), "Processus de vieillissement et secondarité", in Yerpez, J. (ed.), *La ville des vieux. Recherche sur une cité à humaniser.*, Editions de l'Aube Collection Territoire.

¹⁰⁷ Formule d'Omar Samaoli. Voir par exemple : immigration et changement : le cas de la retraite et de la vieillesse loin du pays. Lille, CRI, 16-12-2006.

précarité est un facteur majeur d'insécurisation et de remise en cause du projet de vie, par exemple pour le salarié licencié, déclaré inapte au travail ou simplement arrivé à l'âge de la retraite, et dont les revenus déjà très modestes se voient encore réduits : c'est parfois une remise en cause du fragile équilibre dans lequel la personne pouvait cultiver sa double résidence, se loger tout en envoyant de l'argent à la famille...

Dans certains cas, un simple incident peut devenir facteur d'inquiétude majeure, de ruptures, de fortes déprises, de remise en cause des valeurs et idéaux mis en œuvre de longue date. On est alors frappé de constater que les conditions de déprise peuvent alors se poser de façon particulièrement dramatique y compris chez des personnes d'âge peu avancé, qui font état de leurs sentiments de perte, d'insécurité, parfois jusqu'au sentiment de la mort prochaine. L'expression d'une anxiété évoque alors des formulations particulièrement dramatiques du rapport de la personne à son existence qui peuvent se comparer à ce que d'autres recherches révèlent plutôt chez des personnes très âgées et en fin de parcours de vie.¹⁰⁸

En conclusion, le propos est rapide mais il s'attache à montrer en quoi il est nécessaire, notamment dans une perspective tournée vers l'action, de considérer le point de vue des personnes et les systèmes de référence qui s'y rapportent. Le décalage que nous évoquons n'est pas spécifique à la situation des migrants vieillissants, mais il est dans ce cas particulièrement symptomatique : le point de vue exogène construit assez généralement comme « indigne » la situation des vieux d'origine étrangère, en considérant rarement la dignité que lui accordent les vieilles personnes elles-mêmes. Il est des exemples d'intervention qui montre que le souci de normaliser certaines situations peut se retourner contre les personnes.

De ce point de vue, la question des vieux migrants n'est pas une question sociale spécifique à une « sous population » très particulière. Elle renvoie à un questionnement qui traverse toute la sociologie du vieillissement, pour lequel l'on ne peut bien saisir les conditions et processus du vieillissement qu'en considérant d'autres dimensions : la pauvreté, les inégalités sociales, le statut de l'étranger... Et que l'on ne peut réciproquement bien traiter des modalités liées à la catégorie des « vieux migrants » sans considérer les processus qui s'attachent au vieillissement, et en premier lieu au processus de déprise comme processus de renégociation et de réaménagement identitaire.

¹⁰⁸ Voir Clément Serge, Mantovani Jean. Les déprises en fin de parcours de vie. *Gérontologie et Société* n°90. 2000